

L'ENVOL INTERNATIONAL



Guide-annuaire officiel des Ambassades étrangères en France



LS430



RX300

Choisir Lexus, c'est facile, choisir une Lexus, c'est une autre histoire.

Le caractère d'exception de la marque Lexus est irréfutable. En concevant la LS430, Lexus a imposé une nouvelle référence sur le marché des automobiles de prestige.

Testée dans la même soufflerie que le train à grande vitesse japonais, elle est devenue la voiture de luxe la plus silencieuse jamais imaginée.

C'est toujours dans ce même souci de perfection que Lexus a élaboré son SC430, un coupé/cabriolet aux performances impressionnantes, tant au niveau de sa technologie embarquée, que de la souplesse de son moteur.

Pour ses gammes de berlines de luxe GS300/GS430 et sportives IS200/IS300, Lexus a intelligemment associé performance et raffinement.

Et, c'est afin de rendre au 4x4 ses lettres de noblesse, que Lexus a apporté à la conception de son tout-terrain RX300, tout son savoir faire.

Enfin la nouvelle version SportCross de l'IS300 est un break 5 portes conçu avec le plus grand souci du détail.

En effet, pour nous "bien" ne sera jamais assez bien.

IS200 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 13.6/ 7.8/ 9.8. Emissions de CO2 : 233 g/ km. IS300 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 15.5/ 8.0/ 10.8. Emissions de CO2 : 265 g/ km. GS300 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 16.4/ 8.8/ 11.6. Emissions de CO2 : 281 g/ km. GS430 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 16.1/ 8.4/ 11.2. Emissions de CO2 : 296 g/ km. LS430 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 17.5/ 8.9/ 12.2. Emissions de CO2 : 289 g/ km. RX300 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 17.3/ 9.4/ 12.3. Emissions de CO2 : 288 g/ km. SC 430 : Conso. L/100 km : cycle urbain, extra urbain, mixte : 17.2/ 9.0/ 12.2. Emissions de CO2 : 287 g/ km.



SC430



IS200



IS300 SportCross



GS300/GS430

La Gamme



Retrouvez votre concessionnaire Lexus sur : www.lexus.com



EDITORIAL

“L'année 2004 se place au carrefour des phénomènes de la Mondialisation et du Développement Durable.

- L'internationalisation des échanges politiques, économiques, scientifiques et culturels va de pair avec l'émergence de la notion de responsabilité, qui se traduit par la promotion d'une éthique économique et commerciale devant la logique de capitaliste des coûts ainsi que par la prise en considération des retombées écologiques de la production.

- L'élargissement de l'Europe jusqu'à ses frontières culturelles, l'ouverture aux échanges internationaux des pays anciennement réfractaires au système libéral, la condamnation quasi-générale des anciens comportements néo-coloniaux marquent entre autres la géographie économique de demain.

- Au niveau des entreprises, les fusions et acquisitions transfrontalières se multiplient, en même temps que la tendance à la normalisation mondiale pour la production et le référencement industriel s'affirment, à travers notamment les projets de codage et étiquetage unique des produits.

- Les PME-PMI connaissent un nouvel essor grâce aux initiatives de développement international qui redeviennent une des priorités des politiques économiques, en même temps que la recherche des relations à long terme commence à émerger face à l'impérialisme du profit à court terme.

- Enfin la prise en considération des retombées écologiques de la production, les effets du phénomène de mondialisation sur l'environnement et les efforts en vue d'une redistribution plus équitable des richesses et des biens vont de plus en plus modeler les pensées et les actes des années à venir.

Les défis à relever sont nombreux.

L'Envol International, tribune libre d'expression pour informer, rapprocher, échanger, développer et construire est un des outils qui serviront aux rapprochements politique, intellectuel et humain entre les peuples.

En permettant à chaque pays de se présenter, de s'exprimer et de se faire connaître comme partenaire d'une région, l'annuaire de l'Envol International – outil stratégique pour les Ambassades, les Missions Diplomatiques et les acteurs majeurs, officiels et économiques – contribue à relever les nouveaux défis du monde global de demain. ”

Jean Klein

Professeur de la Chaire

«Développement International des Entreprises»
au Conservatoire National des Arts et Métiers

Doyen Honoraire d'HEC

COURS

Directeur de la Publication
William ATLAN

Rédacteur en chef
Fabry PEREZ

Responsable technique
et production
Dominique LEROY

Conception graphique
Direction artistique
François DUMEL

Chef de Publicité
Thierry VAILLANT

Rédaction
Edmond PEREZ
Jean BERGAN

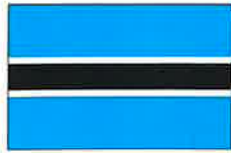
Ont collaborés
Jean PERRIGAULT
Edmond PERRIGAULT
Bernard WRIGHT

Adresse Social :
L'Envol International
211, rue du Château
92304 Paris
Tél. 01 43 35 02 02
Fax : 01 43 22 62 71
E-mail :
l'envol@nu-ambassades.com

Notis tenons à remercier tous les auteurs et les annonceurs pour leur aimable collaboration à l'élaboration de cet ouvrage. Tous droits de reproduction, même partielle, et par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays. La Rédaction décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions, de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient se trouver dans la présente édition.



Son Excellence M. Sasada C. George
Ambassadeur du Botswana en France



LA SITUATION DU PAYS



C'est au 18^e siècle que la majorité du peuple Tswana s'est installé sur ce territoire occupé précédemment par des broussards (bushmen).

Entre 1820 et 1830, les Zoulous et les Boers ont envahi le pays et dispersé la population. Les effets de ces incursions ont été décrits par les premiers missionnaires et voyageurs britanniques, dont les récits attiraient chasseurs et marchands. Au milieu du 19^e siècle, les Tswana s'étaient remis des premières invasions et accoutumés à la présence des blancs dans le pays.

L'implantation grandissante des Boers a poussé les Tswana à demander l'aide de l'Angleterre. Ainsi, en 1881, les Anglais chassèrent les Boers du pays et en septembre 1885, toute la région comprise entre le 22^e parallèle et le sud du pays a été déclarée Protectorat britannique de Bechuanaland. La région au nord a pris le nom de "pays de

Khama", d'après le nom du chef de la tribu Ngwato, avant d'être également rattachée au Protectorat en 1890.

Vers 1950, alors qu'un Conseil Consultatif comprenant des noirs et des blancs était créé, les habitants faisaient de plus en plus pression pour obtenir l'indépendance. En 1961, la nouvelle constitution reconnaissait des droits limités pour les noirs; en 1965 le pays obtint l'autonomie et la capitale fut transférée de Mafeking à Gaborone.

Le 30 septembre 1966, le Bechuanaland devient, dans le Commonwealth, la République indépendante de Botswana, sous son premier Président, Sir Seretse Khama qui décéda le 13 juillet 1980. Son successeur fut Dr. Quett Masire.

Le Président actuel (le 3^e) est son Excellence Festus G. Mogae.

Le Botswana est enclavé dans le sud de l'Afrique. Il partage ses frontières avec la Namibie à l'ouest et au nord, la Zambie au nord, le Zimbabwe au nord-est et l'Afrique du Sud au sud-est. Il a approximativement la taille de la France.

La constitution adoptée le jour de l'indépendance (30 septembre 1966) stipule une forme de gouvernement républicain, dirigé par le Président et 3 organismes gouvernementaux : le législatif, l'exécutif et la magistrature.

Le corps législatif, qui comprend l'Assemblée Nationale et le Président, agit en accord avec la "Chambre des Chefs" concernant les affaires tribales, et constitue l'Autorité Suprême de la République.

L'exécutif comprend le Cabinet dirigé par le Président et a comme mission la politique nationale du pays.

La magistrature gère les lois du pays et est indépendante des deux autres.

Le Botswana est une démocratie avec un système basé sur des partis politiques organisés, chacun présentant son programme aux électeurs.

Les élections ont lieu tous les 5 ans et le parti qui gagne la majorité des sièges à l'Assemblée Nationale forme le gouvernement.

Le Botswana est un des rares succès économiques africains. Il y a 25 ans, c'était un des pays les plus pauvres du monde. Aujourd'hui il est considéré comme le plus riche pays africain non-producteur de pétrole.

Son revenu annuel par habitant est de 2800 US dollars (1999/00), 6 fois plus que la moyenne des pays d'Afrique équatoriale et ses réserves étrangères atteignent 6.3 milliards de dollars.

Ce pays représente un remarquable exemple de ce que l'on peut réaliser en Afrique grâce à un gouvernement efficace et au développement économique.

LES ATTRAIT DU PAYS

Le Botswana est présenté comme modèle de développement : 3^e rang en terme de performance économique en Afrique.

En 1998, la Banque mondiale a identifié le Botswana comme pays ayant la plus forte croissance économique du monde entre 1966 et 1997.

Les taux de taxes professionnelles de 25% avec 15% de

réduction pour les producteurs et fournisseurs de services financiers internationaux sont les plus bas de la région.

Le Botswana possède l'une des plus grande réserve sauvage d'Afrique incluant les célèbres marais d'Okavango et le désert du Kalahari et s'enorgueillit d'un tourisme attractif.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 600.372 km²
 Nombre d'habitants : 1,5 millions
 Capitale : Gaborone
 Langue officielle : tswana, shona,
 Monnaie : pula
 Régime politique : république
 Principales religions : chrétienne
 Fête nationale : 30 septembre



Ce développement a été facilité par les réserves en diamants du pays, découvertes pour la première fois en 1967. Les diamants ont permis au pays de résoudre des problèmes de développement sans s'endetter et sans devenir dépendant de l'aide étrangère.

La politique étrangère du Botswana est une application de ses quatre principes nationaux: démocratie, développement, indépendance et unité.

Le Botswana est engagé dans une politique de coopération avec d'autres pays afin de promouvoir et de participer à des causes communes sur le plan international.

La population comprend une vingtaine de tribus différentes, dont certaines sont originaires des pays voisins (l'Afrique du Sud, La Zambie, l'Angola et la Namibie), ce qui apporte au pays une grande diversité culturelle. Il est donc assez difficile de décrire ici toute cette richesse. Cependant, il existe des traits communs parmi ces cultures et pratiques, surtout chez les tribus d'origine Tswana qui ont des ancêtres communs. Comme dans tous les pays, la culture a été très influencée par l'urbanisation et le contact avec d'autres cultures. Malheureusement, certains traits de la culture du pays ont subi des influences négatives. Ainsi, des pratiques culturelles en désaccord avec les objectifs des colons ont été supprimées, soit réduites.

D'autres pratiques culturelles, tendant à donner aux femmes un rôle secondaire dans la famille et dans la société, sont constamment remises en question. Les femmes ne trouvent plus leur place dans la société démocratique moderne basée - entre autres - sur l'égalité des sexes.

Afin de bien comprendre la culture et les traditions d'un peuple, il est nécessaire d'observer son passé pour mieux comprendre son comportement présent. C'est dans ce second contexte que certaines de ces pratiques tribales, qui n'ont plus cours au Botswana, ont été incluses.

De telles pratiques étaient, somme toute, basées sur des valeurs fondamentales qui jusqu'à aujourd'hui sont à la base de la cohésion de la société du Botswana.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : avenue de Tervuren, 169 - 1150 Bruxelles
 Tél : 00 32 2 735 20 70 - Fax : 00 32 2 735 63 18
 Ambassadeur : M. Sasada C. George
 Ministre conseiller : M. M.J.K. Masisi

Conseiller : Mme Daphne Molosi
 Service Administratif : Mme M.M. Moeng
 Visas : M. Zenene Sinombe



Son Excellence Dr Liboire Ngendahayo,
Ambassadeur du Burundi en France



LE MOT DE L'AMBASSADEUR

“ Nous voudrions avant tout saluer l'initiative et le courage des promoteurs de l'Envol International, annuaire qui va faire connaître plusieurs pays accrédités en France à travers ce forum ouvert à leur représentation diplomatique. Avec les perspectives de la mondialisation, espérons que cet outil de communication qui nous est offert permettra une autre forme de rapprochement entre les peuples à travers la promotion des échanges internationaux dans tous les domaines, économiques et culturels en particulier. ”

LA SITUATION DU PAYS



Le Burundi est un pays enclavé, situé au centre de l'Afrique. Son climat très doux grâce à son relief montagneux, son paysage toujours verdoyant, sa capitale et son aéroport international de Bujumbura situés au bord du lac Tanganyika sont autant d'atouts qui méritent d'être avantageusement exploités. C'est un pays dont la population est connue pour sa ténacité au travail et qui dispose d'une main d'œuvre abondante et bon marché.



Indépendant depuis le 1er juillet 1962, le Burundi est aussi connu pour les nombreuses crises socio-politiques qu'il a traversées et

consentir lors des trois tables rondes des bailleurs de fonds organisées en décembre 2000 à Paris, en 2001 et 2002 à Genève. L'économie du Burundi repose principalement sur l'agriculture. Le café, le thé, le coton et la canne à sucre dont la qualité est très appréciée sur les marchés internationaux constituent les principales ressources en devises. Beaucoup de cultures poussent au Burundi, mais la technologie de transformation et de conservation de leurs produits reste encore à maîtriser, en particulier pour la banane.

qui ont souvent dégénéré en conflits ethniques ouverts. Aujourd'hui, le pays est engagé dans un processus de réconciliation nationale et de relance économique.

Une réconciliation nationale qui est en train de se matérialiser à travers les différents accords de paix, de réconciliation et de cessez-le-feu signés par toutes les parties prenantes au conflit à Arusha et à Dar-Es-Salam en Tanzanie depuis 2 ans. Des pourparlers entre le gouvernement de transition et les mouvements politiques armés sont actuellement en cours en vue de mettre en place des institutions auxquelles vont participer tous les protagonistes politiques.

Une relance économique grâce à l'aide financière que des pays amis du Burundi et la communauté internationale ont accepté de



LES ATTRAITS DU PAYS

Situé à l'est de la République Démocratique du Congo, un pays très gâté par la nature à cause de ses ressources minières, le Burundi a un sous-sol très peu connu. Signalons déjà l'existence de gisements de nickel, de l'étain et le colombo-tantabite, de tangstène et de vandadium.

Le secteur touristique, bien que peu développé en infrastructures, présente des perspectives d'avenir prometteuses. Le lac Tanganyika, le plus profond et le plus poissonneux du monde avec ses splendides plages, le parc de la rivière Ruvubu dont un affluent constitue la source la plus méridionale du fleuve Nil, les lacs aux oiseaux au nord du pays les vestiges de la forêt tropicale de

montagne, les nombreuses collines qui font du Burundi le pays des « mille collines », etc ... offrent à ce pays un paysage touristique très attrayant.

Sur le plan de l'investissement, le Burundi pratique une politique économique ouverte aux investisseurs privés avec un régime fiscal et douanier particulièrement séduisant. Bien plus, le pays accorde une place prépondérante à l'intégration régionale de par les organisations économiques régionales dont il est membre, à savoir la COMESA, la CEEAC, l'OBK, la CEPGEL. Le Burundi et le Rwanda ont déjà demandé leur adhésion à la Communauté Est-Africaine qui regroupe la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 24, rue Raynouard - 75016 Paris
Tél : 01.45.20.60.61 - Fax : 01.45.20.02.54
Email : ambabu.paris@wanadoo.fr

Ambassadeur : Dr. Liboire Ngendahayo
Premier conseiller : M. Zacharie Rwamaza
Attaché Militaire et de l'Air : Colonel Juvénal Nzosaba



Son Excellence M. Arnaldo Andrade Ramos,
Ambassadeur du Cap Vert en France



LE MOT DE L'AMBASSADEUR

“Etat insulaire de l'Afrique de l'Ouest, le Cap-Vert est indépendant depuis 1975, après cinq siècles de colonisation portugaise. Démocratique et stable, l'alternance politique se fait au Cap-Vert en douceur, tant au niveau du gouvernement central que dans les îles, au niveau municipal, où la gestion des affaires locales est décidée par des élus (corps délibératifs et exécutifs) de la population.

Destination touristique toute nouvelle et encore inconnue, la nature à son état primordial, de longues plages de sable blanc et désertes, le volcan de l'île de Fogo ou encore les montagnes des îles du nord, les vestiges de l'ancienne société d'esclavage des îles du sud, les fonds marins de superbe beauté, les atouts du Cap-Vert pour le développement du tourisme sont là, reconnus par tous ceux qui ont visité les îles.

Le Cap-Vert est aussi connu comme le «petit pays» de la diva Cesaria Evora, où habite la musique de la mer, de la nostalgie, de l'amour et de la passion.

L'accueil au Cap-Vert est facile non seulement par la célèbre « morabeza » de ses habitants, mais aussi par son climat tropical tempéré, son niveau sanitaire (sans maladies endémiques), par une législation ouverte aux investissements extérieurs et à l'installation d'activités économiques, ainsi qu'aux retraités (programme spécifique). La sécurité et l'état de droit, l'absence de corruption, les moyens de communication modernes font que, de plus en plus, des hommes d'affaires, choisissent d'avoir une résidence secondaire au Cap-Vert, à 3-5 heures de vols des principales capitales de l'Europe, les prix de l'immobilier aidant. ”

LES DONNÉES DU PA

Superficie : 4.033 km²
 Nombre d'habitants : 441.000
 Capitale : Praia
 Langue officielle : portugais
 Monnaie : Escudo capverdien
 Régime politique : république
 Principales religions : catholique
 Fête nationale : 5 juillet

LA SITUATION DU PAYS



Le Cap-Vert est fractionné en 10 îles d'origine volcanique, situées au large de l'Afrique de l'Ouest (à 500 km du Sénégal), à mi-chemin entre l'Europe et le Brésil. Paysage très divers, partagé entre les steppes désertiques et les vallées vêtues de vert, plages et montagnes sont à couper le souffle.

Découverte par les Portugais en 1460, peuplée par des colons européens et des esclaves arrachés au continent africain. Devenu plaque tournante du trafic négrier vers l'Amérique, au 18ème siècle le Cap-Vert dut se tourner vers l'Europe industrielle, exportant des matières premières (coton, indigo, oseille ...). Au 19ème siècle, sous l'impulsion des Britanniques, le port de Mindelo fut à nouveau placé dans l'axe de navigation transatlantique, comme base d'appui et de ravitaillement en charbon des vapeurs sur la route des Indes. Indépendant le 5 juillet 1975, après onze années de guérilla anticoloniale, menée coude à coude avec les Guinéens en Guinée-Bissau sous l'égide du PAIGC (Parti Africain de l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert). Les premières élections démocratiques, en 1991, portent au pouvoir le MPD (Mouvement pour la Démocratie, néo-libéral). Ouverture à l'économie de marché. Le PAICV revient au pouvoir en 2000, tout en maintenant la nouvelle politique économique.

Le Cap-Vert est membre de l'OMC, pratiquant une économie ouverte et ancrée sur les tendances modernes du marché international. Le tourisme est l'un des paris économiques de taille, et l'autosuffisance alimentaire un challenge qui porte ses fruits avec la mise en valeur des ressources du pays et l'accroissement des exportations de produits manufacturés. Toutefois, l'économie demeure sous perfusion des bailleurs de fonds et des mandats des émigrants, qui constituent une plus-value importante pour le mouvement des capitaux.

LES ATTRAITIS DU PAYS

Un régime démocratique, fondé sur l'alternance politique, est le garant d'une stabilité et d'une paix sociale faisant bien des envieux. Le tourisme s'y développe, et les investisseurs étrangers stimulés par une législation fort avantageuse, peuvent y jouir d'un climat propice à leurs affaires. Une culture multiforme, faisant la part belle à la

musique, voilà qui fait le charme des Cap-Verdiens, nés d'un métissage tous azimuts, réputés pour leur joie de vivre et leur hospitalité. Les montagnes de rêve et les plages à perte de vue complètent le paysage, pour le plaisir de ceux qui nous accordent l'honneur de leur visite.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 80, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris
 Tél : 01.42.12.73.50 - Fax : 01.40.53.04.36
 Email : ambassade-cap-vert@wanadoo.fr

Site web : www.ambassade-cap-vert-paris.com
 Ambassadeur : M. Arnaldo Andrade Ramos



Son Excellence Monsieur Kessié Raymond Koudou
Ambassadeur de la Côte d'Ivoire en France

LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Je remercie l'Envol International pour l'opportunité qu'il me donne de présenter la Côte d'Ivoire en cette période particulièrement critique de son histoire. Peuple pacifique et non violent, les Ivoiriens connaissent les vertus de l'hospitalité, de l'accueil et du dialogue. Depuis la nuit du 18 au 19 septembre 2002, une tentative sanglante de Coup d'Etat s'est muée en une rébellion armée, puis en une guerre injuste qui lui est imposée par des rebelles appuyés de mercenaires et bénéficiant de puissants appuis extérieurs. Avec cette guerre, la Côte d'Ivoire continue de perdre de nombreuses vies humaines, et l'économie dont la relance était acquise grâce à son assainissement est à nouveau à genoux. Est-il utile d'en analyser les causes ? Non, car il y aurait beaucoup à dire. La paix est notre volonté, c'est pourquoi tous, nous avons intérêt à appuyer toutes les initiatives prises dans ce sens. Les Ivoiriens, très attentifs à toutes les négociations de Paix qui ont été initiées depuis le début de la crise, désirent ardemment voir la fin de ces tristes événements. Et même si ces instants douloureux restent à jamais gravés dans les mémoires, et quelle que soit la profondeur de leurs séquelles, nous avons foi que la Côte d'Ivoire demeurera cette terre où tous se rejoignent pour vivre l'expérience de la vraie solidarité africaine et internationale, car telle est sa destinée. ”

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 322.462 km²
- Nombre d'habitants : 17 millions
- Capitale : Yamoussoukro
- Langue officielle : français
- Monnaie : franc CFA
- Régime politique : république
- Principales religions : animiste, chrétiens, islamique
- Fête nationale : 7 août

LA SITUATION DU PAYS



Erigée colonie française en 1893, la Côte d'Ivoire a accédé à son indépendance le 7 août 1960, avec à sa tête Feu le Président Félix HOUPOUET BOIGNY.

Située en Afrique Occidentale Francophone, la Côte d'Ivoire, d'une superficie de 322.642 km², est bordée sud par l'Océan Atlantique et le Libéria. Le sud est baigné par un climat équatorial, le centre, par un climat tropical humide, et le nord, par un climat tropical sec.



performance largement mécanique dû à la dévaluation de 50 % du franc CFA par rapport au franc français, mais sans effet social réel – le PIB n'avait augmenté que de 1,6 % en 1999 et était descendu – 2,4 % en 2000.

Entre fin 2001 et mi-2002, le programme de relance économique amorcé grâce aux efforts du Gouvernement pour assainir les finances publiques et rétablir les équilibres macroéconomiques, permet à la Côte d'Ivoire de renouer avec les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers. Le budget 2002 est un budget de relance.

Au plan social, fort de la croissance économique de 3 % attendue cette année, le Gouvernement avait amorcé des engagements sociaux très ambitieux :

- le financement des manuels scolaires pour toutes les écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire ;
- le financement de l'assurance maladie universelle pour l'ensemble de la population vivant en Côte d'Ivoire ;
- l'élection de conseils généraux pour réduire les disparités régionales en matière de développement.

Malgré tous les efforts consentis par le Président Laurent GBAGBO pour renforcer la cohésion et la paix sociales, assurer le bien-être des populations, notre pays, la Côte d'Ivoire, demeure encore malheureusement dans l'œil du cyclone.

Fort de ses atouts naturels et de la politique de développement adoptée, la Côte d'Ivoire a très vite vu une vague d'immigrants venus des pays limitrophes et du monde entier (principalement des Voltaïques, Maliens, Ghanéens, Français et Libanais), s'installer progressivement (à Abidjan, la capitale économique) auprès des populations locales, une soixantaine d'ethnies regroupées au sein de quatre grands groupes (les Mandés, les Krous, les Akans et les Voltaïques).

Etat laïc, la Côte d'Ivoire se caractérise donc par une mosaïque de peuples de près de 17 millions d'habitants (dont environ 27 % d'étrangers) dont les pratiques religieuses se résument pour l'essentiel à l'Animisme, au Christianisme et à l'Islam. La Basilique Notre Dame de Yamoussoukro est une des illustrations de la place prépondérante qu'occupe la religion dans la vie des Ivoiriens (en Côte d'Ivoire).

Sur le plan politique, le multipartisme, inscrit dans la première Constitution Ivoirienne, a été mis en pratique dans les années 90. De nombreux partis politiques voient le jour dont les plus importants, le PDCL, le FPI et par la suite, le RDR.

À la mort du Président HOUPOUET-BOIGNY, en 1993, le dauphin constitutionnel, l'ex-Président Henri Konan BEDIA a achevé le mandat en cours jusqu'à l'année 1995 où il fut réélu.

En 1999, intervient le premier coup d'Etat de notre jeune démocratie. En 2000, à l'issue des élections présidentielles, M. Laurent GBAGBO est élu Président de la République pour cinq ans dans une Côte d'Ivoire en proie à une profonde crise.

Alors que le pays avait connu, durant la période 1995-1998, une croissance moyenne de 6 %,

LES ATTRAITS DU PAYS

Sur le plan économique, de 1960 à 1990, la Côte d'Ivoire a connu une évolution caractérisée par un développement fulgurant qui lui avait valu, dans les années 70, le qualificatif de "Miracle Ivoirien", développement économique fondé essentiellement sur les cultures d'exportation que sont le café (1^{er} producteur mondial) et le cacao (3^e producteur mondial).

Aujourd'hui, depuis la mise en œuvre des politiques de diversification des cultures d'exportation (huile de palme, caoutchouc, fruits, etc.) et d'autosuffisance alimentaire au profit des populations rurales, le peuple ivoirien est fier de dire que la richesse de son pays repose sur l'agriculture.

Cette richesse a été confortée au fil des années, par la découverte et l'exploitation d'un sous-sol relativement riche en or, diamant, fer, bauxite, nickel et manganèse et, depuis les années 90, par celles d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel aux larges de ses côtes.

Grâce à ses superbes plages qui jalonnent toute la côte australe, d'Assinie à San Pédro, en passant par Grand Bassam, Sassandara et Monogaga, pour ne citer que celles-là, à la cascade et aux mystères du pont de lianes de Man, à ses 5 parcs naturels animaliers dont ceux de la Marahoué, de Bouna et d'Abokouamékro, la vie touristique a apporté une énorme contribution au développement de la Côte d'Ivoire.

Malgré la crise qui la secoue depuis près de quatre mois, la Côte d'Ivoire demeure la première puissance économique de l'Afrique de l'Ouest après le Nigeria. Les stratégies de développement économique prévues laissent encore la voie ouverte à la réalisation de vastes chantiers d'infrastructures à vocation tant nationale que sous-régionale, notamment interconnexion Côte d'Ivoire, Guinée et Mali énergie électrique, voies expressives à péage de Bassam à Aboisso, autoroute à péage Yamoussoukro Bouaké.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 102, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris
Tél : 01.53.64.62.62 - Fax : 01.45.00.47.97
Ambassadeur : M. Kessié Raymond Koudou
Premier conseiller : M. Fana Théodore Koffi
Attaché défense : Colonel-Major Camille Lohoues

Service presse : M. Toussaint Alain
Service culturel : Mme Marie-Paule Sibailly-Coulibaly
Service R.H. : M. François-Xavier Zabavy
Service consulaire : Mlle Kani Sissoko
Service francophonie : M. Guezé Jérôme Dago

Service protocole : M. Agoussi
Service paierie : Mme Evelyne Bazo
Service financier : M. Mathieu Gohoure



Son Excellence Monsieur Mohamed Goumaneh Guirreh
Ambassadeur de la République de Djibouti en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Terres d'échanges et de rencontres, la République de Djibouti offre à ses visiteurs des terres encore vierges de toute exploitation touristique et une culture authentique. Havre de paix et carrefour séculaire d'échanges commerciaux entre l'Arabie et l'Afrique, ce pays de 23.200 km² possède d'incontestables atouts touristiques : des fonds sous-marins d'une exceptionnelle beauté, des paysages saisissants allant du désert (grand Barra) à la forêt primaire (forêt du Day). Je vous invite à aller découvrir ce pays unique, ce peuple de fiers pasteurs, cette nation née d'un brassage entre l'Afrique et l'Orient, qui s'est forgé au fil du temps sa propre culture et qui s'épanouit aujourd'hui sous l'influence des valeurs de tolérance de l'Islam.

LA SITUATION DU PAYS



Contrôlant la rive occidentale du détroit du bab-el-mandeb qui relie la mer Rouge et l'océan Indien, la République de Djibouti est située au carrefour des continents africain et asiatique, à la porte de l'Asie et au croisement de grandes portes maritimes. Porte d'entrée et de sortie d'une région de 100 millions d'habitants aux potentiels social, économique et politique non négligeables dans la région, et aux besoins drainés naturellement par le port de Djibouti, elle dispose de très grands atouts en dépit d'un environnement géoclimatique peu stable.

Dès sa naissance, le 27 juin 1977, elle fut confrontée à l'embrassement de la sous-région : conflit de l'Ogaden, conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, conflits somaliens... afflux de réfugiés, convoitise des États voisins sur un port nécessairement ouvert. Tous ces problèmes ont forcé les dirigeants de la République de Djibouti à mener une diplomatie active destinée à maintenir leur pays à l'écart des conflits et à apaiser les tensions régionales. A plusieurs reprises les Djiboutiens ont joué les médiateurs auprès de leurs voisins en guerre.

Cette politique a été couronné de succès en 2000 avec l'Organisation à Arta, à une cinquantaine de kilomètre de Djibouti-ville, des pourparlers de paix de la XII^{ème} conférence de réconciliation du peuple somalien, qui a abouti à la mise en place d'un gouvernement de transition en Somalie.

Mais la République de Djibouti n'a pas été épargnée par cette instabilité régionale. Elle a cependant surmonté le conflit interne qui a opposé des éléments du FRUD (Front pour la Restauration de l'Unité et de la Démocratie) aux forces gouvernementales entre 1991 et 1994 par la voie du dialogue pour arriver à un accord de paix définitif le 12 décembre 2001.

Il a fallu ensuite redresser économiquement le pays. Après avoir passé avec succès les



différentes étapes préliminaires d'un Programme d'ajustement structurel imposé par le FMI (Fonds Monétaire International), la République de Djibouti a engagé des réformes de fond.

Au cours des deux dernières années, l'économie djiboutienne a fait des progrès notables dans le cadre du programme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la croissance (FRPC).

La croissance du P.I.B. réel a été estimée à 1,9% en 2001 contre 0,7% en 2000. Elle doit atteindre 2,7% en 2002. L'inflation, quant à elle, est totalement maîtrisée : elle a été estimée à 1,8% en 2001.

L'instauration d'un plan de trésorerie mensuel a permis faire baisser les dépenses de l'État financées sur des ressources intérieures, descendues à 24 milliards de francs djiboutiens en 2001 contre 25,5 milliards en 2000. Le déficit budgétaire a baissé également, passant à 0,6% du PIB contre 1,6% en 2000.

Ce rétablissement des grands équilibres a le mérite de rendre moins préoccupante la détérioration prévisible de la balance courante en 2002 (-7,5 milliards de FD) du fait de la concrétisation d'un important programme d'investissements publics et de l'augmentation des importations effectuées par les contingents militaires étrangers (dont les hydrocarbures).

LES ATTRAITS DU PAYS

Une fois la stabilité macroéconomique retrouvée, Djibouti s'est donné pour objectif de devenir une plaque tournante du commerce régional et un port d'éclatement à l'image du port de Dubaï.

Pour atteindre cet objectif, le pays dispose de nombreux atouts :

- un port équipé d'installations modernes,
- un code des investissements offrant de nombreux avantages fiscaux,
- un ensemble de dispositifs réglementaires en matière de zone franche,

- un projet de construction d'un nouveau port (Doralé) avec un tirant d'eau de plus de vingt mètres pour accueillir les gros navires,
- une extension du port sec existant pour répondre à l'accroissement du trafic,
- un réseau de télécommunications très moderne avec, notamment la présence d'un câble sous-marin reliant l'Afrique et l'Europe de l'Ouest,
- une place financière sûre : inexistence de contrôle de change et de restriction de transferts de capitaux.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 26, rue Emile Ménier - 75116 Paris

Tél : 01 47 27 49 22 - Fax : 01 45 53 50 53

Site web : www.ambdjibouti.org

Ambassadeur : M. Mohamed Goumaneh Guirreh

1^{er} Conseiller : M. Mourad Houssein Mouti,
Chef du service Consulaire et Chef du personnel

2^e Conseiller : M. Aden Ali Mahamade,
chef du service économique et commercial,
chargé de la coopération décentralisée

Conseiller : M. Hassan Moussa Omar, chef du protocole

Conseiller : M. Mohamed Hassan Doualeh, chef du bureau de gestion des étudiants djiboutiens en France, chargé de la communication

Conseiller : M. Houmed Abdallah Bourhan, conseiller chargé des affaires financières, payeur

Conseiller : Mme Amina Djama Set, secrétaire de chancellerie

Service des Affaires Culturelles et Bureau d'Information Touristique : Mme Amina Said Chire,
amina.said@wanadoo.fr

Cabinet de l'Ambassadeur : Mme Aïcha Abdi,



assistante, Mme Djemila Aden, assistante
Service consulaire : M. Houssein Moumin, Agent,
Madame Samya Idriss, Agent
Service de la documentation et des archives :
M. Houssein Idleh



Son Excellence Madame Simon Hamma
Ambassadeur d'Erythrée en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« En tant que premier Ambassadeur de mon pays en France, je suis reconnaissante à « L'envol International » pour ses efforts pour présenter et faire connaître l'Erythrée par le biais de notre modeste Ambassade. »

LA SITUATION DU PAYS



Histoire récente : les Anglais occupèrent l'Erythrée jusqu'en 1952. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, décida en septembre 1952 que l'Erythrée serait fédérée à la couronne éthiopienne, mais avec des institutions démocratiques : une Assemblée élue au suffrage universel désignant le chef de l'exécutif, des partis politiques et des syndicats libres. Malgré l'opposition des Ethiopiens, partisan de l'amharique, le tigrinya et l'arabe devenaient les langues officielles de l'Erythrée.

Les Ethiopiens provoquèrent en 1955 un retournement de majorité à l'Assemblée ; la même année elle imposa l'interdiction des partis et des réunions politiques, l'abandon du drapeau érythréen (1959), l'adoption des lois éthiopiennes, l'obligation d'employer l'amharique, et la réunion à l'empire en 1962.



En matière de commerce extérieur, l'Erythrée est très dépendante de ses importations, qui représentaient 72 % du PIB en 2001, et couvraient 85 % de ses besoins. Les premiers fournisseurs sont les Emirats Arabes Unis (mais leur part contient un pourcentage élevé de réexportations), l'Italie, et l'Arabie saoudite (pétrole), qui totalisent plus de 40 % de parts de marché. Depuis la fermeture de la frontière avec l'Ethiopie, les exportations érythréennes sont quasi inexistantes, et limitées aux peaux semi finies, au bétail, et aux produits de la mer (taux de couverture de 5 %). Les mauvaises relations que le pays entretient avec ses voisins, outre l'Ethiopie (Soudan, Yémen), ne sont évidemment pas favorables au développement d'un commerce régional.

Économie : C'est un pays qui a traversé une histoire mouvementée : elle a vu le passage et la colonisation des Turcs, des Egyptiens, des Italiens, des Anglais, des Ethiopiens. Au bout de 30 ans de guerre d'indépendance contre les régimes Ethiopiens, elle a émergé en tant que pays souverain en 1993. Cette histoire est la conséquence de sa position géopolitique le long de la Mer Rouge, une position qui lie l'Afrique et le monde Arabe et qui permet de contrôler en grande partie les mouvements maritimes dans cette zone. L'économie est en voie de développement. Le pays dispose de missions diplomatiques et consulaires dans une quarantaine de pays.

L'Erythrée est un état indépendant depuis le 25 mai 1993. Son histoire contemporaine est marquée par une longue lutte armée pour cette indépendance, lutte qui a culminé par la victoire dite de libération remportée sur les troupes éthiopiennes en 1991. Au cours du siècle passé, l'Erythrée a successivement connu la colonisation italienne (1881/1941), l'administration britannique (1941/1952), et l'annexion à l'Ethiopie (1952/1991).

L'économie érythréenne continue, d'une certaine façon, de subir les effets du conflit avec l'Ethiopie (la démobilisation est peu avancée, et entraîne une pénurie de main d'œuvre). Elle présente toujours des déséquilibres inquiétants : croissance irrégulière, voire récession, en fonction des résultats de la production agricole (la sécurité alimentaire n'est pas assurée en Erythrée, le pays dépend de l'aide internationale), inflation à deux chiffres, lourd déficit budgétaire, etc. L'année 2002, marquée par la sécheresse, a vu une dégradation sensible des équilibres macroéconomiques du pays.

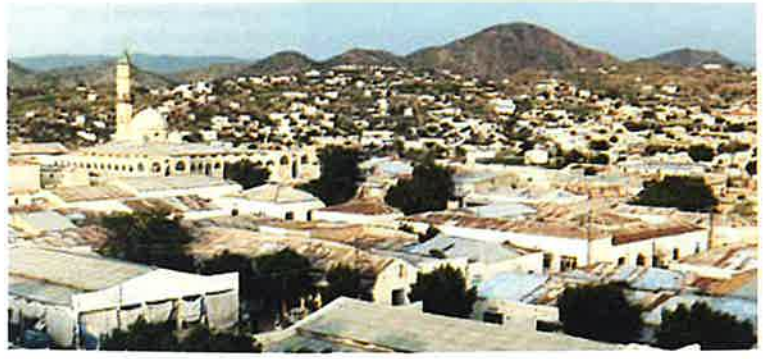
LES ATTRAITS DU PAYS

Nos principaux atouts sont notre population très disciplinée et laborieuse, la cohabitation pacifique et harmonieuse des chrétiens et des musulmans, une tradition hospitalière sans égal, un climat varié et attrayant, des paysages de rêve (surtout des escarpements vers la mer), des côtes non polluées, avec des capacités touristiques et économiques très vastes.

L'Erythrée n'est pas membre de l'OMC, et n'a pas passé d'accords commerciaux bilatéraux. Elle est membre du COMESA, mais n'a pas adhéré à la zone de libre échange de cette organisation africaine.

Malgré une situation financière dégradée, le gouvernement a entrepris plusieurs projets dans le domaine des

infrastructures : construction de l'aéroport international de Massawa, acquisition en leasing d'avions long courrier par Eritrean Airlines, qui a permis à la compagnie d'ouvrir ses premières liaisons sur l'Europe en mars 2003, projet de rénovation de l'aéroport d'Asmara, projet de zone franche au port de Massawa, etc.



LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 121.320 km²
- Nombre d'habitants : 4,4 millions
- Capitale : Asmara
- Langue officielle : le tigrinya et l'arabe
- Monnaie : Nakfa
- Régime politique : républicain
- Principales religions : musulmane
- Fête nationale : 24 Mai

Les 10 premiers fournisseurs de l'Erythrée en 2000

	Part de marché
Emirats Arabes Unis	19 %
Italie	13 %
Arabie Saoudite	11 %
USA	5,3 %
Kenya	5,3 %
France	5 %
Grande Bretagne	4,6 %
Belgique	3,5 %
Pays Bas	3,1 %
Allemagne	3 %

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 31-33 rue Lecourbe - 75015 PARIS
 Tél : 01 43 06 15 56 - Fax : 01 43 06 07 51
 Ambassadeur : Mme Simon Hamma
 Section administrative : M. Nerayo Tegisty Mouti
 Service des visas : Mme Yohannes Embaye



Son Excellence Monsieur Philippe Savadogo,
Ambassadeur du Burkina Faso en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“Grâce à la belle initiative d’*“Envol International”*, je me félicite chaleureusement, je voudrais vous inviter à découvrir le Burkina Faso situé au centre de l’Afrique de l’ouest. Au cours des dernières années, des perspectives très prometteuses se sont ouvertes dans des domaines porteurs diversifiés, dont les filières agro-alimentaires, les mines, sans oublier le secteur des services qui a connu un essor considérable à la faveur des grandes manifestations socio-culturelles que le Burkina sait si bien accueillir sur son territoire.

Au Burkina, le capital le plus important demeure la qualité des ressources humaines qui fait l’unanimité des investisseurs. On pourra difficilement trouver partenaire aussi accueillant, des travailleurs aussi consciencieux ; des qualités qui ont, rappelons-le, valu au pays le nom de *“Pays des Hommes intègres”*”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 274.200 km²
 Nombre d’habitants : 12 millions
 Capitale : Ouagadougou
 Langue officielle : français
 Monnaie : franc CFA
 Régime politique : république
 Principales religions : chrétiens
 Fête nationale : 4 août

LA SITUATION DU PAYS



Economie : Le secteur agricole demeure le moteur du développement économique et social du Burkina Faso. Etant un secteur vital de l’économie burkinabé, il constitue la principale source de revenus, d’emplois pour près de 92 % des actifs occupés. Le secteur primaire a participé pour environ 38,1% à la formation du Produit Intérieur Brut en 1997. Le secteur secondaire a contribué pour environ 18,3 % au PIB en 1997. Environ 4% de la population active y sont occupés. Le Produit Intérieur Brut global du Burkina, en 1997, au prix de 1985 (prix constants) est estimé à 9882,2 milliards de FCFA et le PIB par tête d’habitant au prix de 1985 (prix constants) est estimé à 93 557,4 FCFA pour la même année.

LES ATTRAITS DU PAYS

Une disponibilité en terres cultivables : pour un potentiel de terres estimées à 13 040 000 ha. Un grand nombre d’espèces de faunes : il existe espèces de grands mammifères des soixante neuf aires protégées, ce qui confère un grand potentiel pour l’industrie touristique. Un potentiel minier très important, notamment aux vastes sillons birimiens dont la superficie est supérieurs à

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 159, boulevard Haussmann - 75008 Paris
 Tél : 01.43.59.90.63 - Fax : 01.42.56.50.07
 Ambassadeur : M. Filippe Savadogo



LA SITUATION DU PAYS



Entourée du Soudan, de l’Érythrée, de Djibouti, de la Somalie et du Kenya, l’Éthiopie est considérée comme l’un des berceaux de l’humanité.

1^{er} millénaire avant J.-C. : des immigrants arabes du royaume de Saba viennent se mêler aux populations chamitiques. Le Royaume d’Aksoum fondé en 325 est converti au christianisme. Au XV^e siècle, le système politique devient se caractérise par une monarchie absolue avec à sa tête l’empereur «négus». Au cours du second millénaire, le royaume est assailli de toutes parts.

1869 : les puissances européennes convoitent la côte de la Mer Rouge après l’ouverture du canal de Suez.

1889 : les Italiens revendique le territoire protectorat.

1896 : après la guerre, l’Italie reconnaît l’indépendance de l’Éthiopie.

1935 : les troupes de Mussolini envahissent le pays.

1941 : Haïlé Selassié retrouve son trône grâce à l’aide britannique. Il sera renversé en 1974.

L’économie de l’Éthiopie est basée sur l’agriculture (80% des exportations) : café, millet, sorgho, maïs. Cependant, les fréquentes périodes de sécheresse ainsi que les déplacements de populations dus à la guerre n’ont pas permis au pays d’atteindre l’autosuffisance alimentaire.

La part du secteur industriel reste faible (12% du PNB) et la main-d’œuvre n’est pas suffisamment qualifiée. L’industrie est pour l’essentiel composée de manufactures de type artisanal. Les principaux postes de production sont les produits alimentaires et les boissons, le textile, les cuirs et chaussures, les produits métallurgiques et chimiques, l’imprimerie et les cigarettes.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 1.127.127 km²
 Nombre d’habitants : 58 millions
 Capitale : Addis Abeba
 Langue officielle : amharique
 Monnaie : le Birr
 Régime politique : république
 Principales religions : orthodoxe, musulmane
 Fête nationale : 28 mai

LES ATTRAITS DU PAYS

Depuis quelques années, l’Éthiopie s’est convertie à l’économie de marché internationale, principalement celle du Programme Alimentaire Mondial et Européenne, a permis à l’Éthiopie de développer ses infrastructures et de s’approvisionner en matières premières.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 35, av Charles Floquet- 75007 Paris
 Tél : 01 47 83 83 95 - Fax : 01 47 83 25 05 / 01 43 06 52 14
 Email : embeth@starnet.fr



Son Excellence Professeur Albert Owusu-Sarpong
Ambassadeur du Ghana en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Les relations Franco-ghanéennes se caractérisent par une densité et une qualité exceptionnelle. Malgré le fait que le Ghana ait été une colonie britannique, les relations économiques, culturelles, commerciales, et de coopération entre nos deux pays ont cependant une longue histoire.

Le Ghana suscite l'intérêt des sociétés françaises comme témoigne la présence des compagnies telles que Total/Elf, SCOA, CFAO, DELMAS et ACCOR, EDF International, GSBV, P&O Nedlloyd West Africa BV, et AGS Worldwide Movers qui figurent parmi les nombreuses entreprises françaises qui ont dernièrement noué des relations commerciales au Ghana. Une des actions significatives dans les relations commerciales entre nos deux pays a consisté pour Renault Véhicules Industriels à ouvrir un bureau de liaison au Ghana au début de l'année, lui permettant d'assurer plus fortement sa présence dans notre pays. Cela donne suite à la visite en décembre 2001 du Président John Kufuor en France. Notre désir est avant tout d'étendre cette coopération afin qu'elle concerne un nombre plus grand encore de petites et moyennes entreprises dans nos deux pays. A ce propos, je suis heureux de pouvoir dire que dans le cadre d'un programme intégré de l'ONU (UNIDO, United Nations Industrial Development Organization) pour le Ghana, le gouvernement français soutient un programme spécifique permettant au Ghana de développer et d'approfondir ses activités commerciales en France en particulier, et plus généralement en Europe. Il est encourageant de noter que la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture Ghana-France poursuit également un programme de visites des deux pays et d'échanges d'informations, destiné à faire mieux connaître et mieux comprendre les besoins culturels et économiques de chacun. Ces initiatives contribueront, j'en suis persuadé, à la création intensifiée d'opportunités, à la formation d'alliances stratégiques et à l'amélioration des stratégies marketing dans le marché global. Des mesures concrètes destinées à enrayer l'instabilité ont été appliquées afin de garantir le confort et la sécurité nécessaires aux visiteurs et investisseurs étrangers dans notre pays. J'espère donc que grâce à ce contexte de sécurité et de garanties, les intentions d'investissement renforceront les relations déjà existantes et permettront la formation de nouvelles collaborations.

Tout en remerciant la rédaction "l'Envol International", j'espère que ce numéro apportera des informations complémentaires tout en répondant à la plupart des questions des lecteurs. Tels sont les quelques mots que j'aurais à vous adresser sous forme de la lettre de l'Ambassadeur

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 239.460 km²
- Nombre d'habitants : 18,5 millions
- Capitale : Accra
- Langue officielle : anglais
- Monnaie : cedi
- Régime politique : démocratie
- Principales religions : catholicisme



LA SITUATION DU PAYS



Politique : Le Ghana est, sans conteste, le pays le plus tranquille de la région et son Gouvernement persiste à faire œuvre de pionnier dans les efforts menés par la CEDAO pour créer des conditions paisibles dans la sous-région, en insistant sur l'importance de la démocratie et du règne des lois. Son implication dans la résolution des conflits de cette sous-région suffit à démontrer si besoin en est, son désir actif d'offrir un contexte qui soit porteur et florissant.

Economie : Des initiatives industrielles ont été prises afin de susciter les réactions positives du secteur privé et d'exploiter, au mieux, le potentiel économique du pays. Le Président de la République du Ghana a lancé son plan Initiatives Spéciales dans certains secteurs d'activités à fort potentiel économique tel que : culture et traitement du manioc ; industrie du textile ; production et raffinage du sel ; production d'huile de palme ; production de produits dérivés de la tomate. En plus de sa richesse minière, le Ghana possède une relativement bonne quantité de terres arables pour différentes cultures et l'élevage ainsi que des ressources forestières et des pêcheries importantes.

Géographie : La République du Ghana, située presque au centre des pays qui bordent le Golfe de Guinée, a une superficie de 239, 460 km². Sa côte méridionale s'étend entre les latitudes des 4°30 Nord au Cape Three Points et 61°30 Nord à l'extrémité Est, non loin de l'Equateur. A partir de la côte, le pays s'étend vers l'intérieur jusqu'à la latitude 11° environ, sur une distance de 672 Km du Sud au Nord.

Histoire : L'histoire riche du Ghana tourne autour du grand empire Ashanti de l'époque qui a connu le sommet de sa puissance au 17^e siècle. A cette époque, l'empire

Ashanti avait conquis la majorité des autres états tribaux et nourrissait vivement l'ambition de contrôler les routes commerciales vers la côte. L'invasion britannique intervint dans les années 1870, bien que la guerre avec les Ashanti dura jusqu'aux années 1900. Dans les années 1920 et 1930, un certain nombre de partis politiques se constituèrent, avec pour objectif de prendre l'indépendance des mains de l'administration coloniale britannique, mais ce sera seulement en 1951 que les élections générales vont se tenir. Les élections furent gagnées par KWAME NKRUMAH qui créa la Convention People's Party. En 1957, sous la direction de NKRUMAH, le Ghana devint le premier pays africain à avoir son indépendance des colonisateurs européens. En 1966, NKRUMAH fut évincé par un coup d'état provoqué par l'insatisfaction croissante envers l'évolution de la situation politique et économique. Une série de gouvernements militaires entrecoupée de régimes civils suivit. De nos jours, il y a un gouvernement démocratiquement élu, et Rawlings reste le chef d'Etat, Président et chef du gouvernement.

Configuration culturelle : Les Ghanéens sont repartis en six principaux groupes ethniques: les Akan (composé des Ashanti et des Fanti), les Ewe, les Ga-Adangbe, les Mole-Dagbane, les Guan, et les Gurma. Il y a une liberté totale de religion au Ghana : 50% de la population sont chrétiens, 32 % sont animistes, et 13% sont musulmans.



LES ATTRAITS DU PAYS

- Une démocratie stable et fonctionnelle, alimentée de partis multiples.
- Stabilité économique (croissance moyenne du PIB. de 4,5% par an pour la décennie passée).
- Une économie de marché
- Un programme dépeuplé (sobre) en cours qui souligne le développement du secteur privé par le Gouvernement
- Membre actif de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), groupe économique dont le marché touche 260 millions de personnes.
- Une bonne infrastructure physique, toujours en progrès, marquée par des routes, des télécommunications, de l'électricité, des ports, etc.
- Disponibilité de main-d'œuvre compétente et apte à être formée.

- Main d'œuvre à prix concurrentiels.
- Accès libre aux marchés des Etats-Unis et de l'Union Européenne.
- Proximité du marché européen (6 heures de vol) et des Etats-Unis (9 heures de vol par «Ghana Airways»).
- Développement rapide des structures financières
- Sécurité personnelle assurée
- Grande qualité de vie.
- Exemption de droits de douane sur les machines et les équipements
- Pertes de valeur accélérée : machines : 2 ans, bâtiments : 5 ans
- Prime de localisation (industries manufacturières) 25 à 50% d'abattement fiscal



- «Tax Holiday» : Agriculture : 5 à 10 ans, Biens immobiliers : 5 ans, fabrication utilisant les matières premières : 3 ans pertes : que l'on peut reporter sur 5 ans
- Impôts sur les sociétés ; 35% pour tous les secteurs, à l'exception des hôtels : 25% et la taxe à l'exportation : 8%
- permis de travail et de séjour pour les actionnaires et employés étrangers
- Primes spéciales (additionnelles) pour les opérateurs de la « Ghana Export Processing Zone (EPZ) »

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 8 VILLA Saïd - 75116 Paris
Tél : 01 45 00 09 50 - Fax : 01 45 00 81 95

Email : embassy.of.ghana1@libertysurf.fr
Ambassadeur : M. le Professeur
M. Albert Owusu-Sarpong



Son Excellence Monsieur Mohammed Houssein Ismael Dilmahomed
Ambassadeur de la République de l'Île Maurice



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Je remercie l'Envol International pour m'avoir donné l'occasion de présenter mon pays, l'Île Maurice une des destinations touristiques les plus prisées au monde, pays touristique, carrefour des cultures africaines, asiatiques et européennes, un véritable modèle d'unité dans la diversité. Il existe un dialogue interculturel basé sur la confiance, l'amitié, la tolérance et le respect de l'autre au sein de la population pluriculturelle. L'investisseur trouve dans notre petit pays les interlocuteurs nationaux valables, une stabilité politique et un secteur privé qui est dynamique.

Le Gouvernement de l'Île Maurice s'est attelé à lutter contre la fraude et la corruption, la drogue, le sida, la pauvreté et l'exclusion, et œuvre pour la protection de l'environnement, la diversification de l'économie mauricienne, le droit au logement et souhaite la libéralisation totale de la radio-télévision nationale.

Nous sommes de ceux qui croient que les gens ont droit au changement, afin que la noblesse d'esprit et les valeurs humaines puissent primer sur le matérialisme. La société civile a un rôle important à jouer et les Organisations Non Gouvernementales doivent redéfinir leur rôle avec l'état à l'ère de la globalisation.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 2.040 km²
 Nombre d'habitants : 1 million
 Capitale : Port-Louis
 Langue officielle : anglais
 Monnaie : roupie mauricienne
 Régime politique : république
 Principales religions : catholique et hindouiste
 Fête nationale : 2 mars

LA SITUATION DU PAYS



Île du sud-ouest de l'océan indien, à environ 800 Kms de la côte est de Madagascar, Maurice est située légèrement au-dessus du tropique du Capricorne par 20°15 S de latitude et 57°35 E de longitude.

Cette île volcanique de 1865 km², 61 Km de long par 47 Km de large, est entourée de récifs de corail, comprend un vaste plateau central et des montagnes impressionnantes.

L'île était connue des Arabes au 10ème siècle. Découverte en 1505 par les portugais et fut occupée par les Hollandais (1598-1712), les français (1715-1810) et par l'Angleterre en

1814. Maurice accéda à l'indépendance le 12 mars 1968 et devint République le mars 1992.

L'Île Maurice est une démocratie parlementaire dont la constitution est modelée sur celle de Westminster. Chaque cinq ans ont lieu les élections générales. Le Pouvoir exécutif revient au Premier Ministre et le Cabinet.

Le climat est relativement doux variant entre 20°C en août à 26°C en février. La population estimée à un peu plus d'un million, est divisée en plusieurs ethnies, les Indo-mauriciens, les Créoles (c-a-d de Souche malgache, africaine et européenne) et les Sino-mauriciens.

Depuis son accession à l'indépendance, l'économie de l'île Maurice était basée sur l'exportation du sucre qui était l'épine dorsale du pays, constituant près de 99% des recettes d'exportation employant 25% de la population active et contribuant à près du tiers de son Produit Intérieur Brut (PIB). Vers les années 1970, le pays a commencé à diversifier son économie en tournant vers l'exportation, à partir de l'établissement de zones franches industrielles qui a connu un succès et l'île est devenue une référence pour les pays en développement. Depuis 1989 le Gouvernement mauricien a établi une Bourse des Valeurs pour financer les besoins croissants des investissements dans l'économie. Le gouvernement a voulu faire de Maurice un centre financier important par l'ouverture des activités bancaires. Il existe, à présent, un secteur financier bien développé stimulant des activités telles que le offshore et les opérations du port franc. Ces activités visent à transformer l'île en un centre régional d'entreposage, de distribution de marketing. Le secteur bancaire est très bien développé à Maurice et des institutions bancaires européennes sont présentes ou représentées sur l'île.



En tant que destination touristique, l'île a des liaisons aériennes avec les principales villes d'Europe, d'Afrique et d'Asie ainsi qu'avec l'Australie et les autres îles de l'océan indien. Maurice est membre de plusieurs organisations régionales et internationales, entre autres, le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Commission de l'Océan Indien (COI).

LES ATTRAITIS DU PAYS

Maurice a toujours connu une stabilité politique et œuvre constamment à la promotion du respect des principes démocratiques fondamentaux, d'une saine gestion des affaires publiques, d'une politique favorisant les forces du marché, pour un étroit partenariat avec le secteur privé.

Le gouvernement mauricien est très ouvert à l'investissement étranger et a adopté une politique libérale à travers de récentes mesures prises pour rehausser la confiance dans le secteur industriel. Le secteur privé mauricien participe activement au développement économique du pays et a contribué au succès de la Zone Franche.

L'île est pourvue d'un bon réseau routier, d'installations et d'équipements, de télécommunication de pointe, d'un aéroport moderne, d'un port en eau profonde, d'un réseau électrique

couvrant l'ensemble du territoire, et d'une fourniture d'eau adéquate.

La main d'œuvre mauricienne est efficace, disciplinée, bilingue avec un niveau d'alphabétisation élevé. L'éducation, le soin médicale sont gratuits. Les relations industrielles harmonieuses persistent grâce à une approche pragmatique de la part des syndicats tant que la fédération des employeurs.

Maurice une des destinations touristiques les plus prisées est un endroit agréable pour vivre et travailler et possède une presse libre et très active avec des journaux tant en langue française qu'en langue anglaise.

Durant les années récentes, le secteur de la technologie a connu une croissance continue. Plusieurs sociétés de renom des Etats-Unis, du Royaume Uni, de la France, de la Belgique, de

l'Afrique du Sud, de Singapour et de l'Inde ont opté pour l'Île Maurice.

L'île Maurice est une terre d'opportunités pour les hommes d'affaires dans les secteurs de la technologie de l'informatique, impression et édition, électronique, mécanique de précision, bijouterie, agro-industrie, textiles et vêtements de haut de gamme.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 127, rue de Tocqueville - 75017 Paris
 Tél : 01.42.27.30.19 - Fax : 01.40.53.02.91

Ambassadeur : M. Mohammed Houssein Ismael Dilmahomed

Email : ambassade.maurice@online.fr



Son Excellence Monsieur Boaz K. Mbaya, Ambassadeur du Kenya en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier l'envol international et présenter le Kenya à ses lecteurs. J'ai l'espoir que ce dossier fournira des informations utiles pour plus d'investisseurs potentiels. Bonne et heureuse année à tous.

LA SITUATION DU PAYS



Le Kenya est situé à califourchon sur l'équateur, sur la côte est de l'Afrique et se présente comme une terre de grande diversité dans son climat, sa topographie et son économie. Elle est dotée d'un riche héritage de faune et de flore avec des contrastes spectaculaires de la splendeur de la vallée du Rift, les plages sur l'océan Indien, le désert au nord et la forêt équatoriale à l'ouest.

Le Kenya est stratégiquement situé à la portée aisée des marchés exportateurs de la région comprenant la Communauté de l'Est Africain (EAC), le marché Commun Est et Sud Africain (COMESA), le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie.

Depuis l'indépendance en 1965, le pays a joui d'une stabilité politique et économique ininterrompue. Le 27 décembre 2002, Son Excellence l'honorable Mwai Kibaki a prêté serment de prise en charge de 3^e Président du Kenya succédant à M. Daniel Arap Moi ; lors des élections le parti National Rainbow Coalition (NARC) est sorti de l'opposition pour gagner à une majorité écrasante avec 125 sièges sur 210. La transition politique s'est déroulée d'une manière pacifique.

Le Kenya se situe sur la Côte Est de l'Afrique avec à ses frontières la Somalie, l'Éthiopie et le Soudan au nord, l'Ouganda à l'ouest et la Tanzanie au sud.

Exportations principales : café, thé, produits horticoles, produits pétroliers, soude et extraits de Pyrethrum

Principaux partenaires commerciaux : Ouganda, Tanzanie, France, Royaume-Uni, Japon, Allemagne, République Sud Africaine, Inde, Etats-Unis, Italie et Arabie Saoudite.

Principales villes : Nairobi (capitale), Mombasa, Eldoret, Kisumu, Nakuru et Thika

Presse : exercice de la liberté de la presse imprimée ou électronique couvrant la totalité du pays

200 correspondants étrangers sont basés à Nairobi.

ONU : Le Kenya abrite le siège de deux organisations dépendant de l'ONU à savoir le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et de l'habitat humain (HABITAT).

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 582.646 km²
- Nombre d'habitants : 29,1 millions
- Capitale : Nairobi
- Langue officielle : Swahili et Anglais
- Monnaie : Kenya Shilling
- Régime politique : démocratie
- Principale religion : 40 % protestants, 30 % catholiques, 6 % musulmans, 23 % autres



LES ATTRAITS DU PAYS

Le gouvernement du Kenya a créé un climat propice à l'investissement pour le secteur privé en libéralisant le contrôle des changes et par des encouragements sur le plan fiscal et la création de zones de développement de l'exportation. Il a également aboli les licences d'importation et d'exportation et mis fin aux restrictions des prêts domestiques aux sociétés étrangères installées sur place. En outre, le gouvernement a libéralisé les marchés de capitaux en créant des garanties aux investisseurs adhérents à l'Agence multilatérale des investissements (MIGA), l'Agence africaine d'assurance du commerce (ATIA) et le Centre international du règlement des litiges.

Les opportunités d'investissement sont énormes dans des secteurs variés comprenant le tourisme, les télécommunications, le transport et en partenariat «joint

Venture» dans des projets d'industrialisation dans le cadre du BOND ou dans les zones de développement des exportations.

Actuellement, le secteur public des entreprises comprenant Telecom Kenya, Kenya Ports Authority, Kenya Railways, Industries Sucrières, la gestion de l'eau est en cours et en voie de privatisation. La disponibilité d'une main d'œuvre hautement qualifiée et un système de communication bien développé ont fait du Kenya un «centre international» pour la région.

La France est le 6^e plus important investisseur au Kenya avec Vivendi Universal, Total Fina ELF, CFAO-DT Dobie parmi les plus grands investisseurs.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 3, rue Freycinet - 75116 Paris
Tél : 01 56 62 25 25 - Fax : 01 47 20 44 41
Télex : KENYARE 640950 F

Ambassadeur : M. Boaz K. Mbaya
Site web : www.kenyaambassy-paris.org



Son Excellence le Dr. Ahmed I. Kharodia
Ambassadeur du Malawi en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Au nom du Président de la République du Malawi, Son Excellence le Dr Bakili Muluzi, je suis très heureux de vous présenter mon beau pays. Comme représentant en France du Malawi, je voudrais vous donner un aperçu rapide de cette terre de lait et de miel, avec sa population de 10 millions d'habitants, communément connue comme «le cœur chaud de l'Afrique». Ce n'est pas une simple fioraison du langage ou une coïncidence que mon pays est affectueusement montré comme «le cœur chaud de l'Afrique»: le caractère pacifique de son peuple, une situation politique très stable, l'attitude souriante et accueillante, l'ingéniosité, l'amitié et l'esprit travailleur sont autant d'éléments justifiant cet honneur. De plus la beauté naturelle préservée du Malawi, les ressources naturelles abondantes aboutissant aux eaux bleu limpides du Lac Malawi font de ce pays un refuge valant la peine d'être visité et une terre intéressante à explorer ou encore à découvrir. Au-dessus de tout, le Malawi a atteint une agriculture forte et viable qui est à la base des plus importants fournisseurs en Afrique de matières premières de qualité et de produits manufacturés. ”

LA SITUATION DU PAYS



La république du Malawi est un pays longiligne (1000 km du nord au sud, largeur maximale 160 km) enclavé (sans accès maritime) situé dans le sud-est africain. Ses trois voisins sont la Tanzanie au nord et nord-est, la Zambie à l'ouest et au nord-ouest et le Mozambique au sud et sud-ouest. Indépendamment du transport routier et du transport aérien, le pays compte sur la voie fluviale (Lac Malawi, 3^e plus grand lac d'Afrique) et ferroviaire. Le Lac

Malawi contient près de 3000 espèces de poissons. Les chaînes de montagnes, les nombreuses rivières et la beauté naturelle des forêts sont des caractéristiques à signaler.

Quelques parties du Malawi anciennement sous le régime britannique et ensuite appelées Nyassaland ont été déclarées protectorat britannique et ce statut s'est poursuivi de 1891 à 1953. Trois pays, la Rhodésie du nord (Zambie), la Rhodésie du sud (Zimbabwe) et la Nyassaland ont fusionnés en Fédération de Rhodésie et Nyassaland. Cette fédération a été dissoute en décembre 1963. Le Malawi devient indépendant le 6 juillet 1964.

Depuis le recouvrement de l'indépendance, le Malawi était un état à parti unique jusqu'au début 1990. C'est au référendum du 14 juin 1993 que les Malawiens ont voté pour le multipartisme. Le 17 mai 1994, des nouvelles élections ont amené au pouvoir Elson Bakili Muluzi, 1^{er} Président du Malawi démocratiquement élu au suffrage universel. Depuis, le pays s'est engagé sur la voie de la libéralisation et de la démocratisation avec une

constitution qui garantit les droits humains fondamentaux (liberté d'expression et d'association de culte). Le Président a été réélu en 1999.

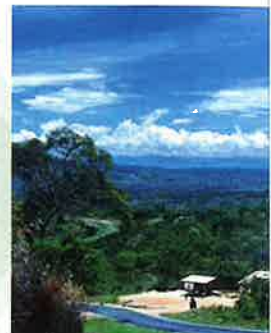
Le Malawi a toujours entretenu des liens très chaleureux et des relations diplomatiques cordiales avec plusieurs gouvernements, l'ONU, l'Union Européenne. C'est un membre actif de la Communauté du Développement du sud de l'Afrique (SADC) et du Marché Commun de l'Est et Sud de l'Afrique (COMESA).

Le maïs est la production dominante et l'aliment de base. La pêche et le traitement de ses produits sont des activités économiques majeures autour des lacs. Le Malawi a également des activités industrielles et des traitement de base tels que tabac, thé, sucre, maïs, riz, arachide, coton, graisses oléagineuses, fruits et légumes. Autres industries : contreplaqué, plastiques, textile et habillement, instruments pour l'agriculture, briques et tuiles pour les toits, ciment, articles émaillés.

Riche variété de chants traditionnels, danses accompagnées de tambours, arts et artisanat en bois et ivoire.

LES DONNEES DU PA

Superficie : 118.484 km²
Nombre d'habitants : 10,7 millions
Capitale : Lilongwe
Langue officielle : chichewa, anglais, dialectes
Monnaie : kwacha
Régime politique : république
Principales religions : animiste, chrétienne, musulmane
Fête nationale : 6 juillet



LES ATTRAITS DU PAYS

Investissement : le pays offre des conditions favorables à l'investissement et une fourniture sûre de main d'œuvre et de matières premières.

Secteur touristique : le Malawi est un pays avec des ressources naturelles belles et captivantes.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 20, rue Euler - 75008 Paris
Tél : 01 40 70 18 46 - Fax : 01 47 20 20 27
Email : malawi.embassy@libertysurf.fr

Ambassadeur : Dr. Ahmed I. Kharodia
Vice Ambassadeur : Dr. Nelson Ngwira
Conseiller : Rév. Dr Overtoun Mazunta



COMPTOIR FRANÇAIS DE L'OR

Monnaies or et argent - Achat - Vente - Expertise - Or coté en Bourse - Numismatique
Pièces d'argent démonétisées - Change devises

CHANGE - TAUX EXCEPTIONNELS EXCEPTIONNALS RATES - NUMISMATIQUE

Tél : 01 42 36 21 46

39, rue Vivienne 75002 PARIS (angle rue Saint-Marc) - Fax 01 40 26 51 17 - Email : cfo-or@wanadoo.fr - jpgarnier-cfo@wanadoo.fr



Son Excellence Monsieur Sidney SOKHONA
Ambassadeur de la Mauritanie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ La publication de l'Édition l'Envol International m'offre l'agréable occasion de remercier ses responsables pour l'intérêt qu'ils portent à mon pays. Un pays qui mérite d'être connu et visité pour l'hospitalité de ses habitants et l'accueil enchanteur de ses paysages pittoresques. Mais au delà de considérations touristiques, la Mauritanie est aujourd'hui un pays qui évolue rapidement sous la direction du président Maouya OULD SID'AHMED TAYA avec des institutions démocratiques pluralistes et une économie libérale prospère. ”

LA SITUATION DU PAYS



Politique : le pays est entré dans une ère démocratique à partir de 1991 avec des institutions démocratiques pluralistes issues de la constitution de juillet 91. Le régime est présidentiel avec un parlement bicaméral et une séparation nette entre les trois pouvoirs.

Histoire :

Ancienne colonie française, la Mauritanie accède à la souveraineté internationale le 28 novembre 1960. Le pays connaît un climat aride dans sa moitié nord à cause de la vaste étendue du Sahara dans cette partie et une région à dominante soudano-sahélienne au Sud.

Après avoir successivement connu un régime de parti unique durant les 18 premières années qui ont suivi l'indépendance, un régime militaire jusqu'en 1991 ; le pays est entré dans une ère démocratique à partir de cette date avec des institutions démocratiques pluralistes issues de la constitution de juillet 91. Le régime est présidentiel avec un parlement bicaméral et une séparation nette entre les trois pouvoirs.

Depuis 1992, des élections démocratiques ont lieu régulièrement (le président est élu pour 6 ans tandis que l'Assemblée Nationale l'est pour 5 ans). Une presse libre comprenant une vingtaine de publications et un pluralisme politique et syndical contribuent au renforcement de ce climat démocratique.

L'économie du pays réalise des performances notables ces dernières années avec un taux de croissance compris entre 4 et 5 %. Entièrement libérale avec un code d'investissement très incitatif, elle repose essentiellement sur le fer (12 millions de tonnes exportés par an), le poisson, l'or, le bauxite et le phosphate. Le secteur agricole a connu, ces dernières années, une véritable révolution en dépit des sécheresses successives et du climat en grande partie désertique. Le mil, le sorgho, le riz (culture irriguée) et les légumes en sont les principales productions. La Mauritanie est un pays de grand élevage extensif avec des millions de têtes

LES ATTRAIT DU PAYS

Depuis l'instauration d'un régime démocratique pluraliste en 1991, l'Etat s'est progressivement désengagé des secteurs économiques presque entièrement libéralisés aujourd'hui, avec un code d'investissement très incitatif. Le pays a adhéré à l'OMC en 1995.

Les secteurs économiques les plus porteurs sont : les minerais (fer, or, bauxite et phosphate), l'agriculture, l'élevage, les infrastructures routières et aéroportuaires, le poisson (la Mauritanie a la réputation d'avoir les côtes les plus poissonneuses), le tourisme en net progrès ces dernières années.

Mais, les axes de développement prioritaires sur lesquels les pouvoirs publics mettent tout leur poids et orientent les investisseurs restent la lutte contre la Pauvreté, la Santé et l'Éducation.

En ce moment, le pays connaît une véritable révolution culturelle avec la construction à travers tout le territoire

national, de bibliothèques et leur dotation en ouvrages. Il faut noter que le taux de scolarisation a atteint en 2000, 90 % dans le primaire où l'enseignement est obligatoire et plus de 60 % dans le secondaire.

La Mauritanie reste un pays ouvert, tolérant et accueillant.

- Libéralisation des secteurs économiques avec un code d'investissement très incitatif
- Adhésion à l'OMC en 1995
- Quelques secteurs d'investissement : les minerais (fer, or, bauxite et phosphate), l'agriculture, l'élevage, les infrastructures routières et aéroportuaires, le poisson, le tourisme
- Axes de développement prioritaires : lutte contre la pauvreté, la santé et l'éducation
- Véritable révolution culturelle : construction à travers tout le territoire national de bibliothèques.

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 1.026.000 km²
- Nombre d'habitants : 2,5 millions
- Capitale : Nouakchott
- Langue officielle : arabe
- Monnaie : ouguiya
- Régime politique : République islamique
- Principales religions : musulmane
- Fête nationale : 28 novembre



bovins, d'ovins et de camélins. L'industrie, surtout légère comprend des unités de transformation du poisson, du fer, du papier, de pâtes alimentaires, d'huile et une industrie laitière très variée développée ces dernières années.

Enfin le pays a découvert récemment de vastes gisements de gaz naturel et d'importants gisements de pétrole off shore aux larges des côtes.

Sur le plan diplomatique, la Mauritanie a établi des relations avec la majorité des pays sur les cinq Continents ; elle est membre fondateur de l'Organisation de l'Unité Africaine, devenue l'Union Africaine, de l'Union du Maghreb Arabe, de la Ligue Arabe, de la Conférence Islamique, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et évidemment de l'ONU et des Organisations Internationales rattachées ou émanant de celle-ci.

La population du pays est d'environ 2 500 000 habitants. La religion principale est l'islam de rite sunnite malékite.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 5, rue de Montevideo - 75116 Paris
Tél : 01.45.04.88.54 - Fax : 01.40.72.82.96

Ambassadeur : M. Sidney SOKHONA



Son Excellence Madame Fernanda Lichale
Ambassadeur du Mozambique en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Assuré d'une stabilité politique et macro-économique au Mozambique, le pays offre de plus grandes opportunités d'investissements depuis 1992. Jouissant d'un climat politique et économique stable, le grand défi du gouvernement mozambicain consiste actuellement dans la recherche de partenaires visant à attirer des investissements pour le Mozambique destinés à contribuer au développement national et la réduction de la pauvreté.

Notre pays a célébré le 4 octobre 2002 dix années de paix suivant l'accord signé en 1992. La commémoration de cette date représente la réaffirmation d'un compromis visant la consolidation de la stabilité politico-économique, de la démocratie et d'un Etat de droit.

Le Mozambique maintient d'excellentes relations d'amitié et de coopération avec la France. Sa stratégie consiste à exploiter profondément ces relations, à tous les niveaux, identifiant les intérêts communs pour la réalisation de projets et dans le sens d'un bénéfice mutuel.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 799.380 km²
 Nombre d'habitants : 17,2 millions
 Capitale : Maputo
 Langue officielle : portugais
 Monnaie : metical
 Régime politique : république
 Principales religions : catholique, m...
 Fête nationale : 25 juin

LA SITUATION DU PAYS



Le Mozambique est situé sur la côte orientale de l'Afrique, face à Madagascar, entre la Tanzanie, le Malawi, la Zambie, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud et le Swaziland.

Le pays fait parti des institutions de Bretton Woods depuis 1997. Il est aussi membre de la communauté des pays africains de langue portugaise (PALOP), membre de la communauté de développement de l'Afrique australe, au sein duquel il est chargé du secteur des transports et télécommunications. Le Mozambique est signataire de la

convention de Lomé remplacé par l'accord de Cotonou et membre de l'UA (Union Africaine) Il est aussi membre de l'Organisation de la Conférence islamique et de l'association des pays riverains de l'Océan Indien (Indian Ocean Rim : IOR) depuis 1996.

De par son intégration géographique dans un ensemble de pays anglophones, le Mozambique a été admis au sein du Commonwealth en 1995.

Le retour à la paix, l'intervention massive des bailleurs de fonds et la stabilisation de la situation politique sont autant de facteurs ayant créé un environnement propice au développement du pays. La conjonction de bons fondamentaux et de la confiance retrouvée, expliquent l'augmentation équilibrée du PIB (croissance de 12 % en 2002 - tous les secteurs y contribuent, en particulier l'agriculture).

L'effet positif de la stabilisation économique et monétaire, conjugué au développement rapide d'un secteur privé compétitif (privatisations et nouveaux investissements) sera certainement la source d'une croissance potentielle soutenue.



LES ATTRAITS DU PAYS

Sa localisation géostratégique le place en effet dans une position idéale comme pays de transit, pour le commerce international de ses voisins.

Le Mozambique est un pays à très forte vocation agricole, secteur représentant 40 % du PIB et 25 % des exportations hors pêche. Les principales cultures d'exportations sont la canne à sucre, la noix de cajou, le coton, le coprah, le tabac, le thé et l'horticulture. La pêche, quant à elle, est l'un des principal secteur pourvoyeur de devises. La crevette appelée « Or rose », est le 1er produit d'exportation et assure plus du tiers des recettes d'exportation.

Les ressources minières du Mozambique sont l'amiant, le marbre, l'or, la bauxite, les sables lourds et terres rares, pierres précieuses et semi-précieuses.

Le pays dispose de ressources énergétiques fossiles en quantité appréciable (charbon, gaz naturel) mais son potentiel hydroélectrique en fait un pays à vocation exportatrice en la matière

Le Mozambique dispose de nombreux atouts naturels pour devenir une destination touristique importante. Ses 2.500 km de côtes baignées par l'Océan Indien affichent une diversité de paysages extraordinaires, alternant plages de sable fin, îles, barrières de corail et côtes rocheuses. Le Mozambique est l'un des rares pays d'Afrique à pouvoir proposer à la fois du tourisme nautique, d'espace et de découverte.

Le projet Mozal : il s'agit d'une usine d'aluminium qui dispose initialement d'une capacité de production de 245.000 tonnes susceptible d'être doublée ultérieurement. La totalité de la production est destinée à l'exportation.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 33, rue Laugier - 75017 Paris
 Tél : 01.47.64.91.32 - Fax : 01.44.15.90.13
 Ambassadeur : Mme Fernada Lichale

Premier secrétaire : M. Carlos Costa
 Section culturelle : M. Carlos Costa
 Section administrative : M. Joao de Castro



Son Excellence M. Wilfried I. Emvula
Ambassadeur de Namibie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« Bienvenue en Namibie » terre des grands espaces, pays de captivante beauté avec une abondance de ressources naturelles et d'ensoleillement. La Namibie est connue pour l'hospitalité de son peuple ainsi que par la variété de ses paysages, avec le Désert Namibien reconnu le plus vieux du monde. La Namibie est le 1er pays à l'échelle mondiale à inclure la protection de l'environnement et des animaux dans sa Constitution. C'est ainsi que près de 15,5 % de son sol a été réservé au Park National pour la conservation des espèces rares d'animaux, d'oiseaux et de flore. La Namibie est un pays au ciel bleu clair et au climat agréable ; la température estivale varie entre 20 et 35 ° tandis qu'en hiver, elle peut descendre à moins de 0°.

La Namibie est bénie par une infrastructure physique bien développée et une stabilité politique. Notre économie comprend 3 secteurs ; l'agriculture, la pêche et l'exploitation minière constituant les plus importants courants d'échange avec l'étranger. La Namibie est un des plus grand pays en matière de production de diamants dans le monde, tandis que d'autres minéraux tels que le cuivre, l'uranium, l'étain, le plomb, le zinc sont aussi disponibles. De plus le tourisme se développe rapidement et devient un des piliers économiques du pays.

La Namibie a récemment lancé une campagne d'investissement soutenue afin d'attirer des investisseurs étrangers. A cette fin, le Gouvernement de la République de Namibie s'est engagé à créer et à assurer un climat économique propice au développement des investissements et des projets techniques. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'avantages commerciaux. Pour ceux d'entre vous qui auraient manqué l'occasion de trouver une place favorable, je dis, la Namibie est l'endroit idéal pour investir avec toutes les garanties offertes.

LA SITUATION DU PAYS



La Namibie tire son nom du désert de Namibie qui s'étend sur 1.500 km de rivage, une caractéristique géologique unique, renommée par la qualité captivante et impeccable de ses paysages. Cette remarquable terre aux nombreux contrastes est située sur la côte Atlantique Sud de la côte subsaharienne de l'Afrique. Elle partage ses frontières avec l'Angola et la Zambie au nord, l'Afrique du Sud au sud et sud-est, le Botswana à l'est et le Zimbabwe à l'extrémité est de Caprivi.

L'évolution historique de la Namibie a été turbulente et héroïque et remonte à plusieurs siècles. L'histoire moderne du pays, notamment du 19^e siècle à nos jours, a été marquée par la lutte du peuple pour son indépendance politique et économique ainsi que par son combat contre la pauvreté et l'esclavage. La Namibie devient protectorat allemand en 1884, protectorat qui cessera après la 1ère guerre mondiale. En 1920, après une courte domination britannique, la Namibie est administré par l'Afrique du Sud sous mandat de la SDN, qui l'annexera comme l'une de ses provinces. Ce n'est qu'en 1988, suite à l'application de la résolution 435 des Nations Unies qu'un processus de paix conduira à l'indépendance du pays le 21 mars 1990.

La Namibie est connue pour sa stabilité politique. C'est une démocratie qui reconnaît le multipartisme. La Constitution de la République garantit aux citoyens la dignité, l'égalité et les droits de l'homme. Le président cumule les deux prérogatives de Chef de l'Etat et Chef du Gouvernement. Le pays a un système législatif bicaméral : Conseil National et Assemblée Nationale.

Relativement jeune, la Namibie est fière du rôle qu'elle joue sur l'échiquier international : membre de l'ONU, de l'organisation de l'Unité Africaine (UA), de la Communauté du développement Sud-Africain (SADC), du Marché Commun de l'Afrique de l'Est (COMESA) et du Commonwealth.

LES ATTRAITS DU PAYS

La position stratégique de la Namibie est un atout pour les investisseurs étrangers.

La Namibie a d'abondantes ressources naturelles et des potentialités économiques variées qui peuvent être promues à travers les investissements directs, « joint venture » ou autre type de partenariat.

Postes et télécommunications, réseaux de transport ferroviaire, routier, maritime et aérien sont modernes.

Les investissements étrangers potentiels bénéficient d'incitations encourageantes en matière fiscale et profitent d'un système judiciaire fiable

Le secteur manufacturier a réellement besoin d'être développé.



A l'indépendance, la Namibie a hérité d'une structure économique traditionnelle entièrement axée sur la satisfaction des marchés extérieurs par l'extraction et l'exportation des matières premières. Le pays est importateur de machineries et d'équipement. Les piliers principaux de l'économie namibienne sont : l'exploitation minière, l'énergie, la pêche, l'agriculture, et le tourisme qui connaît la plus rapide expansion.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 80, av Foch / 17, square de l'Avenue Foch - 75016 Paris
Tél : 01 44 17 32 65 - Fax: 01 44 17 32 73

Email : namparis@club-internet.fr

Site web : www.gmnet.gov.na

Ambassadeur : M. Wilfried I. Emvula

Conseiller (polyvalent) : M. Jeroboam Shaanika
Service Economique (Commercial) :

Mme Mary-Tuyeni Hangula

Service Culturel (bilatéral) : M. Irvin Gerhard Möller





LE CHARGÉ D'AFFAIRES

M. Lewis D. Balinda, diplomate de carrière, a occupé ses fonctions pour l'Ouganda à Canberra, Kigali et Bruxelles ainsi qu'au quartier général de Kampala. Avant sa mission à Bruxelles, M. Balinda a exercé au Ministère des Affaires Etrangères la fonction de Responsable de l'Information. Il a représenté l'Ouganda au sein de plusieurs conférences et réunions internationales de haut niveau. Il est marié et père de quatre enfants.

LA SITUATION DU PAYS

L'Ouganda est un pays d'étonnante beauté, aux couleurs vibrantes, au peuple sociable et courtois fier de vivre uni en dépit de ses diverses origines culturelles. Il bénéficie de sites, et d'une faune à couper le souffle. C'est le berceau de la source du Nil et des splendides chutes de Murchison. Situé sur un immense plateau au dessus de l'équateur, l'Ouganda de par sa position profite d'un climat très agréable (températures idéales et ensoleillement toute l'année). L'Ouganda a une position stratégique, enclavé entre le Soudan, le Kenya, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et la Tanzanie, région incluant des pays d'Afrique économiquement importants, riche en ressources avec un marché substantiel au futur prometteur. C'est un pays qui revendique le plus important accroissement économique de la région. Pour ce faire, le peuple ougandais essaie d'orienter sa politique vers un Gouvernement Représentatif et d'établir une économie de marché diversifiée et viable.

Au cours des 11 dernières années, l'économie de l'Ouganda a plus que doublé. Le revenu global annuel par habitant s'est accru et représente 6,9 % du PIB. Le pays a réalisé une forte croissance économique en offrant tout un éventail de produits, profitant d'une baisse de l'inflation et d'une balance des paiements améliorée, ce grâce à l'implémentation de diverses politiques macro-économiques et réformes structurelles. La structure de l'économie ougandaise a changé de manière significative avec une croissance plus rapide de la fabrication et de la construction, et une baisse relative de l'agriculture. En l'espace de seize ans, l'inflation est passée de 16,1 % à moins de 5 % aujourd'hui. Les politiques sus-mentionnées ont favorisé la baisse de la pauvreté pour toutes les catégories sociales et dans toutes les régions.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 236.040 km²
 Nombre d'habitants : 23 millions
 Capitale : Kampala
 Langue officielle : anglais
 Monnaie : shilling
 Régime politique : république
 Fête nationale : 9 octobre

LES ATTRAITS DU PAYS

A travers la libéralisation de l'économie et la privatisation des compagnies publiques, l'économie s'est stabilisée. Cela attire de nouveau les investisseurs, l'Ouganda étant reconnu pour sa stabilité politique dans une région turbulente en tant que vraie Perle de l'Afrique. L'Ouganda est à présent une des principales régions pour le FDI au sein du marché régional naissant de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). Les principaux investisseurs sont la Grande-Bretagne, le Kenya et l'Inde (plus de la moitié des investissements étrangers). L'UIA (Uganda Investment Authority) est une agence spécialisée pour attirer les investisseurs dans le pays. L'Ouganda se démarque pour sa destination touristique unique. Le pays a montré son potentiel dans les exportations des poissons, fleurs coupées et industrie textile naissante.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : Avenue du Tervuren 317 - 1150 Bruxelles - Tél : 32 2 762 58 25 - Fax : 32 2 762 58 26
 Ambassadeur : M. Lewis D. Balinda - Conseillers : M. Philip Odida - Mme Tembo Ka
 1^{er} Secrétaire : M. Julius Kabanga Singoma - 2^e Secrétaire/Consul : M. Godfrey Kwana



Son Excellence Monsieur Callixte d'Offay
 Ambassadeur des Seychelles en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"A l'occasion de la parution de ce numéro de l'Envol International, je voudrais remercier tous les responsables et les collaborateurs pour cette heureuse initiative. Je suis convaincu qu'elle contribuera d'une manière significative au renforcement des relations d'amitié et de partenariat commercial, économique et culturel entre la France et nos pays respectifs."

LA SITUATION DU PAYS



L'Etat des Seychelles est un archipel constitué de 115 îles situé au cœur de l'Océan Indien.

Sous influence française puis britannique, les Seychelles ont accédé à l'indépendance en 1976.

Les institutions du pouvoir d'Etat sont constituées par le Président de la République et l'Assemblée Nationale.

Pour tenir compte de l'évolution régionale et internationale, les Seychelles ont dû recadrer leur rôle et réorienter leur diplomatie pour passer d'une diplomatie dite classique à une diplomatie économique.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 455 km²
 Nombre d'habitants : 80.000
 Capitale : Victoria
 Langue officielle : français, créole,
 Monnaie : roupie
 Régime politique : république
 Principales religions : chrétien
 Fête nationale : 18 juin

LES ATTRAITS DU PAYS

Les deux principaux piliers de l'économie seychelloise sont le tourisme et la pêche. Ces activités sont menées dans le respect de l'environnement. A cet effet, un Plan de Gestion de l'Environnement des Seychelles 2000-2010 a été lancé, lequel plan est le fer de lance du développement durable pour le pays.

Les autorités seychelloises s'attachent également à sensibiliser les acteurs du commerce international et à encourager les investissements étrangers. De par sa localisation stratégique dans l'Océan Indien, les Seychelles sont naturellement appelées à jouer un rôle déterminant dans la région comme plateforme de redistribution et comme tremplin vers les marchés africains.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 51 avenue Mozart - 75016 Paris
 Tél : 01 42 30 57 47 - Fax : 01 42 30 57 40
 Ambassadeur : M. Callixte d'Offay



Son Excellence Docteur Jacques Bihozagara
Ambassadeur du Rwanda en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Le Rwanda, pays enclavé d'Afrique Centrale doit aujourd'hui sa célébrité hélas, à l'histoire récente où, en l'espace de trois mois, a perdu entre 1.000.000 et 1.500.000 de ses citoyens. C'était d'Avril à Juin 1994. Des citoyens rwandais éliminés par d'autres Rwandais !

Et pourtant, le Rwanda est l'un des rares pays d'Afrique où le peuple parle une même langue, avait une même religion, et un même roi, bref, une culture commune. L'argument ethnique qui a servi de justification au régime du Feu Président Habyarimana pour exterminer une partie de ses protégés est à chercher dans l'histoire récente de la colonisation et christianisation du Rwanda. Victime du célèbre principe colonial « *divia impera* » qui a permis au colonisateur d'asseoir son autorité en Afrique et ailleurs, le peuple rwandais fut précocement et injustement privé de ses valeurs ancestrales qui formaient la pièce maîtresse de son unité.

Dernière cible des éminents explorateurs du monde, le Rwanda fut aussi le théâtre d'un bouleversement socio-politique sans précédent en Afrique Subsaharienne. Ceci se passa en 1923, lorsque la Belgique succédant à l'Allemagne se vit confier la tutelle du Rwanda par la Société des Nations (SDN). Alors que l'Allemagne avait su asseoir son autorité par un mode d'administration indirecte, son successeur eut à peine le temps de convaincre le roi Musinga de se convertir au christianisme qu'un divorce fut signé. Prié d'abdiquer au profit de son fils Rudahungwa (13 ans), Musinga fut déporté vers Kamembe puis Moba dans l'ancienne gigantesque colonie belge, le Congo, avec une partie de ses fidèles. Son fils Rudahungwa sera baptisé plus tard du prénom de Charles Léon Pierre et consacra plus tard le Rwanda au Christ Roi, déclinant par là-même son autorité face à celle de l'Eglise catholique. Le Rwanda allait sombrer dans une spirale de transformations sociales et politiques sans issue pour ne pas parler d'issue fatale. Le génocide et les massacres qui ont coûté la vie à plus de 1.000.000 d'âmes en 1994, trouve ses racines et sa justification dans une politique de domination ayant adopté comme stratégie le principe de la division pour régner.

La réconciliation des Rwandais passe impérativement par une réécriture de l'histoire du Rwanda. Les clichés et caricatures longtemps entretenus par le pouvoir colonial puis par les régimes fantoches qui se sont succédés de 1992 à Avril 1994 ne trouvent plus de champ d'application dans un Rwanda débarrassé de mention d'ethnies dans les cartes d'identité.

Enfin pour la première fois, dans un Rwanda post-colonial, le peuple s'est doté des institutions à base élargie qui travaillent d'arrache-pied pour reconstruire un pays pacifié et un peuple réconcilié avec lui-même. ”

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 26.338 km²
- Nombre d'habitants : 7 millions
- Capitale : Kigali
- Langue officielle : français
- Monnaie : franc rwandais
- Régime politique : république
- Principales religions : chrétienne
- Fête nationale : 1^{er} juillet



LA SITUATION DU PAYS



Situé au cœur même de l'Afrique, le Rwanda – pays des mille collines – offre, sur un territoire exigu, un patrimoine naturel d'une rare beauté et d'une rare variété. Il se situe exactement aux confins de l'Afrique Centrale et de l'est et partage ses frontières avec l'Ouganda au nord, le Burundi au sud, le Congo à l'ouest et la Tanzanie à l'est.

Le Rwanda est indépendant depuis 1962. Avant l'occupation par les forces coloniales (les Allemands puis les Belges), la connaissance scientifiquement élaborée de l'histoire identifie trois composantes sociales d'un même peuple. Avec la colonisation débute une intrusion de facteurs d'ethnisation, de racialisation et d'aliénation. Survient alors l'époque des indépendances. Le début du génocide se situe à cette période et de la première

république sous le régime de Grégoire Kayibanda. En effet, c'est à cette période qu'on a observé au Rwanda les premières tueries ciblées de tutsi, l'exil des rescapés et les camps de concentration de tutsi.

Le paroxysme a été atteint en avril 1994, lorsque la machine à tuer, mise sur pied par le gouvernement et d'administration de Juvénal Habyarimana, fut mise en place.

Le premier acte visant la restauration de l'unité des Rwandais fut l'abolition de la mention ethnique dans les pièces d'identité. Pour asseoir et consolider sa politique, une Commission dite d'Unité et de Réconciliation Nationale a été créée.

L'Etat de droit au Rwanda est articulé autour de 4 principes : l'unité des Rwandais, la démocratie, le pluralisme, le respect des droits de l'homme. Pour sa mise en œuvre, il a été décidé de la création de 4 commissions spécialisées à base élargies : la Commission pour l'Unité et la Réconciliation Nationale, la Commission des Droits de l'Homme, la Commission Electorale, la Commission Juridique et Constitutionnelle.

L'agriculture est, de loin l'activité économique dominante du Rwanda. Près de 80 % de

la population active travaille dans ce secteur.

Les cultures vivrières de subsistance prédominent. Elles se pratiquent dans de petites exploitations familiales (56 % ont moins d'un hectare). Ces cultures concernent les haricots verts, la patate douce, le sorgho, le haricot, le petit pois, l'arachide, le soja, le maïs, la pomme de terre ... et surtout la banane qui occupe la 1ère place dans la production de ces cultures (légume mais également base de fabrication de la boisson nationale : la bière de bananes).

L'artisanat représente le 2ème employeur du pays.

Les industries manufacturières comprennent une large gamme : unités industrielles de transformation des produits agricoles, industries agroalimentaires, des biens de consommation, matériaux de construction, chimiques, papier et emballage, bois, extractive.



LES ATTRAITS DU PAYS

Le café (arabica d'altitude très côté dans le monde), culture de rente du Rwanda rapporte en moyenne 70 % des recettes d'exportation du pays. Le thé rwandais cultivé également en altitude assure quant à lui 15 % des recettes de l'export. Autre culture d'exportation : le pyrèthre, plante à fleurs blanches dont la poudre est un puissant insecticide naturel.

Principaux attraits touristiques du pays, le Parc National de l'Akagera et le Parc National des Volcans possèdent une flore et une faune ailée aux splendeurs de son héritage naturel valeur inestimable, pierre angulaire du tourisme.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 12, rue Jadin - 75017 Paris
Tél : 01.42.27.36.31 - Fax : 01.42.27.74.69
Ambassadeur : Dr. Jacques Bihozagara

1^{er} Conseiller : M. Edison Nyandwi
2^e Conseiller : Mme Venentie Sebudandi



Son Excellence Madame Faiza Kefi
Ambassadeur de Tunisie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« Je voudrais remercier l'équipe de la société SICZ pour leur initiative pertinente d'éditer un annuaire diplomatique intitulé « l'Envol International », destiné à promouvoir les pays présents en France dont le mien, et à en faire connaître les opportunités d'investissement et d'affaires. Je suis persuadée, que cet annuaire constituera un excellent instrument de travail, permettant d'aider ses lecteurs, à mieux connaître la culture, l'histoire, l'économie et les potentiels de l'autre et à contribuer, dans la foulée, à consolider le partenariat multiforme entre la Tunisie et la France. Pour faire une présentation rapide de mon pays, je dirais qu'au terme de la réalisation de son 9^e plan de développement (1997-2001), la Tunisie vient de clôturer une phase cruciale de son histoire. Cette période a permis à la Tunisie d'améliorer sa compétitivité, de renforcer les bases d'une économie émergente et de consolider les acquis sociaux du pays à travers l'approfondissement et la diversification des réformes engagées depuis plus d'une décennie et l'adoption de plusieurs programmes en vue de garantir les meilleures conditions d'intégration de l'économie nationale dans l'environnement mondial, arabe et euro-méditerranéen, par la mise en œuvre effective des accords de partenariat et de libre-échange avec l'Union Européenne et avec les pays frères et amis.

S'agissant des investissements directs étrangers, la Tunisie est appelée à mobiliser entre 2002 et 2006 près de 3350 millions de dollars US, contre 2800 millions de dollars US, réalisés au cours du Plan de développement quinquennal 1997-2001. Pour atteindre cet objectif, la Tunisie dispose d'atouts importants, parmi lesquels je citerai notamment :

- la proximité de l'Europe et l'offre de délais de livraison courts
- l'accès en franchise des droits et taxes des produits industriels sur le marché de l'Union européenne
- des incitations fiscales et financières avantageuses
- la présence de compétences techniques confirmées
- une haute qualification managériale
- des coûts de production compétitifs
- la présence de fabricants leaders
- une infrastructure de transport et de communication en amélioration.

Afin de répondre à un besoin avéré d'information sur les opportunités d'investissement en Tunisie, les autorités tunisiennes ont mis en place des structures d'information appropriées, incarnées par le Service économique de l'Ambassade et la Représentation à Paris de l'Agence tunisienne de Promotion de l'Investissement Extérieur. »

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 162 155 km²
 Nombre d'habitants : 9,5 millions
 Capitale : Tunis
 Langue officielle : arabe
 Monnaie : dinar Tunisien
 Régime politique : république
 Principales religions : islam sunnite
 Fête nationale : 20 mars



Mosquée de Kairouan ou la « Médina », vieille ville de Tunis.

La Tunisie abrite de nombreux festivals internationaux : le Festival d'été de Carthage, Doug Hammamet, le Festival international de musique symphonique d'El Jem ou les Journées cinématographiques et les Journées théâtrales de Carthage

LA SITUATION DU PAYS

Depuis son Indépendance, en 1956, la Tunisie a connu une longue et profonde mutation politique. Des réformes fondamentales ont été introduites depuis 1987 pour promouvoir le processus démocratique et consacrer l'état de Droit et des Institutions. Le Président de la République est élu, pour cinq ans, au suffrage universel. Le pouvoir législatif est exercé par la Chambre des Députés dont les membres sont élus au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. La Constitution garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté de conscience et consacre le pluralisme politique.

La Tunisie adhère aux conventions internationales sur les droits de l'homme, de la femme et de l'enfant. Elle se place comme l'un des pays les plus engagés sur la voie de la modernité, notamment sur l'émancipation de la femme, clef de voûte du progrès social.

L'essentiel du budget de l'Etat va aux structures de développement social et humain. Le PNB par habitant a enregistré une hausse particulièrement sensible, passant à 2701,8 dinars en 2000. L'économie tunisienne, en plein essor, a créé un climat particulièrement attractif, notamment pour les investisseurs de l'Union Européenne, du Japon et des Etats-Unis. Environ 2 100 firmes étrangères ont réalisé des investissements directs ou monté des opérations de joint-venture avec des partenaires locaux. Les principales exportations tunisiennes sont constituées par le pétrole brut, les minerais, les produits manufacturés et les produits agricoles dont l'huile d'olive, mondialement réputée.

- 814 av. J.-C. : Fondation de Carthage, métropole brillante et prospère
- VII^e s. : Conquête islamique
- XVI^e s. : Domination de la Tunisie par l'Empire Ottoman
- 1881 : Etablissement d'un Protectorat français sur la Tunisie
- 20 mars 1956 : Indépendance de la Tunisie
- juillet 1957 : Proclamation de la République. Président : Habib Bourguiba
- 7 novembre 1987 : Accession à la Présidence de Zine El Abidine Ben Ali

Synthèse de civilisations diverses, la Tunisie s'est toujours distinguée par l'intensité de son activité culturelle. L'art architectural arabo-musulman retient particulièrement l'attention dans la Grande

LES ATTRAITS DU PAYS

• Une situation géographique stratégique pour les échanges commerciaux, à proximité de l'Union Européenne et du Maghreb arabe • L'adoption d'un Code d'incitation aux investissements, offrant de nombreux avantages et des exonérations douanières et fiscales aux investisseurs étrangers • L'allègement des formalités administratives pour l'obtention des agréments nécessaires à l'investissement en Tunisie • Un réseau de transports et d'infrastructures développé et moderne (7 aéroports internationaux et 8 ports reliant la Tunisie aux Etats-Unis et à l'Europe) • Une économie moderne, qui parie sur l'apport des femmes et retient l'éducation comme secteur prioritaire de l'investissement • Une économie diversifiée où les secteurs de pointe comme l'informatique sont parmi les plus développés du continent africain • Un site touristique parmi les plus visités au monde, grâce à la beauté de ses plages et de ses paysages sahariens, à ses trésors archéologiques et à ses richesses culturelles • Deux zones franches à Bizerte et à Zarzis, offrant des services de haute qualité.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 25, rue Barbet de Jouy - 75007 Paris
 Tél : 01 45 55 95 98 - Fax : 01 45 56 02 64
 Email : atn.paris@wanadoo.fr
 Ambassadeur : Mme Faiza Kefi
 Ministre Conseiller : M. Mokhtar Hamdi
 Section économique : M. Ridha Zguidane

Section presse : Mme Sihem Zmerli-Chaouch
 Section culturelle : M. Tarek Letaief
 Section administrative : M. Mahmoud Slim
 Section social : M. Mounir Jemni
 Protocole et visas : M. Hichem Essanaa

UNION TUNISIENNE DE BANQUE



VOTRE PARTENAIRE POUR VOS OPERATIONS BANCAIRES EN FRANCE ET AVEC LA TUNISIE

Siège social : 19, rue des pyramides - 75001 PARIS
 Tél : 01 53 45 30 30 - Fax : 01 42 60 90 13

TUNISAIR, LE PLUS COURT CHEMIN VERS LA TUNISIE

NOTRE LIGNE,

VOTRE CONFORT

Espace Privilège est une classe qui vous offre le maximum de confort et de services. Espace Privilège est la manière la plus agréable de voyager avec Tunisair : vous apprécierez le comptoir d'enregistrement spécial et personnalisé, la livraison prioritaire des bagages (franchise de 30 Kg), l'accès au salon Espace Privilège et enfin le service accueillant et raffiné à bord d'une cabine confortable.

Réservation Centrale France :
0820 044 044

Vos horizons, Notre monde



www.tunisair.com

ESPACE PRIVILÈGE

privilégier.

NE CHOISISSEZ PAS LE SITE DE VOTRE
PROCHAIN INVESTISSEMENT
AU HASARD !

Ce n'est pas d'un coup de hasard que l'on fait ses choix stratégiques ! Pas de place à l'impulsion, à la précipitation. Le choix est un acte raisonnable qui suppose discernement et réflexion... Choisir la Tunisie, c'est vous donner les moyens d'optimiser vos investissements. Les raisons sont nombreuses : une économie libérale et compétitive, un accès libre au marché européen, des ressources humaines compétentes, dynamiques et motivées. De plus, cette ambiance favorable aux investissements est accompagnée d'un climat serein où règne une qualité de vie des plus agréables.

INVEST
IN
TUNISIA

Ministère du Développement et de la Coopération Internationale
FIPA-Tunisia : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur
Rue Salaheddine El Ammami
Centre Urbain Nord - 1004 - Tunis
Tél. : (216) 71 703 140 ■ Fax : (216) 71 702 600
e-mail : fipa.tunisia@mdci.gov.tn

Agences Fipa



www.investintunisia.com

Bruxelles

Tél. : (32-2) 512 93 27
Fax : (32-2) 511 17 57
e-mail : fipa1.tunisie@pi.be

Paris

Tél. : (33-1) 45 22 68 57
Fax : (33-1) 45 22 68 53
e-mail : apie.tunisie@wanadoo.fr

Cologne

Tél. : (49-221) 240 3346-47
Fax : (49-221) 240 3446
e-mail : fipacologne@t-online.de

Chicago

Tél. : (1-312) 467 0461
Fax : (1-312) 467 0460
e-mail : fipany@ix.netcom.com

Londres

Tél. : (44-207) 430 1315
Fax : (44-207) 430 1400
e-mail : london@fipa.co.uk

Milan

Tél. : (39-02) 809 297- 809
Fax : (39-02) 809 353
e-mail : fipatunisiamilano@



Son Excellence M. Juma V. Mwachu
Ambassadeur de la Tanzanie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"C'est un grand plaisir pour moi de vous inviter à visiter la Tanzanie, en tant que touriste aussi bien qu'en tant qu'investisseur. La Tanzanie présente de nombreux attraits dont la plus haute montagne d'Afrique, le Kilimandjaro (toit de l'Afrique), et des opportunités d'investissements. Nous sommes également fier de notre faune et des plages sauvages de Zanzibar."

LA SITUATION DU PAYS



La Tanzanie est entourée de 8 voisins : le Kenya et l'Ouganda au nord, le Rwanda, le Burundi et la République Démocratique du Congo à l'ouest, la Zambie, le Malawi et le Mozambique au sud. Elle est bordée à l'est par l'Océan Indien. Le pays obtient son indépendance en 1961 : Tanganyika. En avril 1964, il devient alors la République Unie de Tanzanie après l'union du Tanganyika et de Zanzibar.

C'est donc une République Unie, avec un Président à la tête de l'Etat, avec une Assemblée Nationale et une indépendance judiciaire. Démocratie multipartite depuis 1992 avec 13 partis politiques identifiés, dont 5 sont représentés à l'Assemblée Nationale – pour plus d'informations, consulter le www.tanzania.go.tz. Economie de marché libre. L'agriculture représente 49 % du PNB. Les secteurs de croissance sont le tourisme et l'exploitation minière. Les exportations, essentiellement vers l'Union Européenne, incluent le café, le thé, le coton, le sisal, l'anacardier, les épices et produits de la pêche.

La Tanzanie compte environ 30 représentations diplomatiques à l'étrangers dont 7 en Europe de l'Ouest. Leur mission est de promouvoir la Tanzanie comme destination principale pour les investissements, le commerce et le tourisme.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 945,090 km²
Nombre d'habitants : 37,1 millions
Capitale : Dodoma
Langue officielle : swahili, anglais
Monnaie : shilling tanzanien
Régime politique : république
Principales religions : chrétienne
Fête nationale : 26 avril

LES ATTRAITS DU PAYS

Opportunités d'investissement dans l'agriculture, le tourisme, l'infrastructure – dont réseaux routiers et ferroviaires – les télécommunications, les sources d'énergie, le textile, le cuir.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 13, av Raymond Poincaré - 75116 Paris - Tél : 01 53 70 63 66 - Fax : 01 47 55 05 46
Email : ambtanzanie@wanadoo.fr - Sites web : www.tanzania-web.com (pour le tourisme)
www.cats-net.com (pour les investissements)

Ambassadeur : S.E. M. Juma V. Mwachu
Ministre Plénipotentiaire : Mme Begum Taj (en charge des affaires politiques, économiques et culturelles)
Ministre Plénipotentiaire : Pr. Mohamed Sheya (en charge de l'UNESCO)
Service Administratif : Mme Agricolle Assenga



Son Excellence Monsieur Kelebert Nkomani,
Ambassadeur du Zimbabwe en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"Je félicite l'Envol International d'avoir pris cette importante initiative dont l'objectif majeur est la promotion et le développement des relations culturelles, économiques et politiques entre la France et nos pays. La compilation du livre contenant les informations à jour sur tous les pays représentés en France est louable. L'Ambassade du Zimbabwe est heureuse de s'associer pleinement à cette noble initiative. Nous aimerions assurer ses concepteurs de notre volonté de contribuer à la pleine réalisation du projet."

Veuillez accepter mes meilleurs vœux pour la réussite du projet."

LA SITUATION DU PAYS



L'arrière pays est excessivement attrayant, et si les Chutes Victoria - mur d'eau de 1700 mètres de largeur et les 700 000 m³ de liquide qui se déverse - ont réellement lancé le tourisme au Zimbabwe dès le début du XIX^e siècle, d'autres destinations sont toutes aussi magnifiques à découvrir. Le parc Hwange fait partie des belles réserves d'animaux sauvages du continent africain. Les Eastern Highlands, et les ruines de "Great Zimbabwe", capitale antique impressionnante, sont à ne pas manquer. Le parc Matobo offre lui aussi des images qu'on n'est pas près d'oublier.

La particularité du Zimbabwe en matière de faune, réside dans le grand nombre d'espèces de poissons. On retrouve dans les parcs animaliers les big five (le buffle, le lion, l'éléphant et le rhinocéros noir, le léopard), toutes les antilopes, des crocodiles du Nil, python, vipère du Gabon, des cobras de plusieurs espèces, mambas noirs et verts, des lézards de variétés multiples, des myriades d'oiseaux communs ou exotiques.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 390,580 km²
Nombre d'habitants : 13,365 millions
Capitale : Hararé
Langue officielle : anglais, shona, ndebele
Monnaie : dollar zimbabwéen
Régime politique : démocratie parlementaire
Principales religions : chrétienne

LES ATTRAITS DU PAYS

Le Zimbabwe est le pays d'Afrique Australe le plus boisé, alors que le Botswana voisin compte des régions désertiques. La végétation zimbabwéenne est assez variée dans l'ensemble. L'économie dépend essentiellement des produits agricoles comme le tabac, le coton et la canne à sucre. Des efforts dans le secteur du textile et de la production sucrière sont en cours.

Les secteurs d'investissement actuels sont les activités minières notamment d'or, de chrome, de nickel ; le tourisme aussi bien que l'agriculture, ainsi que le secteur chimique, l'industrie textile (prêt à porter et vêtement de sport).

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 12, rue Lord Byron - 75008 Paris
Tél : 01 56 88 16 00 - Fax : 01 56 88 16 09
Ambassadeur : M. Nkelebert Nkomani

LA BARBADE



Son Excellence M. Errol L. Humphrey
Ambassadeur de la Barbade en Belgique,
au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas,
en France et pour la Communauté Européenne



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Son Excellence M. Errol L. Humphrey est l'Ambassadeur de la Barbade en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et pour la Communauté Européenne. Avant son accréditation à Bruxelles en début 2001, l'Ambassadeur avait patronné l'Agence du développement du Gouvernement de la Barbade, avait également servi comme Consul Général à Toronto et comme Conseiller Commercial à Bruxelles et New-York. Marié et père de trois enfants, son Excellence l'Ambassadeur est titulaire d'un MBA obtenu à New-York University's Graduate School of Business et d'un Bachelor en Sciences Economiques à l'Université des Antilles. ”

LA SITUATION DU PAYS



Parmi les principaux domaines d'intérêts ciblés, on relève les questions de commerce international, le développement de petites économies, le renforcement des relations de la Barbade avec les pays membres de l'Union Européenne. La Barbade est une petite île des Caraïbes avec une population de 270.000 habitants et une superficie de 430 km². Les institutions juridiques, politiques et administratives sont modelées sur le système britannique. La

Barbade est bien connue pour sa stabilité politique avec tous les partis politiques classés comme «modérés», dépendant du système de libre entreprise et dévoués au respect de la loi. L'île a eu un gouvernement représentatif depuis 1639 et a recouvré sa pleine indépendance en 1966. La Barbade qui est un membre actif de plusieurs organisations internationales telles que l'ONU, l'OAS (Organisation des Etats Américains), la WTO (Organisation du Commerce Mondial), le groupe de l'ACP, l'Unesco, la FAO et d'autres encore, est un partisan de premier rôle dans la recherche de règlement des questions de petites économies. Le développement de l'île est basé sur une activité économique variée où figurent le tourisme, les services du commerce international (comprenant notamment la technologie du traitement de l'information), l'industrie légère, la canne à sucre et autres produits dérivés.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 430 km²
Nombre d'habitants : 270 000
Capitale : Bridgetown
Langue officielle : anglais
Monnaie : dollar de Barbade
Régime politique : monarchie constitutionnelle, régime parlementaire
Principales religions : catholique, protestant
Fête nationale : 30 novembre

LES ATTRAITS DU PAYS

La Barbade est une place attractive des affaires avec les gouvernements successifs et la participation active de l'île. La stabilité politique du pays et son environnement en affaires a des lois claires relatives à l'investissement, une législation et une culture mondiale saluées par la critique et un minimum de bureaucratie. Il y a des double taxation et/ou des traités bilatéraux avec plusieurs états industrialisés de premier rang. Les domaines les plus attrayants pour l'investissement étranger et les partenariats d'affaires sont les associés locaux le secteur de la technologie de l'information, les services du commerce international, les facilités du tourisme haut de gamme, et l'industrie légère axée à l'exportation.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 100 avenue Franklin Roosevelt - B-1050 BRUXELLES - Tél : 00 322 732 17 37 - Fax : 00 322 732 17 38
Email : brussels@foreign.gov.bb - Site web : www.foreign.barbadosgov.org - Ambassadeur : M. Errol L.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE



Son Excellence Monsieur Norman de Castro
Ambassadeur de la République Dominicaine en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ La République Dominicaine, berceau du Nouveau monde vous attend. Ses plages de sable blanc et ses hauts cocotiers vous attendent. Ses opportunités d'investissement dans un climat économique et politique stable vous attendent. Son peuple aimable et chaleureux vous attend. N'hésitez pas, on vous attend ! ”

LA SITUATION DU PAYS



Située stratégiquement au cœur des Caraïbes, partageant l'île de Saint-Domingue avec Haïti, la République Dominicaine a une histoire très riche qui commence avec l'arrivée de Christophe Colomb en 1492. Après une période de 450 ans où son territoire a été successivement occupé par les Espagnols, les Français, les Haïtiens et les Américains, la République Dominicaine inaugure une période démocratique en 1961, ce qui explique la stabilité politique dont profitent ses habitants. Comme conséquence de ce fait, l'économie dominicaine a expérimenté l'une des plus hautes croissances de l'Amérique Latine depuis ses cinq dernières années.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 48.442 km²
Nombre d'habitants : 8 millions
Capitale : Saint-Domingue
Langue officielle : espagnol
Monnaie : peso dominicain
Régime politique : république
Principales religions : catholique, protestant
Fête nationale : 27 février

LES ATTRAITS DU PAYS

La République Dominicaine est actuellement l'un des pays les plus attractifs pour les investissements étrangers. L'un des taux de croissance les plus élevés de l'Amérique Latine, une économie saine, un climat politique et social stable, des législations garantissant aux investisseurs étrangers un traitement juste. Le développement du tourisme, des télécommunications, de la grande distribution et de la manne dans les zones franches attirent de plus en plus d'investisseurs étrangers, notamment français, espagnols et américains.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 45 rue de Courcelles - 75008 Paris - Tél : 01 53 53 95 95 - Fax : 01 53 53 95 96
Email : decastro-campbell@amba-dominicaine.paris.com - Site web : www.amba-dominicaine.paris.com
Ambassadeur : M. Norman de Castros - Ministre Conseiller : M. Pablo



Son Excellence Monsieur Pedro Rivero Mercado
Ambassadeur de Bolivie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

La Bolivie, noble pays qui, par sa foi profonde, a réussi à faire face aux défis les plus difficiles de son histoire, commence une nouvelle année. Ces défis toujours durs à surmonter sont la source de grandes préoccupations et de peines inévitables pour l'humanité, ébranlée par des actes de barbarie et atteinte par la pauvreté qui touche le monde entier. Bien que les défis soient durs, bien que l'importance des manifestations de l'adversité paraissent implacables, la Bolivie, stoïque mais indomptable, se prépare à affronter l'avenir avec ses réserves spirituelles et physiques qui lui ont permis jusqu'à aujourd'hui de survivre fièrement, avec dignité.

La Bolivie, avec sa vocation démocratique inébranlable, gardienne incorruptible de son état de droit acquis à force de souffrances et de sacrifices concentre ses forces et exerce sa capacité créative dans la lutte acharnée contre la pauvreté, pour l'égalité de tous, pour une répartition équitable de biens matériels ainsi que pour une justice sociale sans exclusion. La Bolivie présente un visage serein à son proche avenir grâce à des programmes précis et optimistes qui répondent aux réalités nationales, et qui font résolument face aux stigmates du trafic de stupéfiants et de la corruption, malgré des nuages qui sèment le doute et la peur.

L'Ambassade de Bolivie, au cœur d'une France généreuse, cordiale et puissante, renouvelle sa détermination d'être comme un soldat de plus dans la lutte pour des causes justes et pour le bien-être des hommes de bonne volonté, en accord avec les principes qui inspirent sa clarté et sa politique extérieure solidaire.

LES DONNÉES DU PAYS

- Superficie : 1.098.581 km²
- Nombre d'habitants : 8 millions
- Capitale : La Paz
- Langue officielle : espagnol
- Monnaie : boliviano
- Régime politique : démocratie représentative
- Principales religions : catholique
- Fête nationale : 6 août

LA SITUATION DU PAYS



- XV^e siècle - L'empire des Incas (Pérou, Bolivie, Équateur et Nord du Chili) atteint son apogée.
- 1535-1538 - Sous la conduite de Pizarro, les Espagnols s'installent dans la région du haut Pérou.
- 1824-1825 - La victoire d'Ayacucho remportée par Antonio José de Sucre, lieutenant de Simon Bolivar, sur les partisans de l'Espagne conduit à l'indépendance du pays et à la proclamation de la République.
- 1879-1883 - Guerre du Pacifique : la Bolivie perd tout accès à la mer au profit du Chili.
- 1952 - Le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), de Victor Paz Estensorro, accède au pouvoir.

- 1964-1982 - Alternance de coups d'État militaires et de régimes d'exception, dont la présidence d'Hugo Banzer Suarez (1971-1978).
- 1982 - Election à la présidence d'Hernán Siles Zuazo, leader du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).
- 1997 - Election démocratique d'Hugo Banzer Suárez.
- 2001 - Échec de la politique "coca zéro", qui visait à éradiquer les plantations de coca. Hugo Banzer Suárez ne parvient pas à enrayer les graves problèmes économiques et sociaux du pays. Il est remplacé par Jorge Quiroga Ramírez.

La Bolivie est le deuxième pays dont le revenu par habitant est le plus faible de l'Amérique Latine. L'agriculture emploie près de la moitié de la population active, mais la productivité est très faible. Les principales cultures commercialisées sont le soja, le sucre et

le café. Le bois est une importante source de revenus en devises de même que la viande et la transformation de peau de bovins de l'industrie du bétail. Il y a aussi un important commerce illégal de coca, la plante qui produit la cocaïne, qui permet aux paysans d'avoir une meilleure situation bien que le Gouvernement coopère activement avec les États-Unis pour lancer une campagne destinée à supprimer les plantations. La Bolivie a des grosses réserves minérales, surtout d'étain, dont elle est le principal producteur mondial, et aussi de gaz naturel, de pétrole, de plomb, d'antimoine, de tungstène, d'or et d'argent. Le pétrole et le gaz suffisent largement aux besoins énergétiques du pays et à l'exportation. Le commerce extérieur, qui est basé sur les matières premières, se répercute sur la vulnérabilité de l'économie bolivienne qui dépend de la fluctuation mondiale des prix. Mais la découverte de nouveaux gisements, principalement de gaz et de pétrole, et de nouvelles formes de distribution (comme le gazoduc avec le Brésil inauguré en 1997) sont une espérance pour l'amélioration de l'économie. La Bolivie est membre des organisations suivantes:

- Association Latino-américaine d'Intégration (ALADI)
- Organisation Américaine de l'Économie (OEA)
- Mercosur
- Comunidad Andina
- Système Économique Américain (SELA)
- Pacte Amazonique et Países Miembros de la Cuenca del Plata.

La plupart des problèmes actuels de l'économie reposent sur le manque d'investissements depuis des années. Les principaux partenaires commerciaux de la Bolivie sont ses voisins, le Brésil, l'Argentine et le Chili, les États-Unis suivis du Japon et des pays de l'Union Européenne principalement l'Espagne.



LES ATTRAITIS DU PAYS

Ce pays se distingue par la simplicité de vie de ses habitants dont les coutumes héritées de civilisations ancestrales lui confèrent un caractère particulièrement attrayant.

La notoriété touristique de la Bolivie tient en majorité à sa chaîne montagneuse des Andes qui domine les sud-est du pays et se divise en deux cordillères délimitées par un large plateau connu sous le nom d'Altiplano.

Dans la fertile vallée de Capinota, à 30 km de Cochabamba, le projet économique le plus important de la région de ces 30 dernières années commence peu à peu à devenir une réalité. Il s'agit du Parc Industriel

Santivañez qui accueillera 250 industries parmi lesquelles figureront on l'espère des entreprises étrangères. La préfecture du département a l'intention de faire de ce parc un pôle de développement pour la région. Son objectif est d'y mettre en place une politique industrielle susceptible d'attirer des investissements et de générer des emplois. Elle suit, en cela, l'exemple de Santa Cruz dont le parc industriel a attiré d'importants investissements en provenance de La Paz et de Cochabamba, qui ont contribué à la croissance économique de cette région. Le parc industriel Santivañez a été conçu pour aider au développement de secteurs clé de l'économie.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 12, avenue du Président Kennedy - 75016 Paris
Tel : 01.42.24.93.44 - Fax : 01.45.25.86.23
adresse mail : embolivia.paris@wanadoo.fr
Ambassadeur : M. Pedro Rivero Mercado
Mme Rosa Jordan de Rivero

Ministre Conseiller : M. Fernando San Martín Ballivian
Mme Theresa Carrasco de San Martín
2^e Secrétaire : M. Miguel García Salaués
Attachée affaires commerciale :
M. Augusto Arguedas Del Carpio, Mme Brigitte de Arguedas

Attachée affaires sociales : Mme Zulema Zamora de Seydoux
M. Harry Seydoux
Attachée affaires culturelles :
M. Fernando Bayro Corrochano



Son Excellence Monsieur Sergio Da Silva Do Amaral
Ambassadeur du Brésil en France



PARCOURS DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Après une Licence en Droit et en Sciences Sociales, S.E. a été formé à la carrière diplomatique. Il a ensuite obtenu un DESS en Sciences Politiques, et été admis en Doctorat de 3^e Cycle en Sciences Politiques.

Il a exercé les fonctions de :

Ministre d'Etat du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur - 2001/2002

Ambassadeur à Londres - 1999/2001

Ministre d'Etat à la Communication Sociale et Porte-parole du Président de la République - 1995/1999

Secrétaire Exécutif à la Chambre du Commerce Extérieur - 1995

Ambassadeur - Juillet 1994

Chef de Cabinet du Ministre d'Etat des Finances - 1994

Secrétaire d'Etat du Ministère de l'Environnement et de l'Amazonie Légale - 1993/1994

Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Brésil à Washington - 1991/1993

Représentant suppléant auprès du GATT - 1990/1991

Président du Groupe des 24 sur les Questions monétaires Internationales (FMI) - 1988

Chef de la Délégation Brésilienne au Club de Paris - 1988

Négociateur en Chef de la dette extérieure avec le Comité des Banques - 1988/1989

Secrétaire aux Affaires Internationales du Ministère des Finances - 1988/1990

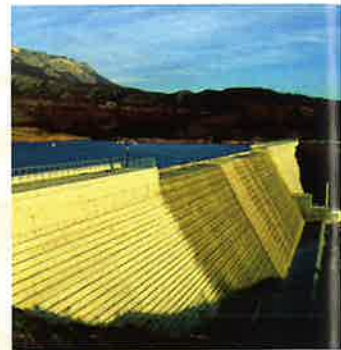
Comme diplomate, a été en poste à Paris, Bonn, Genève et Washington.

S.E. parle français, anglais, espagnol, italien, allemand.

Né en 1944, il est marié et père de 4 enfants.

LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 8.511.965 km²
Nombre d'habitants : 170 millions
Capitale : Brasilia
Langue officielle : portugais
Monnaie : real
Régime politique : république fédérale
Principales religions : catholique, protestante
Fête nationale : 7 septembre



LA SITUATION DU PAYS



Le Brésil, placé au 5^{ème} rang mondial pour sa superficie, partage ses frontières avec la Guyane, le Surinam, le Venezuela et la Colombie au nord, l'Uruguay et l'Argentine au sud, le Paraguay, la Bolivie et le Pérou à l'ouest. 1500 : découverte du pays par Pedro Álvares Cabral (Portugais). D'autres expéditions portugaises suivront. La nouvelle colonie s'appellera s'abord Ile de la Vraie Croix, puis Terre de la Sainte Croix, avant de s'appeler Brésil du nom de sa 1^{ère} richesse, un bois qui produit des colorants rouges et pourpres, le pau-brasil.

1815 : du statut de colonie, le pays passe à celui de royaume uni au Portugal.

1817 : les provinces de Pernambuco et de Paraíba se constituent en républiques et proclament l'indépendance du Brésil.

1822 : le prince héritier de la Couronne proclame l'indépendance du Brésil en tant qu'empire et est solennellement couronné empereur sous le nom de Pedro I^{er}. Il contribue à l'accélération de l'évolution sociale et politique, en accordant au Brésil, en 1824, une charte constitutionnelle très en avance sur son temps.

En 1831, Pedro II, âgé alors de sept ans est nommé empereur. Durant son règne d'un demi-siècle, le Brésil atteint la maturité politique et culturelle et l'unité du pays est assurée. Les institutions politiques et sociales se développent dans un climat de paix. Une administration compétente est créée, et l'esclavage progressivement éliminé jusqu'à son abolition totale en 1888.

L'influence exercée par l'empereur sur le peuple et les institutions du pays ont beaucoup fait pour garantir une transition de la monarchie vers la république, quand elle s'est finalement produite, sans bain de sang.

1889 : le Maréchal Deodoro da Fonseca proclame l'abrogation de la monarchie et l'instauration de la république.

1964-1985 : régime militaire

1985-1989 : retour à la démocratie

1989-1992 : un président est déchu constitutionnellement

1993-1994 : la transition

Octobre 1994 : Fernando Henrique Cardoso est élu président de la République. Il sera réélu en 1998.

Le Brésil produit lui-même plus de 70 % du pétrole qu'il consomme. C'est le plus grand exportateur de fer et également un grand exportateur d'acier. Parmi les autres productions brésiliennes importantes, on trouve les produits pétrochimiques, l'aluminium, les métaux non ferreux, fertilisants et le ciment. Parmi les principaux produits manufacturés, citons les véhicules automobiles, les avions, les appareils électriques et électroniques, les textiles, les vêtements, chaussures et les produits agro-alimentaires.

Les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Argentine, la Suisse, le Japon, l'Angleterre, la France, le Mexique, le Canada sont les principaux partenaires commerciaux. Le Brésil est la 8^{ème} économie mondiale. Les exportations représentent 10,9 % de son PIB, et l'industrie représente environ 35,47 %, une structure qu'on retrouve dans les pays développés.

La production de céréales, parmi lesquelles le blé, le riz, le soja, a augmenté régulièrement. D'anciens produits de la forêt, en particulier le caoutchouc (autrefois élément vital des exportations brésiliennes), mais également les noix du Brésil, les cires et les fibres, proviennent aujourd'hui principalement de cultures et non plus de la forêt vierge, comme dans les premiers temps.

Au Brésil, aucun autre sport ne jouit de la popularité du football. En témoignent le nombre et la taille des stades de football partout dans le pays. L'équipe brésilienne a été la première à gagner quatre fois la Coupe du monde, en 1958, 1962, 1970 et 1994. Elle a gagné une cinquième fois en 2014, une grande première dans l'histoire du football mondial.

Quelques noms du sport brésilien mondialement connus : Pelé, Emerson Fittipaldi, Nelson Piquet, Ayrton Senna, Gustavo Kuerten ...

LES ATTRAITS DU PAYS

Le Brésil est le plus grand producteur mondial de café et de sucre (fabriqué à partir de la canne à sucre), le deuxième producteur de cacao, le quatrième producteur de tabac et le sixième producteur de coton. Les nombreux programmes entrepris au cours de deux dernières décennies pour encourager la diversification des produits agricoles ont donné des résultats impressionnants.

Grâce à la variété de son climat, le Brésil produit presque

toutes les espèces de fruits, des variétés tropicales au nord, jusqu'à une énorme production d'agrumes et de raisins dans les régions tempérées du sud. L'élevage du bétail est également une activité importante. En 1995, le Brésil a produit 4,62 millions de tonnes de viande de bœuf, soit le second volume de production au niveau mondial. Le Brésil est le troisième producteur de poulets avec 3,8 millions de tonnes en 1995.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

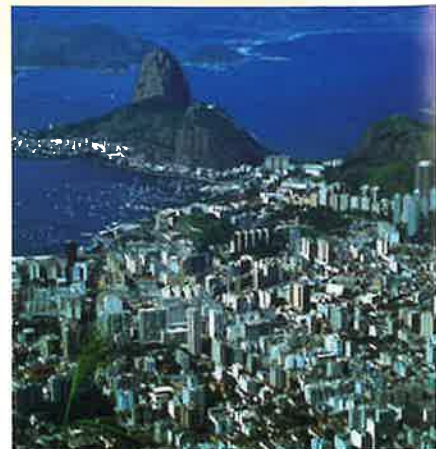
Adresse : 34, cours Albert 1^{er} - 75008 Paris

Tel : 01.45.61.63.71 - Fax : 01.42.89.03.45

Email : ambassade@bresil.org

Site web : www.bresil.org

Ambassadeur : M. Sergio Da Silva Do Amaral





Son Excellence Monsieur Raymond Chrétien
Ambassadeur du Canada en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"Le Canada, comme vous le savez, est engagé dans une consolidation de sa relation avec les Etats-Unis et avec l'ensemble de l'Amérique. Ceci est décisif pour notre sécurité et notre prospérité. Mais les liens avec l'Europe sont aussi essentiels non seulement pour notre prospérité économique, mais pour l'assurance d'un monde meilleur et la préservation de notre modèle de société. Nous partageons avec nos amis américains leur dynamisme, leur optimisme, leur foi dans l'avenir. Mais nous nous sentons aussi très proches de la sagesse et de l'humanisme du Vieux Continent. Les deux approches s'enrichissent mutuellement et sont essentielles au bien-être des Canadiens. Un Canada bien ancré en Amérique mais jouissant d'un lien transatlantique fort, voilà la meilleure conjoncture internationale pour l'avenir du Canada."

LA SITUATION DU PAYS



Bien avant que Christophe Colomb « découvre » l'Amérique en 1492, des tribus préhistoriques venues d'Asie par le détroit de Béring occupaient déjà le territoire. Vers 1000 ans av. J.-C., les Vikings sont les premiers Européens à fréquenter le nord de Terre-Neuve. Au XVI^e siècle, lorsque les premiers colons arrivent au Canada, ils découvrent des nations amérindiennes. En 1534, l'explorateur français Jacques Cartier est le premier à déclarer sa prise de possession du territoire au nom du roi de France.

Samuel de Champlain fonde la ville de Québec en 1608. La concurrence, d'abord pacifique, s'achève en 1745 avec la prise par les troupes anglaises d'un fort français de Nouvelle-Ecosse, événement qui engage la lutte pour le territoire entre les deux Etats européens. La défaite française dans la ville de Québec, en 1759, marque un tournant dans ce que l'on appellera plus tard la guerre de Sept Ans. En 1763, la France cède le Canada à l'Angleterre en signant le traité de Paris.

A la fin de la guerre d'Indépendance (1775-1783), environ 50 000 « loyalistes » (fidèles à la Couronne britannique) fuient les Etats-Unis pour venir se réfugier au Canada. L'écart entre les populations d'origine anglaise et française se réduit. L'Angleterre décide donc en 1867 l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (BNA Act : British North America Act) Après la Première Guerre mondiale, le Canada prend du poids tant d'un point de vue économique que politique et devient un membre actif du Commonwealth. Il connaît une immigration très importante en provenance d'Europe, puis, dans les années 60, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Inde, d'Italie, d'Espagne et des Caraïbes. Les tensions sociales des années 60 remettent la question québécoise sur le devant de la scène. Depuis, le Premier ministre canadien tente d'apaiser les esprits en reconnaissant les « spécificités » du Québec.

En 2000, l'Assemblée Nationale du Canada vote un projet de loi qui élargit le domaine de compétence de la province du Québec. En novembre, le premier ministre, Jean Chrétien anticipe les élections, s'assurant ainsi son troisième mandat consécutif. En 2002, un accord entre les Indiens Cris et le gouvernement du Québec sur la construction d'un barrage dans la baie James met fin à un affrontement de trente ans sur l'aménagement hydroélectrique des terres ancestrales des Indiens, ceux-ci recevant des compensations financières indexées sur les revenus de l'exploitation des ressources naturelles. Les travaux doivent entraîner la création de 10 500 emplois.

LES ATTRAITS DU PAYS

Les flux d'investissement direct étranger au Canada ont atteint 27 milliards de \$ US en 2001 ; bien qu'il s'agisse du deuxième montant jamais atteint, il représente moins de la moitié du montant investi en 2000. Le secteur de l'énergie a été le principal centre d'intérêt des investisseurs, essentiellement américains.

Le stock d'investissement direct étranger se monte à plus de 202 milliards de \$ US ; les Etats-Unis détiennent 67% de ce stock.

L'inspiration libérale du gouvernement l'incite à viser à la création d'un environnement propice aux entreprises plutôt

que de recourir à l'intervention directe ;

- la politique de rigueur budgétaire conduit à une extrême prudence dans la gestion des dépenses, même en présence d'excédents importants ;
- les prérogatives des provinces dans le domaine de l'économie et du commerce sont importantes, au point où l'on ne peut pas parler de marché unique canadien



La structure économique du Canada a considérablement évolué au cours des dernières décennies. Elle est maintenant très proche de celle des autres pays du G7, même si la part du secteur primaire (agriculture, forêts, mines, pétrole/gaz) demeure plus élevée. Ce puissant secteur traditionnel est maintenant complété par d'autres industries compétitives, notamment l'automobile, l'industrie aérospatiale et celle des transports ferroviaires, les télécommunications et les industries de l'information, et les biotechnologies.

Une autre caractéristique structurelle de l'économie canadienne est, bien sûr, sa forte intégration avec celle des Etats-Unis, qui absorbent 87% des exportations canadiennes.

L'agriculture, qui demeure un contributeur important aux exportations, a connu une année difficile, notamment pour les grandes cultures, du fait de la sécheresse : le gouvernement a dû mettre en place des aides au revenu.

Les industries de l'extraction minière, pétrolière et gazière ont souffert de la baisse des prix de l'énergie au deuxième semestre 2001, mais leur production a augmenté de 2,4% pour l'ensemble de l'exercice.

La production manufacturière a reculé de 4% en 2001 ; 15 des 21 groupes d'industries ont réduit leur production, en premier lieu la fabrication d'équipements et de composants pour les TIC.

Les activités de services ont progressé de 1% après 2,7% en 2000. Les services de TIC ont progressé plus de 10% ; par contre les transports ont reculé de 2,5%, notamment du fait des difficultés du transport aérien.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 35, avenue Montaigne - 75008 Paris
Tél : 01.44.43.29.00 - Fax : 01.44.43.29.99

Site web : www.amb-canada.fr
Ambassadeur : M. Raymond Chrétien



Madame Ligia Helena Borrero Restrepo
Chargée d'Affaires de l'Ambassade de Colombie en France



LE MOT DE LA CHARGÉE D'AFFAIRES

“ La Colombie est un pays qui compte 43 millions d'habitants avec une surface deux fois supérieure à celle de la France. Elle possède la plus ancienne et stable démocratie de l'Amérique Latine. Mon pays occupe la 4ème place dans l'échelle de l'économie en Amérique Latine et nous avons la biodiversité la plus riche du monde en animaux, et la deuxième en plantes et poissons d'eau douce. Avec une situation stratégique qui lui donne accès à l'Amérique du Nord, à l'Amérique du Sud, à l'Europe et à l'Asie, la Colombie est aujourd'hui victime du terrorisme, ce qui a été ratifié par la Communauté internationale dont nous avons besoin pour son soutien et sa compréhension afin de le combattre et ainsi consolider la paix et financer notre développement économique et social. ”

LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 1.141.748 km²
 Nombre d'habitants : 43 millions
 Capitale : Bogota
 Langue officielle : espagnol
 Monnaie : peso
 Régime politique : démocratie
 Principales religions : catholique
 Fête nationale : 20 juillet

LA SITUATION DU PAYS



Histoire : 1492 : découverte de l'Amérique par Christophe Colomb

20 juillet 1810 : indépendance de la Colombie

7 août 1819 : constitution de la République de Colombie

Géographie : la Colombie est à la limite de la Mer des Caraïbes au Nord, du Panama au Nord Ouest, de l'Océan Pacifique à l'Ouest, de l'Equateur et du Pérou au Nord Est et du Brésil au Sud.

Politique : le Président de la République est le chef d'Etat, il est élu au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Le Président gouverne

avec l'aide du Conseil des Ministres. Le Pouvoir législatif est bicaméral et est constitué par les 102 membres du Sénat et les 162 Députés de la Chambre des Représentants. Les membres des deux Chambres sont élus au suffrage universel pour un mandat de quatre ans comme le Président.

Economie : L'agriculture est extensive et variée et inclut 75% des revenus par les exportations. Traditionnellement la principale culture est le café (Colombie est le deuxième producteur mondial), mais la réduction de la production et la chute des prix a contribué à la substitution par des autres produits comme le sucre, les bananes, les fleurs et le coton.

L'exportation des articles manufacturés, textiles, articles en cuir, produits métalliques, chimiques, pharmaceutiques, et le ciment, a considérablement augmenté.

La Colombie a également des réserves de pétrole et ses dépôts de charbon sont les plus importants d'Amérique Latine, mais son développement a été assez lent.

Le pays a eu un développement stable du PIB (Production Intérieure Brute) d'une moyenne de 4% au cours des années 80 et 90 bien que le déficit budgétaire ait augmenté à cause des hausses de frais de sécurité pour résoudre la violence.

La Colombie est membre du Pacte Andin et de l'Association Latino-américaine d'Intégration (ALADI). En plus elle s'est alliée avec le Venezuela et le Mexique dans un programme de zone de libre commerce pendant dix ans.

Culture : la Colombie est une véritable mosaïque de peuples et cette diversité s'exprime à travers la culture, le folklore, les arts et l'artisanat du pays. Les influences indiennes, espagnoles et africaines se sont associées pour donner naissance à d'étonnantes fusions, notamment dans l'artisanat, la sculpture et la musique. Sculptures en pierre, poteries et objets ouvragés en or représentent



l'essentiel de l'art précolombien. L'art de la vannerie, du tissage et de la poterie date de la même époque mais combine aujourd'hui techniques modernes et motifs traditionnels. Enfin, la musique, marquée par une forte influence espagnole, emprunte à la fois aux rythmes africains des Caraïbes, à la sa cubaine et aux mélodies andines.

Dans le milieu culturel, des personnalités natives de la Colombie comme Gabriel Garcia Marquez, Alvaro Mutis (écrivains), Fernando Botero (sculpteur) et Alejandro Obregon (peintre) sont mondialement connus.



LES ATTRAITS DU PAYS

Premier producteur de fleurs de multiples variétés - œillets notamment -, la Colombie compte 3.500 espèces d'orchidées, la plus large variété au monde. Elle possède 583 espèces d'amphibiens, 1.815 espèces d'oiseaux, 456 espèces de mammifères, 14.000 espèces de papillons.

La Colombie est le 1^{er} pays producteur d'émeraudes, le

4^e de charbon et nickel et possède une réserve potentielle de 37 milliards de barils de pétrole. La Colombie est le pays le plus doté en variétés de palmiers et le 4ème producteur de palme. Elle est le 2nd producteur de café, le 3ème de bananes et le 1^{er} de guadua. La Colombie possède tous les climats.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 22, rue de l'Elysée - 75008 Paris
 Tél : 01.42.65.46.08 - Fax : 01.42.66.18.60
 Site web : www.embcolfrancia.com
 Email : secretaria@amb-colombie-fr.com

Chargée d'affaires : Mme Helena Borrero Restrepo
 Ministre conseiller : Mme Clara Ines Vargas
 Section économique : Mme Borrero, Mme Vargas
 Section presse : Mme Borrero, Mme Castello

Section culturelle : Mme Carolina Mejia
 Section administrative : Mme Cecilia Castello
 Service des visas : Mme Blanca Delgado
 Attaché scientifique : M. Miguel Davila



Son Excellence Madame Ani Ramos de Anaya,
Ambassadeur du Costa Rica en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« L'initiative prise par l'Envol International d'offrir aux Ambassades accréditées en France, un support de promotion pour leur pays doit être saluée et encouragée.

En effet, un annuaire tel que l'Envol International, est un outil de référence qui contribue à accroître les perspectives de croissance économique de nos pays, ainsi qu'au rapprochement politique et au renforcement des relations culturelles. C'est une fenêtre ouverte qui donne à chaque pays l'occasion de se présenter et de faire valoir ses spécificités. Pour le Costa Rica, la mondialisation doit se faire en respectant la dimension humaine en harmonie avec la tradition démocratique du pays, accueillant envers l'étranger, qui se fait sa force de l'abolition des forces armées en 1949, pour financer un système d'éducation obligatoire et gratuit, ainsi que des services médicaux accessibles à tous. La paix et le respect des droits de l'homme ont toujours été au centre des préoccupations des Costaricains. Ce qui a valu au pays la reconnaissance internationale par l'attribution en 1987, du Prix Nobel de la Paix au Président Oscar Arias Sánchez. Le Costa Rica est un pays dynamique, ouvert aux apports extérieurs, actif dans le processus d'intégration des pays de l'Amérique Centrale, et de rapprochement avec les autres zones géographiques par la signature des accords de libre-échange, ou d'association. De par sa situation géographique, au centre du continent américain, entre les deux océans, le Costa Rica occupe une position stratégique privilégiée pour les échanges commerciaux et culturels. Sans oublier la qualité humaine de sa population, qui en symbiose avec l'exubérance de son paysage fait du Costa Rica une destination prisée par le touriste désireux de découvrir un pays sûr, politiquement et socialement stable, accueillant et verdoyant.

Tel que l'a dit Franklin Chang, le cosmonaute d'origine costaricaine, "le Costa Rica, par son climat, ses habitants, son infrastructure et la formation de sa population est appelé à jouer un rôle très important dans le développement technologique, si aux conditions favorables de la mondialisation viennent s'ajouter la disponibilité et le travail."

LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 51.100 km²
 Nombre d'habitants : 3,8 millions
 Capitale : San José
 Langue officielle : espagnol
 Monnaie : colon
 Régime politique : république
 Principales religions : catholicisme
 Fête nationale : 15 Septembre

LA SITUATION DU PAYS



Politique : dès son indépendance, le Costa Rica adhère à l'éphémère République d'Amérique Centrale. Dès le départ, le pays adopte une politique qui favorise l'éducation afin de garantir la pérennité des institutions démocratiques. Le militarisme, plaie politique des pays latino-américains, ne prospère pas au Costa Rica. En effet, le fonctionnement du pays est solidement fondé sur les trois pouvoirs classiques et sur le suffrage universel. Le Costa Rica s'est toujours évertué à défendre la démocratie et la liberté. C'est la démocratie la plus ancienne et la plus stable d'Amérique Latine. La peine de mort fut abolie en 1883, soit un siècle avant la France, et les femmes obtinrent le droit de vote en 1949. Après le vote des garanties sociales en 1941, le système de sécurité sociale fut universalisé en 1981.

Economie : grâce à sa situation géographique stratégique et à ses infrastructures orientées vers l'exportation, le Costa Rica offre un accès privilégié à plusieurs marchés. De plus, plusieurs traités permettent au Costa Rica d'exporter librement vers les Etats-Unis, le Mexique, l'Europe Occidentale, quelques pays d'Amérique du Sud, et toute l'Amérique Centrale. Le Costa Rica est un membre actif du Marché Commun de l'Amérique Centrale. Au Costa Rica les investisseurs locaux et étrangers bénéficient des mêmes avantages pour exporter leur production. Plusieurs organismes et programmes proposent une assistance aux investisseurs qui désirent produire au Costa Rica des biens d'exportation. De plus, le Régime de Zone Franche du Costa Rica octroie des avantages fiscaux aux entreprises exportatrices et d'une infrastructure adaptée à la production industrielle.

Quelques étapes fondatrices : 1502 : Découverte du Costa Rica par Christophe Colomb. 15 septembre 1821 : Indépendance du Costa Rica

Culture : le Costa Rica est réputé pour la richesse de sa faune et de sa flore. Ainsi, plus de 25% du territoire costaricien est protégé par la législation nationale. Les costaricains se sont visiblement souciés d'une manière précoce pour l'écologie. On dénombre aujourd'hui 19 parc nationaux et 8 réserves biologiques. Par ailleurs, l'UNESCO a récemment inscrit deux sites au patrimoine Naturel Mondial de l'Humanité : l'Île du Coco en 1997 et la Zone de Conservation Guanacaste le 4 décembre 1999.



Raffinerie de pétrole

LES ATTRAITS DU PAYS

- Une situation géographique stratégique au cœur du continent américain
- Une implication active dans le processus d'intégration à l'Amérique Centrale et au marché mondial : traités de libre-échange avec le continent, signature de traités bilatéraux relatifs aux investissements, promulgation des lois pour la promotion des investissements
- La perspective d'un accord d'association avec l'Union Européenne
- Une stabilité sociale et politique (le Costa Rica est un pays sans armée)
- Une infrastructure développée : un vaste réseau d'autoroutes, deux aéroports internationaux importants et des ports sur les deux océans
- Une assistance aux entreprises étrangères désireuses de s'installer au Costa Rica grâce à divers programmes et organismes tels que le CINDE, Costa Rica Investment and Trade

Development Board et l'agence PROCOMER, qui offre aux investisseurs une large gamme d'informations et de statistiques concernant les marchés mondiaux, et met également en contact les investisseurs étrangers et les fournisseurs locaux.

- Un réseau de zones franches permettant aux entreprises étrangères de bénéficier de conditions très favorables à leur établissement et à leur développement.
- Une population éduquée, et une main d'œuvre hautement qualifiée, flexible et productive.
- Le tourisme est le fer de lance de l'économie nationale.
- Un développement touristique en harmonie avec la protection de l'environnement par l'application des politiques de protection du milieu naturel.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 78, Avenue Emile Zola - 75015 Paris
 Tel : 01 45 78 96 96 - Fax : 01 45 78 99 66
 Site web : www.ambassade-costarica.org
 Ambassadrice : Mme Ani Ramos de Anaya

Ministre Conseiller aux Affaires Politiques :
 Mme Yvette Bourillon de Rickebusch
 Ministre Conseiller au Tourisme et aux Affaires
 Consulaires : Mlle Gabriela Jiménez

Conseiller aux Affaires Consulaires et Economiques :
 M. Sergio Mena
 Service des visas : 01 45 71 61 61



Son Excellence Monsieur Eumelio Caballero Rodríguez
Ambassadeur de Cuba en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« A la veille de l'année 2004, nous pouvons entreprendre avec satisfaction les actions que nous devons réaliser pour renforcer les relations de coopération et d'amitié entre Cuba et la France. Nous pouvons poursuivre avec confiance nos efforts communs pour faire face aux grands défis que la Communauté internationale doit affronter. Avec son optimisme traditionnel, Cuba perfectionner la démocratie participative et augmenter le niveau de vie du peuple, grâce au développement d'importants programmes socioéconomiques, scientifiques et techniques. L'insertion de Cuba dans l'économie mondiale est également source de diversification, d'élargissement et de renforcement des relations mutuellement avantageuses avec les pays du monde entier. Au-delà des sentiments d'amitié et d'admiration que les Cubains ont toujours portés à la nation française, les relations entre nos pays relèvent aujourd'hui d'un enjeu stratégique grandissant. C'est la raison pour laquelle nous voulons intensifier nos actions visant à mieux utiliser notre potentiel économique, scientifique, technique, culturel et spirituel pour favoriser le développement des relations entre nos deux pays. L'Envol International a pour vocation de défendre cette position d'ouverture et d'échange. Nous sommes convaincus que cet ouvrage, participe du soutien que nous attendons de la France pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés, saura vous être une lecture utile. »

LA SITUATION DU PAYS



Quelques étapes fondatrices :

- 1492 : Découverte de l'île de Cuba par Christophe Colomb
- 1868 : Début de la guerre d'indépendance contre les Espagnols
- 1902 : Proclamation de la République de Cuba
- 1959 : Victoire de la Révolution Nationale dirigée par Fidel Castro Ruz

Politique : Cuba est un Etat socialiste, indépendant, souverain et laïque, organisé comme une République unitaire et une démocratie populaire. Le président, qui est à la fois le chef du gouvernement, représente

internationalement la République de Cuba, garantit l'unité nationale et le fonctionnement régulier des institutions, et dirige les forces armées.

En février 1998, Fidel Castro Ruz a été réélu pour un nouveau quinquennat. La cinquième législature de l'Assemblée Nationale du pouvoir populaire, constituée à la suite des élections législatives de janvier 1998, est présidée par Ricardo Alarcón de Quesada.

Toute l'éducation est gratuite et le gouvernement cubain peut s'enorgueillir de son action dans les domaines de l'éducation et de la santé. L'analphabétisme est presque inexistant grâce à une grande campagne d'éducation dans les coins les plus reculés de l'île dans les années 60, envoyant dans les villages de nombreux professeurs et étudiants. De même de nombreux docteurs ont pris la route des villages et de multiples structures ont vu le jour : hôpitaux, écoles, cliniques... Le résultat est une réussite, les chiffres étant à la hauteur de ceux des pays développés.

Culture : à Cuba, tous les jours, 200 musées, 50 théâtres, 350 bibliothèques et 121 galeries d'art ouvrent leurs portes. La politique culturelle de Cuba a toujours eu pour credo de promouvoir autant le talent individuel que la participation collective de la population. Les 56 écoles de formation artistique ont fait éclore des talents reconnus dans le monde entier ; ainsi les écrivains Alejo Carpentier et Dulce María Loynaz, tous deux lauréats du prix Cervantes. La musique cubaine, populaire et de concert, connaît une large diffusion internationale, et les compositeurs et orchestres cubains jouissent d'un prestige unanime dans le monde.

Economie : les réformes et les mesures économiques prises en 1992, destinées à assainir les finances publiques, à libéraliser l'économie interne, mais surtout à accélérer l'insertion du pays dans le contexte économique mondial, ont permis l'ouverture de l'économie cubaine aux capitaux étrangers et une croissance continue du PIB depuis 1994 (+ 3% en 2001). Les productions industrielles, comme l'énergie, le nickel ou le pétrole, ont montré des performances particulièrement élevées, tandis que le tourisme a tenu son rôle de principal moteur de l'économie. Les progrès les plus remarquables ont touché les services de la santé et en particulier la biotechnologie.

Les principales exportations de Cuba sont le sucre non raffiné et raffiné, l'oxyde de nickel, les poissons et les fruits de mer, les agrumes, les rhums et les alcools, le tabac en feu et les cigares, les marbres, les articles de cuir.

La canne à sucre et son industrie d'amont et d'aval sont la base de l'économie cubaine. Il existe d'autres cultures traditionnelles, comme le tabac, les agrumes, le café et les fruits.

Les mines sont un secteur clef, notamment le nickel, dont Cuba possède l'un des plus grands gisements à ciel ouvert au monde. En plein essor, l'industrie pharmaceutique et la biotechnologie sont devenues des sources d'exportation.



LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 110.992 km²
Nombre d'habitants : 11,2 millions
Capitale : La Havane
Langue officielle : espagnol
Monnaie : peso cubain
Régime politique : état socialiste
Principales religions : catholique
Fête nationale : 1^{er} Janvier



LES ATTRAITS DU PAYS

- Disponibilité d'une force de travail de 4,5 millions de personnes, qualifiée et capable d'assimiler rapidement les nouvelles technologies
- Une infrastructure développée (9 aéroports et 12 ports internationaux, réseau routier et ferroviaire sur l'ensemble de l'île)
- Une stabilité sociale, qui assure la sécurité pour les investisseurs et les touristes étrangers
- Une situation géographique stratégique, comme pont vers les marchés en expansion d'Amérique Latine

- Un système bancaire modernisé selon les exigences internationales
- Un appui juridique et fiscal auprès des investisseurs dans l'île, grâce à des partenariats et accords de protection de l'investissement avec plus de 60 pays.
- Des garanties solides accordées par la loi de la loi d'investissement (ou loi 77) de 1992 : libre rapatriement des bénéfices, assistance juridique en matière d'emploi...

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 16, rue de Presles - 75015 Paris
Tel : 01 45 67 55 35 - Fax : 01 45 66 80 92
Site web : www.cubaparis.com
Email : embacu@ambacu.com
Ambassadeur : M. Eumelio Caballero Rodríguez
Conseiller politique, Second chef de mission :

M. Rogelio Sanchez Levis
Conseillère de presse :
Mme Gloria Marisela De Dios Limonta
Conseillère culturelle :
Mme Yolanda de la Caridad Wood Pujols

Conseiller politique :
M. Julio César García Gutierrez
Conseillère économique et commerciale :
Mme Ileana Gonzales Fernandez
Premier Secrétaire d'affaires administratives :
M. Rafael Conrado Sardinias Gonzales



Son Excellence Monsieur José Ayala Lasso
Ambassadeur de l'Equateur en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"C'est un grand honneur pour moi que la présente édition de l'Envol International ait décidé d'inclure dans ses pages ce résumé sur l'Equateur, qui contribuera sans doute à mieux faire connaître mon pays dans le milieu des affaires, ainsi que dans les milieux artistique et culturel européens."

LA SITUATION DU PAYS



Les premiers équatoriens sont arrivés d'Asie il y a quinze mille ans et y ont développé une culture qui a connu son apogée vers l'an 1500 après J.-C. A leur arrivée en 1534, les conquérants espagnols ont trouvé une civilisation avancée, dont les descendants peuplent aujourd'hui encore les vallées et les montagnes du pays. Après trois siècles de colonisation espagnole, l'Equateur est devenu indépendant en 1822. Depuis, il a parfait sa démocratie et connu une importante évolution au niveau social et institutionnel, parallèlement à celle des pays occidentaux, avec lesquels il a beaucoup de caractéristiques en commun.

L'Equateur a une longue tradition démocratique. Son régime est présidentiel. Une nouvelle élection renouvelera son gouvernement le 15 janvier 2003. L'économie équatorienne connaît une période favorable. Son PIB a dépassé les vingt milliards de dollars et sa croissance a atteint 5% en 2001 et 3,5% en 2002.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 283.561 km²
Nombre d'habitants : 12 millions
Capitale : Quito
Langue officielle : espagnol
Monnaie : dollar des Etats-Unis
Régime politique : république
Principales religions : catholique
Fête nationale : 10 août

LES ATTRAITS DU PAYS

La décision de l'Equateur d'adopter le dollar pour les transactions internes a apporté une grande stabilité. Le secteur le plus important de l'économie équatorienne est le secteur pétrolier (400000 barils de pétrole par jour). D'autres secteurs importants sont ceux de l'exportation de bananes, de fleurs, de crevettes, de café et de cacao. Il y a également un développement récent de la production industrielle du bois et des textiles, susceptible d'intéresser l'ensemble de l'Europe.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 34, avenue de Messine - 75008 Paris - Tél : 01.45.61.10.21 - Fax : 01.42.56.06.64
Site web : www.ambassade-equateur.fr - Email : embajadaenfrancia@ambassade-equateur.fr
Ambassadeur : M. José Ayala Lasso - Conseillers : M. German Ortega, M. José Rosenberg

ART TABAC



Cave à Cigares
Alcools de luxe

2 place de Catalogne 75014 Paris
Tél : 01 40 47 66 50



TURBOLANGUES

*Nous allons vous prouver
qu'apprendre une langue étrangère aujourd'hui
est étonnamment facile, rapide, agréable.*

Français.....Anglais
et autres langues

Formation intensive et personnalisée,
adaptée aux exigences spécifiques
des personnels diplomatiques

Organisme enregistré à la DRTEFP sous le N° : 11 75 25 25975
28, rue Raymond Losserand 75014 Paris - Tél. 01 40 47 02 56
email : turbolangues@wanadoo.fr - www.turbolangues.com

HAÏTI



Son Excellence Monsieur Robert Saurel
Ambassadeur de la République d'Haïti en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ L'année 2003 sera marquée par la célébration du bicentenaire de la mort de Toussaint Louverture, l'une des figures les plus marquantes de l'Histoire haïtienne et de la lutte pour les libertés. Le gouvernement haïtien en concertation avec les nombreuses institutions internationales et internationales notamment la Ville de Pontarlier et la Communauté de communes du Larmont, dont dépend le Fort de Joux prison où s'est éteint Toussaint Louverture, soulignera la contribution de ce grand homme au progrès de la conscience universelle. Dans le même temps, la préparation de la célébration du bicentenaire de l'indépendance de la République d'Haïti, le 1^{er} Janvier 2004, constituera une des activités majeures de l'Etat haïtien et de l'Ambassade d'Haïti en France. ”

LA SITUATION DU PAYS



Jadis, cette île caribéenne était habitée par les indiens Taïnos qui décimés par les Espagnols, ont été remplacés par des Noirs déportés d'Afrique et contraints à l'esclavage. Haïti la plus prospère des colonies françaises proclama son indépendance en 1804 au terme d'une lutte sanglante. La Constitution de 1987 qui régit la vie nationale reconnaît deux langues nationales : le Créole et le Français. Le régime politique est présidentiel, avec un 1^{er} Ministre issu du parti majoritaire au Parlement. L'actuel chef de l'Etat est son Excellence Monsieur Jean-Bertrand Aristide. Au cours de

son Histoire, Haïti a su se distinguer à partir de sa diversité et de sa résistance. Ses femmes et ses hommes ont su créer, une langue, le Créole, une religion, le Vaudou, une nation, la leur. Plusieurs religions chrétiennes, le catholicisme, les cultes protestants, sont représentées en Haïti, mais une bonne partie de la population est de culture vaudou.

LES ATTRAITS DU PAYS

La culture haïtienne se distingue particulièrement par des pratiques et expressions artistiques appréciées et ayant inspiré des créateurs de plusieurs pays. Elle se distingue entre autres par sa musique, musical, authentique et profond, son univers pictural, riche et foisonnant, sa littérature fascinante. Haïti est un pays essentiellement agricole. Les principaux produits sont le café, le canne à sucre et le coton. En matière touristique, elle dispose de sites naturels magnifiques. En matière de développement, elle dispose de sites naturels magnifiques. En matière de développement, elle dispose de sites naturels magnifiques. En matière de développement, elle dispose de sites naturels magnifiques.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 27.750 km²
Nombre d'habitants : 7,8 millions
Capitale : Port-au-Prince
Langue officielle : français, créole
Monnaie : gourde
Régime politique : république
Principales religions : catholique
Fête nationale : 1^{er} janvier

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 10, rue Théodule Ribot - 75017 Paris - Tél : 01.47.63.47.78 - Fax : 01.42.22.22.22
Email : haiti01@francophonie.org - Ambassadeur : Robert Saurel

NICARAGUA



Son Excellence Madame Carmen Zelaya
Ambassadeur du Nicaragua en France



LA SITUATION DU PAYS

Le Nicaragua est situé en Amérique Centrale, entre le Costa Rica et le Honduras, baigné par la mer des Caraïbes et l'Océan Pacifique.

A l'époque précolombienne, le Nicaragua a été un véritable pont continental, un passage obligatoire pour les autochtones et les chasseurs cueilleurs qui descendaient vers le sud. Il existe deux explications du terme Nicaragua : à la suite de la rencontre entre les Conquistadores et le chef Nicarao (demeurant sur les bords du lac), les Espagnols auraient associé le nom de celui-ci au terme «agua» (eau) ; 2^e explication : terme nahuatl «Nic-atlanahuac» qui dans cette langue veut dire «ici, près du lac».

1502 : Christophe Colomb longe la côte Caraïbe de l'actuel Nicaragua et met pied à terre au « Cabo Gracias a Dios »

1821 : le Nicaragua est indépendant de la couronne d'Espagne mais reste province du Guatemala.

1838 : il devient nation souveraine.

1937 : le général Somoza prend le pouvoir et s'installe à la présidence.

1979 : le 17 juillet, Somoza s'enfuit du pays : gouvernement révolutionnaire.

1984 : le sandiniste Daniel Ortega remporte les élections présidentielles.

1990 : Violeta Barrios de Chamorro instaure la démocratie.

2002 : Enrique Bolaños Geyer devient le Président de la République.

L'économie du pays est basée sur l'agriculture : production de café, sucre, bovins et pêche. Les principales ressources minières sont l'or, l'argent, le cuivre, le plomb le zinc, le bois.

La peinture primitive influencée par «La Escuela de Solentiname» demeure le genre de peinture le plus répandu. L'artisanat traditionnel comprend aussi des céramiques décorées dans des tons couleur terre dont les dessins sont empreints de la mythologie indienne du pays. De nos jours, les artistes nicaraguayens évoluent dans leurs créations utilisant des techniques modernes notamment pour la cuisson de la terre cuite et les pigments naturels pour les couleurs. L'instrument musical national est la Marimba.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 129.494 km²
Nombre d'habitants : 4,5 millions
Capitale : Managua
Langue officielle : espagnol
Monnaie : córdoba
Régime politique : république
Principales religions : catholique
Fête nationale : 15 septembre

LES ATTRAITS DU PAYS

Dans le but de protéger, promouvoir et faciliter les démarches et de donner confiance aux investisseurs étrangers, le Nicaragua a signé des accords bilatéraux de protection et de promotion d'investissements avec le Danemark, l'Espagne, Taiwan, l'Allemagne, la France et les Etats-Unis ; Le gouvernement, par ailleurs, négocie des accords similaires avec la Grande-Bretagne, le Mexique, le Venezuela, la Hollande, la Suisse, l'Equateur, la Suède et la Corée du Sud. Tout ceci démontre que le Nicaragua fait de gros efforts pour attirer l'investissement afin de pouvoir générer les conditions idoines, tant au niveau de l'infrastructure qu'au niveau du cadre juridique, pour attirer les investisseurs dans les secteurs privé et public. Les secteurs cibles de l'investissement étranger ont été l'industrie minière, les services, la pêche, les communications et le tourisme.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 34, av Bugeaud - 75116 Paris - Tél : 01 44 05 90 42 - Fax : 01 44 05 92 42
Ambassadeur : Mme Carmen Zelaya

ENSPM Formation Industrie - IFP Training

*Un des premiers organismes de formation
au service de l'industrie pétrolière et gazière, reconnu mondialement*



- organise **960** sessions par an pour **10 000** participants
- offre une très large gamme de conférences, séminaires et formations dans les domaines :
 - Géosciences et Reservoir Engineering**
 - Forage, Puits, Production**
 - Raffinage, Pétrochimie, Chimie, Ingénierie**
 - Moteurs et Lubrifiants**
 - Economie et Gestion du Pétrole et du Gaz**
- des cours de durée variable, tournés vers l'industrie, avec certification ou diplôme IFP School selon les cas, et adaptés aux besoins des compagnies, ministères ou institutions locales
- dispensés par ses propres formateurs ayant tous une **grande expérience industrielle**, par des spécialistes de l'Institut Français du Pétrole et par de nombreux experts de l'industrie
- dans ses centres de formation ou au sein des entreprises en France et dans le monde entier
- en français, en anglais ou occasionnellement en d'autres langues (espagnol, russe,...)

Pour plus d'information, s'adresser à :

Bernard LERY, Directeur Affaires Internationales

Tel. 33 (1) 47 52 61 63 - Fax. 33 (1) 47 52 70 41 - E-mail: bernard.lery@enspmfi.com

ENSPM FORMATION INDUSTRIE - IFP TRAINING - 232 Avenue Napoléon Bonaparte - 92852 RUEIL MALMAISON Cedex (France)



Son Excellence Monsieur Mario Carias
Ambassadeur du Honduras en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« Le Honduras est un pays accueillant et nous voudrions renforcer les liens d'amitié existants de longue date entre nos deux peuples. Nous sommes reconnaissants pour la solidarité de la France à l'occasion de l'ouragan Mitch. Maintenant dans une phase de l'expansion de la production, nous invitons les Français et les Françaises à nous visiter. Et nous espérons que des entreprises françaises s'associeront davantage à des partenaires honduriens pour développer nos échanges commerciaux et les investissements. »

LA SITUATION DU PAYS



L'ancienne ville maya de Copán, située dans l'ouest du Honduras actuel, était un grand centre d'étude des arts, des mathématiques et de l'astronomie. En 1502, Christophe Colomb toucha terre au Honduras, mais n'y établit pas de colonie. En 1524, le conquistador espagnol Hernán Cortés, qui régnait sur presque tout le Mexique, arriva au Honduras dans le but de restaurer l'ordre. Au XVII^e siècle, les gisements d'or et d'argent étant épuisés, l'Espagne se désintéressa de sa colonie. C'est alors que des Anglais s'établirent dans les îles de la Baie. L'Amérique centrale se déclara indépendante de l'Espagne en 1821 et le Honduras se joignit aux Provinces-unies d'Amérique centrale, qui comprenaient le Nicaragua, le Salvador, le Costa Rica et le Guatemala. En 1838, le Honduras se déclara indépendant de la fédération.

Après l'ouragan Mitch, un Plan de reconstruction et de Modernisation a été adopté qui bénéficie de la coopération internationale. Le Honduras fait partie du Marché Commun des pays de l'Amérique Centrale et ses institutions ont été définies par le protocole de Tegucigalpa de 1991.

L'université Nationale du Honduras a six centres régionaux et compte diverses universités privées et centres d'enseignements spécialisés comme l'Ecole Agricole Panaméricaine au Zamorano. Il y a deux Alliances Françaises et un lycée Franco-Hondurien.



Vers la fin du XIX^e siècle, des entreprises américaines achetèrent des terres au Honduras pour y cultiver la banane, industrie dont le pays devint dépendant. Pendant une bonne partie du XX^e siècle, l'armée américaine utilisa le Honduras comme base militaire lors de ses opérations contre d'autres pays d'Amérique centrale. En 1969, la guerre éclata entre le Honduras et le Salvador. La guerre ne dura que cent heures, mais il fallut attendre 1980 pour qu'un traité de paix fût signé. Les années 1990 ont été marquées par une inflation galopante qui a appauvri le pays. Ouragans et inondations ajoutèrent aux problèmes économiques du pays. Depuis 1998, Carlos Roberto Flores Facussé est président du Honduras.

Le Honduras est le deuxième pays d'Amérique centrale pour la superficie, après le Nicaragua. Il s'ouvre largement sur la mer des Caraïbes au nord et à l'est, et a une étroite façade sur le Pacifique au sud-ouest, par le golfe de Fonseca. Il est entouré du Guatemala au nord-ouest, du Salvador au sud-ouest et du Nicaragua au sud-est.

L'Assemblée nationale est constituée par 128 députés, représentants de 5 partis politiques. Une Cour Suprême de justice de 15 magistrats dirige l'administration de justice.

Les principaux produits d'exportation sont le café, les crevettes et les bananes ainsi que les minéraux et les textiles. En 1999, le Honduras a signé un accord avec le Fond Monétaire International pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la croissance.



LES ATTRAITS DU PAYS

- Bonne gouvernance avec des institutions stables et modernes. Respect de la loi. Partis politique démocratiques. Libre entreprise. Libre syndicalisation. Presse et moyens de communication variés.
- Economie libérale avec des conditions favorables pour les investisseurs étrangers, en particulier dans les secteurs de l'agro-industrie, les mines et l'industrie d'assemblage pour l'exportation.
- Programme permanent pour l'infrastructure portuaire, routière (axe Mer Caraïbe-Océan Pacifique) et de l'énergie hydroélectrique (nouveaux barrages et réseaux de distribution privatisés).
- Promotion du tourisme culturel (Copan, villes coloniales) et des loisirs (plages, zones protégées, plongée sous-marine, barrière de corail, pêche)
- Avec les plus grandes forêts de l'Amérique centrale, qui sont principalement constituées de pins, la terre est la plus importante ressource naturelle du Honduras. Il y a également un potentiel hydroélectrique et des ressources minérales à exploiter. L'industrie manufacturière (maquiladora), qui est en pleine croissance, est évaluée à environ 600 millions de dollars.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 8, rue Crevaux - 75116 Paris
Tél : 01 47 55 86 45 - Fax : 01 47 55 86 48
Site web : www.sre.hn

Email : ambassade.honduras@noos.fr
Ambassadeur : M. Mario Carias
Conseiller et Consul : M. Maximiliano Cruz

Section Presse : M. Ivan Caceres
Section Administrative : Mlle Scarlett D. Moreno
Troisième Secrétaire : Mlle Ana maria Cantarero



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

La Jamaïque, « la terre du bois et de l'eau » ou Xaymaca » dans la langue d'origine des habitants de l'île. Réussissez le tourisme et l'investissement de la Jamaïque et faites partie de notre avenir. « Un amour, un cœur, rassemblons-nous afin de rendre réalisables nos aspirations. »

LA SITUATION DU PAYS



La Jamaïque, île tropicale est le berceau de Bob Marley, Jimmy Cliff, Shaggy pour ne citer que peu de Jamaïcains importants dans l'industrie globale du spectacle. La Jamaïque, baignée par les eaux bleuturquoise de la mer des Caraïbes a été décrite par Christophe Colomb comme « la plus belle terre que les yeux aient jamais vue ».

L'île, d'une superficie de 10.991 km² est dominée par de magnifiques montagnes ; le plus haut sommet « la montagne bleue » culmine à 2.256 m au dessus du niveau de la mer. Les températures moyennes oscillent entre 27 et 32° C dans les zones côtières et descendent à 4° C au point culminant.

La population multiraciale de la Jamaïque est de 2,6 millions d'habitants environ. Plus de 80 % sont de descendance africaine, les 20 % restant sont d'origine européenne, arabe, juive chinoise et antillaise. Le mélange de ces groupes ethniques variés ajoute foi à la devise « Hors de plusieurs, un seul peuple ».

Depuis son indépendance acquise de l'Angleterre le 6 août 1962, la Jamaïque a essayé de suivre une voie vers la scène globale par le biais de ses relations internationales, l'excellence sur le plan sportif et son implication dans la culture internationale par la musique, la danse, en premier lieu le reggae. Membre souverain du Commonwealth britannique, avec sa propre constitution et la démocratie parlementaire fermement enracinée, la Jamaïque a une chambre des représentants élus et une chambre haute ou sénat nommée. Le système du multipartisme est bien institué avec des élections vigoureusement disputées tenues tous les cinq ans, les plus récentes ont eu lieu le 16 octobre 2002.

Depuis l'indépendance, la Jamaïque a connu un développement industriel important mais le secteur agricole demeure le plus grand employeur avec le sucre, la banane et le café constituant les principaux produits des exportations agricoles. Le café jamaïcain « Montagne bleue » est hautement coté internationalement. De la même façon, les Rhum et liqueurs jamaïcaines, et les sauces ont obtenu une large admission et une importance sur les marchés extérieurs. La bauxite est la source majeure de l'activité industrielle ; elle constitue une entrée importante de devises étrangères. L'industrie légère de meubles, le verre, les blocs de ciment, et la

LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 10.991 km²
 Nombre d'habitants : 2,6 millions
 Capitale : Kingston
 Langue officielle : anglais
 Monnaie : dollar jamaïcain
 Régime politique : démocratie constitutionnelle parlementaire
 Principales religions : chrétienne
 Fête nationale : 1^{er} lundi d'août



production de tuiles est destinée à l'usage domestique dans le domaine des exportations.

Le tourisme représente 45 % environ des échanges avec l'étranger et emploie directement ou indirectement 200.000 personnes. Il contribue approximativement à 13% dans le PNB, et est mondialement compétitif.

La Jamaïque reste toujours l'une des destinations touristiques préférée des Caraïbes, le nombre de visiteurs excédant le million chaque année.

La Jamaïque est un membre important de la communauté Caraïbes (CARICOM) qui devient sous peu « Simple Marché et Economie (CSME) ». Nos relations avec l'Union Européenne sont très fortes dans le cadre de l'accord de Cotonou précédé par les accords de Lomé. Nous avons de forts liens commerciaux avec les pays membres du libre échange nord-américain (NAFTA) par le biais du CBI et CARIBCAN. Dans l'ensemble des Amériques, nous poursuivons nos efforts vers la création d'une zone de libre échange de l'hémisphère vers 2005.



LES ATTRAITS DU PAYS

La Jamaïque qui est une des plus ouvertes économies des Caraïbes est sur le chemin du développement comme un centre des affaires internationales (IBC), comme moyen d'encouragement, de diversification ainsi que de concentration de services à forte valeur ajoutée incluant les secteurs de la technologie de l'information et de la communication (ITC). Comme territoire potentiel de l'IBC, nous devons attirer des compagnies engagées dans les activités axées sur le Commerce en cherchant à minimiser les taxes et réduire ou éliminer les restrictions sur des opérations commerciales.

Les priorités du développement de la Jamaïque sont axées sur le peuple avec une forte vision sur l'environnement. Relancer le commerce des marchandises et des services en améliorant la productivité et la compétitivité est essentiel pour l'accroissement de l'économie ainsi que la réduction de la pauvreté.

Le tourisme, la musique, le sport et les industries de l'ITC sont les forts secteurs qui offrent des opportunités de commerce attrayantes.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 2, rue Palmerston - 1000 Bruxelles
 Tel : (32 2) 230.11.70 - Fax : (32 2) 230.37.09

Consulat Honoraire : 60, av Foch - 75116 Paris
 Tel : 01.45.00.62.25 - Fax : 01.45.00.20.63



Son Excellence Monsieur Claude Heller
Ambassadeur du Mexique en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Je tiens avant tout à féliciter les éditeurs de «L'Envol International» pour avoir eu l'idée originale de réunir en un seul ouvrage les différentes ambassades et missions diplomatiques étrangères en France, et permettre ainsi à tous et chacun de découvrir des nations d'horizon divers et pourtant souvent si proches.

Cette initiative démontre l'esprit d'ouverture de la France au monde extérieur, et de ce fait l'importance qu'elle accorde au resserrement de ses liens avec ses partenaires internationaux. A travers ce recueil, le lecteur intéressé aura à sa disposition une mine de renseignements utiles pour un éventuel voyage ou pour une création d'entreprise et pourra, à sa façon, coopérer au renforcement des relations bilatérales. Il y trouvera également diverses informations concernant le système politique, économique, social et culturel des pays qui forment l'hémisphère.

Je suis donc ravi de collaborer à ce guide-annuaire, en présentant l'ambassade du Mexique en France et par ce biais, mon pays, qui connaît actuellement un processus de démocratisation fort intéressant lequel devrait conforter sa position tant au niveau national qu'international. Quant aux relations franc-mexicaines, l'amitié historique entretenue par ces deux pays est plus que jamais affermie. En témoignent les différentes visites effectuées dans l'hexagone par le président mexicain Vicente Fox Quesada, au cours desquelles il a réitéré au président Jacques Chirac l'importance que la France représente pour le Mexique et ses habitants.

Convaincu que cet ouvrage, grâce aux efforts déployés conjointement par la direction de «L'Envol International» et par les missions diplomatiques, saura trouver son public et contribuera indéniablement, au rapprochement des peuples, je vous en souhaite bonne lecture.

LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 1.964.375 km²
 Nombre d'habitants : 101,9 millions
 Capitale : Mexico
 Langue officielle : espagnol
 Monnaie : peso
 Régime politique : république fédérale
 Principales religions : catholique
 Fête nationale : 16 septembre

LA SITUATION DU PAYS



Pays limitrophes : au nord, les Etats-Unis et au sud le Guatemala et le Belize

- 1325 : fondation de Mexico-Tenichtitlán et début de l'empire aztèque
- 1810-1811 : guerre d'indépendance
- 1823 : le Mexique devient une république fédérale
- 1857 : nouvelle constitution
- 1858-1861 : guerre civile
- 1911 : début de la révolution
- 1917 : constitution actuelle
- 1838 : nationalisation du pétrole
- 1960 : nationalisation de l'énergie électrique
- 2000 : élection du président Vicente Fox Quesada (pouvoir exécutif).

Conformément à la Constitution de 1917, le système politique mexicain est fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs, avec un président de la république élu pour une période de six ans au suffrage universel direct et non rééligible.

L'économie mexicaine présente des caractéristiques d'un pays en développement mais dispose aussi d'un socle industriel et commercial comparable à celui des grands pays industrialisés : le Mexique est membre de l'OCDE. Son économie est la première d'Amérique Latine. Neuvième puissance commerciale dans le monde, ses échanges sont supérieurs à ceux de la totalité des autres pays de la région.

Depuis le 1^{er} juillet 2000, un Accord de Libre Echange entre l'Union Européenne et le Mexique est venu renforcer considérablement les capacités d'accès des entreprises françaises qui se retrouvent progressivement sur un pied d'égalité avec leurs concurrentes d'Amérique du Nord.

Au delà de sa bonne production agricole (maïs, café, bovins, ...), le pays possède de riches ressources minières (1^{er} producteur mondial d'argent et de cuivre), et surtout pétrolières (5^e exportateur mondial).

Le Mexique possède une culture d'une grande richesse et d'une grande diversité, ce qui représente l'un de ses principaux atouts touristiques : la culture préhispanique, la culture coloniale, la culture moderne, la création récente et contemporaine dans les arts et les lettres, les arts plastiques et l'architecture, la poésie, la fiction narrative, mais aussi le cinéma, la musique, la danse et le théâtre. C'est aussi un lieu où s'épanouissent des arts populaires extrêmement variés et où l'on compte plus zones archéologiques ouvertes au public.



LES ATTRAITS DU PAYS

Si l'on ajoute qu'une implantation sur place donne un accès privilégié aux marchés nord-américain et latino-américain dans le cadre de l'ALENA (Canada, Etats-Unis, Mexique) et de bien d'autres accords de libre-échange, que le Mexique est par ailleurs le 3^{ème} récepteur mondial des investissements directs étrangers parmi les pays émergents derrière la Chine et le Brésil, d'évidence ce marché devient aujourd'hui une cible prioritaire. C'est le pays qui a souscrit le plus d'accords commerciaux bilatéraux dans le monde.

Le Mexique représente l'accès à un marché de plus de 400 millions de consommateurs.

Il s'est engagé dans un processus de stabilisation, de réformes structurelles et de modernisation. Le Mexique dispose d'un très large cadre juridique, favorable aux investissements dans quelque domaine que ce soit.

Le Mexique a renforcé sa politique étrangère et occupe une place importante dans les relations internationales.

Il bénéficie d'un régime politique solide et stable, basé sur l'alternance et la transparence des processus électoraux.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 9, rue de Longchamp - 75116 Paris
 Tél : 01 53 70 27 70 - Fax : 01 47 55 65 29
 Email : embfrancia@sre.gob.mx
 Site web : www.sre.gob.mx/Francia

Ambassadeur : M. Claude Heller
 Section Economique : M. Gonzalo Canseco Gómez
 Section Presse : M. Eduardo Del Río
 Section Culturelle : M. Jorge Volpi

Section Administrative : Mme Irma Ang
 Service des Visas : Mme Esther Larios Alzúa
 (Consulat du Mexique - 4, rue Notre Dame des Victoires - 75002 Paris)

PARAGUAY



Son Excellence Monsieur Rubén Bareiro Saguier
Ambassadeur du Paraguay en France



LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 406.752 km²
Nombre d'habitants : 5,5 millions
Capitale : Asuncion
Langue officielle : espagnol
Monnaie : Guarani
Régime politique : république pluraliste
Principales religions : catholique
Fête nationale : 14 et 15 mai

LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« Le Paraguay, « petit pays » latino-américain, disent les traités, sans considérer les blessures d'une histoire accidentée. Ces dures épreuves constituent la force qui lui permettra de s'en sortir et de pouvoir ainsi commencer des relations commerciales et culturelles, en offrant les nombreuses ressources qu'il possède.

Je remercie l'Envol International pour l'opportunité offerte de présenter mon pays, et de débiter un échange avec des pays aussi proches du point de vue de l'attachement, que l'est la France. »

LA SITUATION DU PAYS



Le Paraguay est une république démocratique où il existe la séparation constitutionnelle des pouvoirs comprenant le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Les ressources du sol favorisent l'exploitation de bétail et l'agriculture. Ainsi, les services basiques, les constructions, le commerce au sens large et l'industrie se conjuguent, impulsant à l'économie paraguayenne une croissance continue et soutenue. Les barrages hydroélectriques Itaipú (le plus grand au monde) et yacryeta, font du Paraguay le pays qui possède le taux d'hydroélectricité le plus abondant de la région.

La musique, l'artisanat en général, la gastronomie, les diverses manifestations populaires et les différentes formes d'expression intellectuelles et artistiques, donnent au pays une identité nationale fortement marquée.

LES ATTRAITS DU PAYS

Position géographique centrale par rapport au Mercosur. Infrastructures de communication très précises comme le « couloir biocéanique » (de l'est à l'ouest, l'Atlantique au Pacifique) et « hydrovoie » (du sud au nord). Existence de lois stimulant les investissements dans le pays, avec l'exonération des droits de douane à l'importation. Application de la « loi de Maquila » ayant pour avantages la libération des droits de douane à l'importation de capitaux, de matières premières, l'exonération de tous les impôts internes existants et l'application d'un impôt unique de 1% sur la valeur ajoutée nationale. Main d'œuvre bon marché et coût d'énergie le plus bas du continent.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 1, rue Saint Dominique - 75007 Paris
Tel : 01.42.22.85.05 - Fax : 01.42.22.83.57 - Email : embaparf@noos.fr
Ambassadeur : M. Rubén Bareiro Saguier

EL SALVADOR



Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Dr. Pedro Luis Apóstolod
Ambassadeur d'El Salvador en France



LES DONNÉES DU PAYS

Superficie : 20.742 km²
Nombre d'habitants : 6 millions
Capitale : San Salvador
Langue officielle : espagnol
Monnaie : dollar US
Régime politique : république
Principales religions : catholique

LE MOT DE L'AMBASSADEUR

« Depuis la signature des Accords de Paix en 1992, El Salvador a fait preuve de prospérité.

Au niveau économique, El Salvador a réussi à obtenir une croissance soutenue et le pays représente actuellement une des économies les plus libres et flexibles de l'Amérique Latine. Un des principaux défis du pays est l'amélioration de la qualité de vie de tous les salvadoriens par la création de nouveaux emplois qui seraient générés par les investissements étrangers. Vous bénéficiez actuellement de conditions très favorables en investissant en El Salvador grâce aux réformes commerciales et fiscales entreprises par le Gouvernement. Au niveau touristique, El Salvador est redevenu une destination attractive dans la région ce qui représente pour le pays, de nouvelles opportunités pour l'avenir. Je vous invite à découvrir ses nombreux sites passionnants comme ses plages, lacs et volcans ainsi que les sites archéologiques mayas, riches en valeur historique. »

LA SITUATION DU PAYS



El Salvador se trouve en Amérique Centrale et jouit d'une position géographique privilégiée au cœur du continent américain. Ses ports et aéroports occupent une position idéale pour desservir des marchés de différente taille, entre autres ceux de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et du Sud, l'Europe et l'Asie, faisant d'El Salvador une plate-forme idéale pour réaliser des investissements et des opérations d'affaires. El Salvador, un pays d'opportunités : possède un solide système financier et un cadre

légal, qui favorise les investissements locaux et étrangers. Le charme d'El Salvador vient d'une combinaison de la fertilité de sa terre, la beauté de ses paysages et de ses gens qui sont très chaleureux. Il faut visiter le pays pour connaître la richesse culturelle qu'il possède, la beauté de ses 320 km de côte sur l'Océan Pacifique, la Culture Maya, l'héritage de ses villes coloniales, ses volcans majestueux, ses lacs et montagnes. Vous pourrez pratiquer le Trekking, archéologie, volcanologie, surf, éco-tourisme.

LES ATTRAITS DU PAYS

L'éco-tourisme est un nouveau style de tourisme destiné à tous ceux qui aiment la nature. Cette activité a été créée dans le but d'offrir une protection aux écosystèmes et en même temps donner aux touristes l'opportunité d'en bénéficier sans causer de répercussions sur l'environnement. En El Salvador on peut trouver trois écosystèmes bien définis et fascinants : La forêt tropicale sèche, la forêt nébuleuse, et la mangrove qui est caractéristique des estuaires de la côte Pacifique. El Salvador est un des rares endroits au monde où le touriste trouve des forêts tropicales sèches, un des habitats les plus rares de la région.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 12, rue Galilée - 75116 PARIS
Tél : 01 47 20 42 02 - Fax : 01 40 70 01 95
Ambassadeur : Dr. Pedro Luis Apóstolod



Son Excellence Monsieur Miguel Angel Semino
Ambassadeur d'Uruguay en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« C'est avec plaisir que je m'adresse à tous les lecteurs de cette prestigieuse publication pour, en quelques mots, les encourager à penser à l'Uruguay comme un pays d'opportunités, un pays ouvert au monde, un partenaire solide pour qui l'établissement de liens commerciaux et financiers avec des acteurs publics ou privés étrangers constitue un des enjeux majeurs de ce nouveau siècle.

Ses atouts naturels, la stabilité de son système politique démocratique, le respect de ses engagements envers les différents acteurs de la scène internationale, lui ont fait mériter cette réputation de pays sérieux et fiable qui ne fait que confirmer sa vocation universaliste.

La solidité et la modernité de son système juridique en adéquation avec les nouvelles exigences internationales, l'indépendance de son pouvoir judiciaire, la qualification de sa main d'œuvre, la souplesse de son régime fiscal, le sérieux de son système financier qui lui a permis de surmonter des moments de crise, sont une garantie supplémentaire pour les étrangers désireux de nouer des liens avec l'Uruguay et contribuent à créer un cadre de sécurité indispensable pour la promotion, le développement et l'approfondissement des échanges internationaux et des investissements. »

LA SITUATION DU PAYS



Situé à 35 degrés de latitude sud et délimité par l'Argentine à l'ouest et le Brésil au nord et à l'Est, l'Uruguay étend ses côtes le long du Río de la Plata et de l'Océan Atlantique.

L'origine : quand on nous demande de qui nous descendons, nous répondons « nous descendons des bateaux » ! Pourquoi ? Parce que nous sommes un pays d'immigration (jusqu'en 1950). Une souche fondatrice d'immigrants espagnols : principalement galiciens, basques et catalans (représentant actuellement 45 % de la population). A partir de 1840, une grande vague d'immigration italienne

déferle sur le pays (plus du tiers de la population est d'origine italienne). Entre 1830 et 1860, le pays voit arriver des français : Basques, Béarnais et Vaudois venant du Royaume du Piémont Sardaigne. Un siècle plus tard, à partir de 1960, ce sont des Pieds Noirs. On compte aussi des Anglais, Ecossais, Suisses, Slaves, Libanais, Arméniens, Juifs et d'autres nationalités encore, toutes les bienvenues. Tous ont contribué à bâtir notre nation. Nos compatriotes d'origine africaine ne dépassent 5% de la population. Quant aux indiens, il n'y en a plus. Nous sommes un pays bien intégré, tolérant, pacifique et non xénophobe.

Sur le plan du développement humain et de la qualité de vie, selon les derniers chiffres relevés par l'ONU et la CEPAL (Commission Economique pour l'Amérique Latine), l'Uruguay occupe la première place parmi les autres pays d'Amérique Latine : taux d'alphabétisation (97%), espérance de vie (73 ans), un faible taux de mortalité infantile (14,1%).

Production - Exportations : viande, laine, lait, riz, fruits, bois, textiles, cuir manufacturé, pierres semi-précieuses, logiciels informatiques et technologie appliquée au monde rural, vin introduit dans le pays par des Français originaires des Pyrénées-Atlantiques (basques et béarnais) : Tannat (principalement), Cabernet Sauvignon, Merlot, Chardonnay. Il est exporté en Angleterre, en Scandinavie, aux Pays-Bas et aussi ... en France !

Excellent système de télécommunications.

Pays riche en peintres de renommée mondiale parmi lesquels on citera Pedro Figari et Joaquín Torres García (créateur du constructivisme).

LES ATTRAITS DU PAYS

Tourisme : nombreuses plages non polluées, grand développement des infrastructures de loisirs (casinos, restaurants, golf, yachting), estancias pour la chasse ou pour découvrir le style de vie des gauchos, nombreux cours d'eau pour la pêche, centres de balnéothérapie et thalasso-thérapie réputés, accueil chaleureux de la population, bon niveau de sécurité.

L'Uruguay est une démocratie de longue date (la dictature n'a été qu'une parenthèse dans notre histoire républicaine) dont, heureusement, les droits de l'homme et les libertés publiques sont le fer de lance.

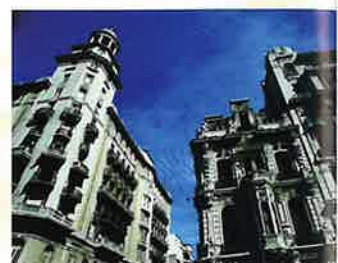
LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 15, rue Le Sueur - 75116 Paris
Tél : 01 45 00 81 37 / 53 32 - Fax : 01 45 01 25 17
Email : urugali@fr.inter.net

Site web : www.uruguayxxi.gub.uy
Ambassadeur : M. Miguel Angel Semino

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 180.000 km²
Nombre d'habitants : 3,3 millions
Capitale : Montevideo
Langue officielle : espagnol
Monnaie : peso uruguayen
Régime politique : république
Principales religions : catholique
Fête nationale : 25 août



José Enrique Rodó, dont l'Ariel fut le livre de chevet de plusieurs générations d'intellectuels en Amérique Latine et Juan Carlos Onetti, lauréat du Prix « Cervantes » de littérature espagnole, sont d'illustres représentants de nos Lettres.

Le compositeur Eduardo Fabini s'inspire des paysages et des sons de campagne qu'il re-transpose sur sa partition. De son côté, Montevideo est un berceau du tango, danse typiquement citadine qui, avec la Cumparsita (Gerardo Matos Rodriguez), a connu une renommée universelle. De même l'Uruguay est la patrie de Carlos Gardel, le plus illustre et universel chanteur tango.

Le candombe est une autre danse typique de l'Uruguay. Originaire d'Afrique elle était dansée dans la capitale à l'époque coloniale et post-coloniale par des esclaves noirs et leurs descendants. Elle connaît aujourd'hui un renouveau et influence la musique contemporaine.

L'Uruguay a remporté quatre championnats du monde de football : en 1924 (champion olympique) et en 1930 et 1950 (champion du monde, co-champion « Jules Rimet »). Il a également remporté quatorze victoires en championnat d'Amérique. Deux clubs de football uruguayens (Peñarol et Nacional) ont remporté à six reprises la coupe du monde interclubs et huit fois la coupe « Libertadores ».





Son Excellence Monsieur Jesús Arnaldo Pérez,
Ambassadeur de la République Bolivarienne du Venezuela en France

LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

La République Bolivarienne du Venezuela est née le 15 décembre 1999, par le vote de la majorité des vénézuéliens, qui se sont prononcés en faveur des nouvelles institutions de la Vème République.

Pendant ces trois dernières années, le pays a connu des changements structurels, dans le cadre de la nouvelle Constitution, grâce à l'élan donné par le Président de la République, Monsieur Hugo Chávez.

La priorité absolue que le Gouvernement vénézuélien s'est donnée est la lutte contre la pauvreté. Les budgets de l'éducation et de la santé ont été sensiblement augmentés et les résultats sont là : baisse de la mortalité infantile, augmentation du poids des nouveaux-nés, augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles. En un mot, les indicateurs de développement humain se sont beaucoup améliorés durant ces dernières années.

Le Venezuela est un pays riche en beautés naturelles qui constituent un atout pour l'écotourisme ; il offre aussi des opportunités d'investissement dans différents secteurs de l'économie. Le peuple vénézuélien s'est donné un gouvernement qui conduit une révolution qui permettra aux vénézuéliens de vivre en Démocratie suivant les devisees : liberté, égalité, fraternité et paix. //

LA SITUATION DU PAYS



Politique : en juillet 2000 naît la Ve République avec les Elections Présidentielles, Législative, régionale et Municipale pour désigner les nouveaux pouvoirs instaurés par la nouvelle Constitution nationale de décembre 1999, qui établie que le Pouvoir Public national est divisé en cinq branches : l'Exécutif, le Législatif, le Judiciaire, le Citoyen et l'Electoral

Economie : dans les dernières années les efforts du gouvernement se sont dirigés vers la réactivation du secteur agroalimentaire, avec l'amélioration des conditions de vie dans les régions rurales et la création des emplois directs et indirects. Il y a eu également de l'élan dans le secteur des minéraux dans le secteur des minéraux et dans le secteur hydroélectrique ainsi qu'une hausse des investissements concernant l'exploitation du pétrole, du gaz et du charbon.

Géographie : le Venezuela est situé à l'extrême nord du continent sud américain, face à la mer des Caraïbes et à l'Océan Atlantique. Sa situation privilégiée fait du Venezuela une porte d'entrée essentielle vers l'Amérique du Sud et une voie d'accès aux Etats-Unis et à l'Europe. Sa superficie est de 916.445 km² et elle bénéficie d'un climat tropical, avec une température qui varie selon l'altitude.

LES ATTRAITS DU PAYS



Le pétrole : le Venezuela possède les plus grandes réserves d'hydrocarbures de l'hémisphère occidentale, y compris l'Europe et les Etats Unis d'Amérique, avec 77,68 milliards de barils des bruts conventionnels (léger, moyen, et lourd) sans compter les vastes réserves de brut extra lourd de la ceinture de l'Orénoque qui dépassent (à elles seules) les réserves pétrolières de l'Arabie Saoudite. Le Venezuela est le cinquième producteur mondial de pétrole. Le gaz naturel : avec 148 trillions de pieds cubiques de gaz naturel, le Venezuela a des réserves importantes, qui en font le 8e producteur mondial de cet hydrocarbure non polluant. Le pays a 18 plantes de compression de gaz et 11 plantes de GNL (gaz naturel liquide).

Orimulsion : le nouveau combustible du troisième millénaire est l'Orimulsion, grâce à son caractère non polluant ; il est composé de 69% de bitume, 30% d'eau et d'un surfactant pour l'émulsion des bitumes. Le Venezuela exporte de l'Orimulsion en Chine, au Canada, au Japon, en Italie et au Danemark.

Charbon : les réserves vénézuéliennes de charbon sont d'un milliard de tonnes métriques et la capacité de production de 7,9 millions de tonnes métriques par an.

Lacier et l'aluminium : la production sidérurgique et l'aluminium constituent la seconde source de devises du pays qui se situe au troisième rang latino-américain pour ces deux secteurs qui emploient environ 30 000 personnes.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 11 rue Copernic - 75116 Paris
Tél : 01 45 53 29 98 - Fax : 01 47 55 64 56
Site web : www.embavenez-Paris.com
Email : info@amb-venezuela.fr
Ambassadeur : M. Jesús Arnaldo Pérez
Ministre Conseiller : M. Johnny Márquez
Service de Coop. Bilatérale : M. Nibaldo Viveros

Section de l'Energie et de l'Environnement :
M. Johnny Márquez
Section économique : M. Juan Luis Hernández
Section commerciale : Mme Janeth Miño
Section financière : M. Marco Peñaloza
Section presse : M. Ilsen castillo
Section culturelle : Mme Lizmary Fossi, Jimena Cristo

Section touristique : Mme Maria Ysabel Castillo
Section administrative : Mme Nancy Méndez, Analiza Bellina
Documentation : Mme Ana Maria Millán
Secrétariat de l'Ambassadeur : M. Esther Francis
Protocole : Mme Hermelinda Villalobos
Section Consulaire : Mme Acharina Altuve, Mme Maria Teresa Gorrin y Mme Alicia Walcott

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 916,445 km²
Nombre d'habitants : 24 millions
Capitale : Caracas
Langue officielle : espagnol
Monnaie : bolivare
Régime politique : démocratie
Principales religions : catholicisme
Fête nationale : 5 juillet

La population totale estimée pour juillet 2001 était de 23.916.810, avec une densité de 26,4 personnes par km².

Histoire : le Venezuela a été découvert par Christophe Colomb lors de son troisième voyage en Amérique en 1498. Le 19 avril 1810 le pays déclare son indépendance de l'Espagne et le 5 juillet 1811 a lieu la signature de l'Acte d'Indépendance et le début de son existence en tant que République Indépendante.

Configuration culturelle : le Venezuela est fier du métissage ethnique et culturel large et profond qui lui donna naissance comme nation, à partir du mélange colonial entre indigènes, blancs, espagnols et esclaves d'origine africaine. Depuis, ce mélange a été enrichi par des flux migratoires importants en provenance de l'Europe à partir de la deuxième guerre mondiale. Ce métissage est à l'origine d'un folklore très riche qui varie d'une région à l'autre en fonction des traditions populaires et des influences que chacune de ces régions a subi.



L'agriculture et l'agroalimentaire : les productions animales, viandes bovines et volailles, arrivent en tête de l'agriculture. Les principales productions végétales sont le maïs, le riz, la canne à sucre, le café, la banane et le cacao. La pêche est un secteur fortement exportateur avec notamment le thon, les sardines et les crevettes.

Les investissements étrangers : ils se situent depuis les années 80 dans les secteurs de l'électricité, de la chimie, des minéraux, de la pharmacie et du commerce. Mais les investissements français se sont concentrés surtout dans le secteur pétrolier à partir de l'ouverture de ce secteur entreprise par Petroleos de venezuela (PDVSA) en 1993. Ils sont passés de 500 000 \$ US à 4 200 millions de dollars en ce qui concerne Total Fina Elf pendant l'année 2002.

Le tourisme : le Venezuela a un important potentiel touristique. Son climat exceptionnel offre aux touristes la possibilité de connaître ses beautés naturelles à tout moment de l'année. Il est orienté vers deux domaines spécifiques : tourisme de plages et tourisme d'aventures, plus récemment appelé éco-tourisme, avec notamment la forêt amazonienne au sud avec ses "tepuy" et ses incroyables chutes d'eau dont le saut de l'ange, la plus haute du monde, qui atteint 1000 mètres d'altitude, ou bien l'archipel Los Roques qui est considéré comme l'une des réserves naturelles les plus riches du monde.





Son Excellence M. Jahangir Saadat
Ambassadeur du Bangladesh en France



CV DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Lieu / Date de naissance : Chittagong, 19/03/1946.

Service Cadre : BCS (Affaires étrangères), 1970.

Formation : 1966-BA (Hons) en littérature anglaise Chittagong Government College, Chittagong - 1967 - MA en Littérature anglaise-Université de Dhaka, Dhaka.

Carrière professionnelle :

1968 Enseignant universitaire, Chittagong Government College et Cadre, Brooke Bong Ltd, Chittagong. 1969-70 Finance Service Academy, Lahore - 1970-71 En période d'essai attaché au commissaire de formation fiscale, Karachi - 1972-73 Assistant personnel du Ministre du commerce - 1973-74 Assistant personnel du Ministre des ressources naturelles - 1975-76 Second secrétaire (commerce et économie) Ambassade du Bangladesh, Bruxelles - 1976-80 Second secrétaire (commerce et économie) Ambassade du Bangladesh, Kuwait - 1980-84 Directeur (Finance, Asie de l'Ouest et organisation internationale), Ministère des affaires étrangères - 1984-86 Assistant commissaire, Manchester, UK - 1986-91 Conseiller et chef de mission adjoint Ambassade du Bangladesh à Manille - 1991-92 Chef du protocole adjoint, Ministère des affaires étrangères - 1992-93 Directeur (SAARC & Asie du Sud-Est) Ministère des affaires étrangères - 1993 Promu au rang de Directeur-Général - 1993-1997 Haut commissaire adjoint, Calcutta, Inde - 1997-2000 Ambassadeur du Bangladesh à Myanmar, Directeur Général (Extrême orient et Asie du sud-est) - 2000-2001 Chef de protocole, gouvernement du Bangladesh et Ministre des affaires étrangères suppléant, a servi occasionnellement comme Ministre des affaires étrangères par intérim, Ministère des affaires étrangères, Dhaka - 2001 Ambassadeur en France et accrédité comme ambassadeur au Portugal et délégué permanent à l'UNESCO.

LA SITUATION DU PAYS



Le Bangladesh a obtenu son indépendance en 1971 à la suite d'une guerre sanglante. Le pays était sous le joug colonial depuis 190 ans. En 1947, il a été rattaché au Pakistan, situation qu'il conserva jusqu'à son indépendance.

L'objectif de la guerre de libération n'était pas seulement l'autonomie politique mais aussi l'émancipation socio-économique du peuple.

Durant les 32 années d'indépendance, le pays a réalisé des progrès considérables dans le sens de la démocratie, de la stabilité politique et du développement socio-économique. Aujourd'hui, le Bangladesh est reconnu comme une démocratie libérale, faisant régner la loi et la liberté de la presse.

Pendant les dix dernières années, les exportations ont été multipliées par 3,75 (de 1,718 milliards \$ en 1991 à 6,467 milliards \$ en 2001) et le taux de croissance annuel est passé de 3,38 % en 1991 à 6,04 % en 2001.

Le secteur social bénéficie d'une attention particulière de la part du Gouvernement. Grâce à une politique adéquate et des budgets accrus affectés au secteur social, des progrès spectaculaires ont été réalisés pendant la dernière décennie. Le taux d'alphabétisation est passé de 31,32% en 1991 à 64,01% en 2001 et le taux d'inscription à l'école de 76% à 95% pendant cette même période.

Environ 98% de la population a accès à l'eau potable. Le taux de mortalité infantile a baissé de 9,2% à 5,1% et taux de croissance de la population a baissé de 2,17% à 1,42% pendant la dernière décennie.

Le Bangladesh est situé en Asie du Sud, aux frontières de l'Inde et du Myanmar. Cette position géographique idéale pour le commerce international lui facilite l'accès aux grands axes maritimes et aériens du monde. De plus, le Bangladesh deviendra bientôt le point de

passage du transport routier entre l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest, après la construction d'autoroutes asiatiques.

Un autre atout de ce pays est sa population homogène, dynamique et créative. Dans un pays de 130 millions d'habitants, tout le monde parle la même langue Bangla. En plus de la langue locale, chaque personne, même peu instruite, sait communiquer en anglais, et une petite minorité parle une autre langue, telle que l'arabe ou le français.

Depuis 1991, le pays bénéficie d'une situation politique stable avec des régimes démocratiques, ce qui est essentiel pour l'investissement et le commerce.

Le Gouvernement du Bangladesh a décidé de transformer le plus vite possible l'économie vulnérable en une économie industrialisée. Dans ce but, il a pris des mesures concrètes concernant les réformes fiscales, l'amélioration des lois, la privatisation des entreprises d'état, la stimulation du secteur privé, la transparence, la libéralisation du commerce et de l'investissement étranger, la modernisation du système bancaire, la création de main d'œuvre dynamique et créative, compétitive par rapport aux autres pays du continent.

Entre 1981 et 1991, 12% seulement des investissements provenaient de l'étranger, alors que dans la décennie suivante 57,5% des investissements ont été effectués par des investisseurs étrangers. Cela reflète un climat favorable à l'investissement.

Une étude récente de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) révèle que les compagnies étrangères considèrent le Bangladesh comme étant totalement ouvert aux investissements étrangers et sa politique, dans ce domaine, est libérale.

LES ATTRAITS DU PAYS

- La position géographique stratégique : accès aux grands axes maritimes et aériens ;
- Les ressources naturelles : énormes ressources de gaz naturel ;
- Les ressources humaines : main d'œuvre intelligente, disciplinée et compétitive ;
- La stabilité sociale et politique : pays démocratique et libéral, tolérance religieuse, respect mutuel et l'harmonie communautaire ;
- La langue : une grande majorité de la population communique en anglais ;

- L'accès au marché : classe moyenne importante au pouvoir d'achat appréciable, classe riche considérable ;
- Charges d'exploitation très compétitives ;
- Incitations à l'investissement étranger : exemption de taxes, droits de douane, avantages fiscaux, rapatriement du capital, liquidation d'entreprise, propriété ;
- Secteurs propices à l'investissement : textile (prêt-à-porter), électronique, technologies de l'information, céramiques, industries à base de gaz naturel, cuir, produits congelés, produits manufacturés, industrie agroalimentaire.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 39, rue Erlanger - 75116 Paris
Tél : 01 46 51 90 33 - Fax : 01 46 51 90 35
Email : bdootpar@club-internet.fr
Ambassadeur : M. Jahangir Saadat

Ministre : M. Faroque Amin
Administration et Consulat :
M. Noor-E-Helal Saifur Rahman - 1^{er} Secrétaire
Service Politique, Economique, Commercial, Presse,



Culturel : M. Delwar Hossain - 2^e Secrétaire

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 144.000 km²
Nombre d'habitants : 130 millions
Capitale : Dhaka
Langue officielle : bengali
Monnaie : taka
Régime politique : république
Principales religions : islam
Fête nationale : 26 mars





Son Excellence Le Pr. Zalmai HAQUANI
Ambassadeur de l'Afghanistan en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ La priorité pour l'Afghanistan actuellement est la stabilité politique, la poursuite du processus démocratique engagée par le gouvernement de Transition et la reconstruction du pays dans tous les domaines, économiques, social et culturel. Dans le cadre de ce processus, nous comptons sur la coopération internationale et la contribution de tous les pays. ”

LA SITUATION DU PAYS



La principale ressource de l'Afghanistan est l'agriculture (blé, coton et légumes) sur laquelle se base d'ailleurs en majeure partie son économie. Toutefois, les chèvres, les moutons, les fourrures et le cuir sont aussi des ressources d'importance.

Les produits miniers doivent par ailleurs être soulignés. Le charbon est déjà largement exploité, mais à cela s'ajoute une exploitation plus restreinte d'autres produits comme le cuivre, l'or, l'argent, le lapis lazuli et le sel. Quelques autres ressources sont encore peu exploitées (gaz naturel, zinc, rubis, huile, etc.).

L'économie est supportée par un secteur industriel basé sur de petites entreprises. Leur vocation est principalement vouée à la transformation de produits agricoles locaux. Quelques produits manufacturiers sont aussi à souligner : le textile, le sucre, la soie, la conserve de fruits, le cuir, le tapis, le charbon et le ciment. Par contre, on ne peut affirmer que le secteur industriel est très prolifique puisque lui aussi subit le contrecoup de la période de guerre.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 652.225 km²
Nombre d'habitants : 26 millions
Capitale : Kaboul
Langue officielle : Pachtou, dari (persan)
Monnaie : afghani
Régime politique : République, émirat islamique depuis octobre 1997
Principales religions : musulmane
Fête nationale : 19 août

LES ATTRAITS DU PAYS

L'Afghanistan commerce aujourd'hui principalement avec la Chine, le Pakistan, l'Allemagne et les transactions ont repris avec la Russie depuis trois ans. Ce sont surtout les fruits, le coton, les noix les tapis et le gaz naturel qui composent ces exportations.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 32, avenue Raphaël - 75016 Paris
Tél : 01 45 25 05 29 - Fax : 01 45 24 60 68
Site web : www.ambafghane.com
Email : ambafghane@wanadoo.fr
Ambassadeur : Pr. Zalmai Haquani
Service Consulaire : Mme Bari

Personnel de l'Ambassade :
M. Mehrabudin Masstan
M. Seyar Zafar
M. Zalmay Waisi
M. Hamid Aziz
M. A. Rahim Nikpoor



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Je voudrais remercier l'Envol International de me donner l'occasion de dire quelques mots au sujet de mon pays. Je suis arrivé à Paris il y a plus d'un an, déterminé à remplir la tâche qui m'a été confiée c'est-à-dire promouvoir les relations bilatérales déjà existantes entre la République Française et l'Union de Myanmar mais également entre les Communautés Européennes et mon pays. Je suis profondément honoré de représenter mon pays en France, avec laquelle nos relations diplomatiques ont été établies depuis le 28 février 1948. ”

LA SITUATION DU PAYS

Les cultures paléolithiques et néolithiques ont fleuri dans plusieurs endroits de Myanmar il y a environ 20 000 ans. La civilisation de Myanmar a réalisé un haut niveau de développement durant la période Bagan (du milieu du 11ème siècle à la fin du 13ème siècle). Les rois qui se sont succédés ont dirigé le pays jusqu'à sa colonisation par les britanniques en 1886. Après avoir payé un lourd tribut au cours de sa lutte pour l'indépendance, Myanmar a regagné sa souveraineté le 4 janvier 1948. Depuis lors, il fait partie du concert des Nations comme état libre et souverain. Le pays est situé en Asie du sud-est et est entouré par la Chine au nord et nord-est, au sud et sud-est par la Thaïlande, au sud par la Mer Andaman et la Baie de Bengale, et à l'ouest par le Bangladesh et l'Inde. Sa superficie est de 676.577 km².

La démocratie parlementaire a été pratiquée à Myanmar après l'indépendance en 1948. En raison de la faiblesse du gouvernement de l'époque, des insurrections ont eu lieu dans différentes parties du pays. Comme le gouvernement n'était pas en mesure de maintenir l'ordre et la stabilité du pays au milieu des mouvements sécessionnistes, les militaires devaient prendre le pouvoir en 1962.

En 1974 après la promulgation de la nouvelle Constitution, Myanmar est devenu un état socialiste. Cependant, les agitations politiques de 1988 ont amené le pays au bord de la désintégration et de l'anarchie. Pour empêcher cette désintégration, renforcer et maintenir l'ordre et la loi à travers le pays, les forces armées ont été obligées de contenir la responsabilité de l'état comme gouvernement transitoire. Un processus de construction d'une société démocratique multipartiste a été mis en mouvement par le gouvernement. L'actuel gouvernement, le Conseil d'Etat de Paix et de Développement ont pris l'initiative de mettre fin aux insurrections qui ont tourmenté le pays depuis l'indépendance ; à ce jour 17 sur 18 groupes armés ont rejoint la légalité apportant ainsi la paix pour la première fois au pays en plus de quatre décennies.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 676.577 km²
Nombre d'habitants : 48 millions
Capitale : Yangon (Rangoon)
Langue officielle : birman
Monnaie : kyat
Régime politique : gouvernement militaire
Principales religions : bouddhisme
Fête nationale : 4 janvier

LES ATTRAITS DU PAYS

La culture de Myanmar est unique ; elle est principalement dominée par les enseignements bouddhistes. Les premiers colons de Myanmar remontent au 1er siècle. Son héritage culturel est riche et le pays continue à entretenir ses identités culturelles. Actuellement le gouvernement améliore l'infrastructure par la construction de ponts, de nouvelles routes et autoroutes et met en place des zones industrielles. Dans le domaine du développement des ressources humaines, la priorité est donnée aux secteurs de l'éducation et de la santé. Etant un pays riche en ressources naturelles et humaines, Myanmar a toutes les potentialités des tiges de l'ASEAN. Les investissements étrangers sont bienvenus et appréciés dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Le tourisme est aussi un nouveau secteur à développer.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 60, rue de Courcelles - 75008 Paris
Tél : 01 42 25 56 95 - Fax : 01 40 06 03 64



Son Excellence Monsieur ZHAO Jinjun
Ambassadeur de Chine en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« La Chine est en profonde mutation. Depuis la fin des années 70 du dernier siècle, nous nous sommes engagés dans une gigantesque entreprise de modernisation. Monsieur DENG Xiaoping, architecte de la modernisation de mon pays, a mis au point une stratégie qui consiste à moderniser la Chine en trois étapes :

La première, c'est de doubler le PIB de la Chine de 1980 en 1990. C'est déjà fait. La deuxième, c'est de doubler en l'an 2000 le PIB de la Chine de 1990. Nous avons réalisé cet objectif avec cinq ans en avance. Autrement dit, en 1995 déjà, la Chine a pu quadrupler son PIB de 1980. Par la suite, nous avons introduit une modification à l'objectif initialement prévu en ajoutant deux mots. C'est-à-dire, en l'an 2000, quadrupler le PIB de la Chine de 1980 par habitant. Il ne faut pas sous-estimer le poids de ces deux mots, car entre 1980 et l'an 2000, l'augmentation nette de la population de la Chine est de 300 millions d'habitants. Cet objectif modifié a été accompli à la fin de l'an 2000. La troisième étape, c'est de rattrapper en 2050 le niveau moyen des pays industrialisés. La troisième étape se divise en plusieurs sous-étapes. La première, c'est de quadrupler le PIB de l'an 2000 en 2020, ce qui suppose une croissance annuelle moyenne de 7,2%. En 2001, la croissance de mon pays est de 7,3%; celle de 2002, 8%. Nous sommes confiants dans la réalisation de cet objectif ambitieux.

Un vieux proverbe chinois dit ceci : « Entendre parler cent fois ne vaut pas regarder une seule fois ». Allez en Chine, découvrez le pays par vous-même, et vous trouverez des opportunités de coopération avec mon pays, vu sa croissance, sa stabilité et l'immensité de son marché. Les Chinois sont réputés pour leur hospitalité légendaire. Vous serez bien accueillis dans mon pays! »

LA SITUATION DU PAYS

La République populaire de Chine est située dans l'est de l'Asie, sur le littoral ouest du Pacifique. Elle a une superficie terrestre de quelque 9,6 millions de km².

La Chine possède une histoire inscrite dans les annales de plus de 4 000 ans. C'est la Révolution de 1911 dirigée par Sun Yat-sen qui a mis un point final à plus de 2000 ans de régime monarchique en Chine et a amené la fondation de la République. Le 1er octobre 1949, Mao Zedong a proclamé la fondation de la République populaire de Chine.

La Chine est le pays le plus peuplé du monde. Fin 2001, la population chinoise s'élevait à 1 276 270 000 habitants (non compris les habitants des régions administratives spéciales de Hongkong et de Macao, et ceux de la province de Taïwan).

La Chine est un pays unifié constitué par 56 ethnies. Le maintien de l'égalité entre les ethnies, de la solidarité, de l'entraide et de la prospérité commune est le principe fondamental qui guide le gouvernement chinois pour résoudre les problèmes ethniques.

Aujourd'hui la Chine est divisée en 23 provinces, 5 régions autonomes, 4 municipalités relevant directement de l'autorité centrale et 2 régions administratives spéciales.

La capitale de la Chine est Beijing, son drapeau national, un drapeau rouge à cinq étoiles, et son emblème national présente en son milieu la porte Tian'anmen surmontée de cinq étoiles et encadrée d'épis de céréales et d'une roue dentée.

En Chine, l'Assemblée populaire nationale est l'organe suprême du pouvoir, le Conseil des Affaires d'Etat, l'organe exécutif suprême, et le Parti communiste chinois, le parti au pouvoir. Le Comité révolutionnaire du Guomindang de Chine, la Ligue démocratique de Chine,

l'Association pour la construction démocratique de la Chine, l'Association chinoise pour le progrès de la Démocratie, le Parti démocratique paysan et ouvrier de Chine, le Zhi Gong Dang de Chine, la Société Jiu San et la Ligue pour l'Autonomie démocratique de Taïwan sont les huit autres partis politiques participant à la vie politique chinoise par voie de la Conférence consultative politique du peuple chinois. La Chine est un pays à multiples religions, le nombre des croyants dépassent millions. Le bouddhisme, l'islam, le catholicisme et le protestantisme sont des religions les répandues, auxquelles s'ajoutent le taoïsme, le chamanisme, l'Eglise orthodoxe et le Dongjiao. La Chine applique une politique extérieure d'indépendance et de paix dans le but de créer une atmosphère internationale bénéfique et durable en faveur de la réforme et l'ouverture ainsi que la modernisation de la Chine, de maintenir la paix mondiale et de promouvoir le développement commun avec le reste du monde. L'économie de la Chine a connu une croissance rapide ces dernières années, le PIB est passé de 362 milliards de yuan en 1978 à plus de 10 000 milliards de yuan en 2002, le revenu net moyen des habitants de la campagne est passé de 134 yuan en 1978 à 2366 yuan en 2001 et celui des citadins, de 343 à 6860.

La Chine possède actuellement plus de 2000 journaux, 8000 périodiques, 311 stations de radio, 358 stations de télévision, 560 maisons d'édition, 36 établissements de publication électronique, 2689 bibliothèques, 1394 musées.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 9.600.000 km²
Nombre d'habitants : 1.3 milliard
Capitale : Pékin
Langue officielle : chinois
Monnaie : yuan
Régime politique : Etat Communiste
Principales religions : taoïsme, bouddhisme, islam, catholicisme, protestantisme orthodoxe, chamanisme et dongjiao
Fête nationale : 1^{er} octobre



LES ATTRAITS DU PAYS

Le 16 mai 1997, le Président JIANG Zemin et le Président CHIRAC ont signé une déclaration commune pour un partenariat global tourné vers le 21^{ème} siècle. Nous sommes heureux de constater que ce partenariat est sur la bonne voie. Il entre dans une phase ascendante qui se caractérise par la synchronisation des 3 piliers, politique, économique et culturel. En ce qui concerne les domaines prioritaires de coopération entre la Chine et la France, nos deux premiers ministres ont fixé le 27 septembre 2002 les objectifs suivants : l'agriculture et l'agro-alimentaire, l'environnement, l'énergie, le transport et l'aérospatiale. Dans ces cinq secteurs, il existe d'immenses possibilités de coopération non seulement pour les grandes sociétés, mais aussi pour les PME-PMI françaises. Il vous appartient, il nous appartient d'être imaginatif, créatif et pragmatique, pour transformer ces possibilités de coopération en projets de coopération.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 11, avenue Georges V - 75008 PARIS
Tél : 01 49 52 19 08 - Fax : 01 47 20 24 22
Site web : www.amb-chine.fr
Email : Chinaemb_fr@mfa.gov.cn
Ambassadeur : M. Zhao Jinjun
Ministre conseiller : M. Liu Zhiming
Secrétariat de l'Ambassadeur :
tél : 01 49 52 19 06 - Fax : 01 49 52 19 41
Service administrative : tél : 01 49 52 19 43 - Fax : 01 47 20 24 22
Service de presse : tél : 01 49 52 19 21 - Fax : 01 47 20 24 22
Service économique : tél : 01 53 57 70 00 - Fax : 01 47 23 48 31
21, rue de l'Amiral d'Estaing - 75016 Paris

Service culturel : tél : 01 53 92 28 00 - Fax : 01 45 25 23 38
19-21 rue Van Loo - 75016 Paris
Service d'Education : tél : 01 44 08 19 40 - Fax : 01 44 08 19 60
29 rue de la Glacière - 75013 Paris
Service consulaire : tél : 01 47 36 02 58 - Fax : 01 47 36 34 46
9, avenue Victor Cresson - 92130 Issy-les-Monlineaux
Service de la Science et de la Technologie :
tél : 01 47 36 97 60 - Fax : 01 47 36 37 23
9, avenue Victor cresson - 92130 Issy-les-Monlineaux
Service militaire : tél : 01 47 36 77 22 - Fax : 01 47 36 77 04
9, avenue Victor Cresson - 92130 Issy-les-Monlineaux

Délégation auprès de l'Unesco :
Tél : 01 45 68 34 55 - Fax : 01 42 19 01 99
1, rue Miollis - 75015 Paris
Centre culturel : tél : 01 53 59 59 21 - Fax : 01 53 59 59 21
1, Boulevard de la Tour-Maubourg - 75007 Paris
Consulat Général à Marseille :
Tél : 04 91 32 00 00 - Fax : 04 91 32 00 08
20, boulevard Carmagnole - 13008 Marseille
Consulat Général à Strasbourg :
Tél : 03 88 45 32 33 - Fax : 03 88 45 32 33
35, rue Bautain - 67000 Strasbourg



Le Palais des Sciences et Technologies de Shanghai.





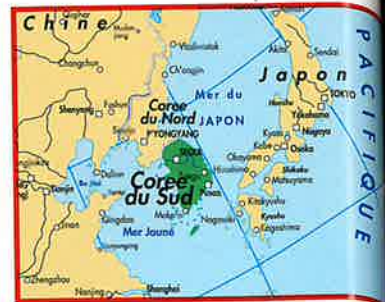
Encore plus loin.

Rien ne semble impossible au nouveau DHL. DHL Worldwide Express, Danzas et Ducros Euro Express sont aujourd'hui rassemblés sous la marque DHL pour créer une nouvelle référence dans le monde du transport. Express, messagerie routière, fret aérien et maritime, logistique : le nouveau groupe DHL vous apporte, encore plus de performance, plus de services et plus de solutions dans plus de 220 pays. Donc si vous voulez aller loin, et même plus loin, appelez nous au 0820 21 31 31* ou visitez notre site internet www.dhl.fr

*Appel à 0,12 € TTC la 1^{re} minute et 0,09 € TTC les minutes suivantes. **Nous faisons avancer le monde.



Son Excellence Monsieur JU Chul-ki
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Corée en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ L'avènement des relations diplomatiques entre la France et la Corée remonte à 1886, date à laquelle un traité d'amitié et de commerce a été conclu. Elles ont cependant été rompues en 1910, lors de l'occupation japonaise, pour reprendre en janvier 1949, sous la forme de légations qui se sont élevées au rang d'Ambassades en 1958 et ce, jusqu'à aujourd'hui.

Nos deux pays ont continué au long de ces dernières années à développer des relations d'amitié et de coopération dans divers domaines tels que la politique, l'économie et la culture. C'est tout particulièrement avec la visite du Président KIM Dae-jung en France en mars 2000, suivie en octobre de la même année de celle du Président Jacques CHIRAC en Corée, à l'occasion du Troisième sommet de l'ASEM se tenant à Séoul, que les relations bilatérales entre nos deux pays se sont activées encore davantage, en s'orientant vers un partenariat solide.

Les échanges commerciaux entre nos deux pays ne cessent leur ascension depuis plusieurs années. Sur le plan de l'investissement, les chiffres sont aussi très flatteurs puisque de nombreuses grandes entreprises françaises ont choisi la Corée pour investir.

Il en va de même pour les échanges culturels : beaucoup d'artistes coréens se sont installés à Paris pour exercer leur art. Une communauté grandissante de français s'est installée récemment dans le quartier Seo-cho à Séoul.

Se basant sur ces liens humains qui se multiplient, je souhaite que le partenariat entre la France et la République de Corée se renforce encore davantage à l'avenir, pour faire face ensemble aux défis du 21^e siècle.

J'espère que l'Envol International fera naître en chacun de vous l'intérêt et la curiosité de la découverte de la Corée et des liens qui nous unissent avec la France. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 99.274 km²
 Nombre d'habitants : 47 millions
 Capitale : Séoul
 Langue officielle : coréen
 Monnaie : won
 Régime politique : république
 Principales religions : Bouddhisme
 Fête nationale : 1^{er} mars



LA SITUATION DU PAYS



La Corée se situe à l'extrême est du continent asiatique, entre la Chine et le Japon. Elle a une longue histoire, une riche culture et une langue propre qui la différencient de ses pays voisins. Avec ses quatre saisons très différentes, elle possède de superbes paysages aux attraits touristiques indéniables.

Depuis la seconde guerre mondiale, la Corée est séparée en deux à l'initiative des grandes puissances. Cependant, depuis les années soixante, elle connaît un succès économique grandissant, réalisant en moyenne une croissance de 10 % tout le long de ces quatre décennies, un essor économique que l'on a appelé « le miracle de la rivière Han ».

La Corée occupe maintenant la treizième place dans l'échelle mondiale des puissances économiques. Par ailleurs, elle est au premier rang mondial en terme de fabrication de produits d'importance capitale tels que l'acier, la construction navale, les écrans à cristaux liquides et les semi-conducteurs. Les réserves nationales de devises étrangères totalisent 110 milliards de dollars, mettant la Corée sur ce plan au quatrième rang mondial.

En ce moment, avec ses 47 millions d'habitants en Corée du Sud et les 22 millions d'habitants de la Corée du Nord, la péninsule coréenne développe un avenir tourné vers une future réunification, grâce à une politique de réconciliation et de coopération appelée la « sunshine policy ».



LES ATTRAITS DU PAYS

Etant entourée par les zones d'influence de la Chine, du Japon, de la Russie et des Etats-Unis, la Corée se trouve au cœur de la région de l'Asie-Pacifique qui occupe les trois-quarts de l'économie mondiale. La Corée est en effet un axe majeur de l'Asie du Nord-Est : l'inauguration récente d'un nouvel aéroport lui permet de continuer sa progression et d'assurer son essor prodigieux, grâce à ses multiples atouts.

Premièrement, les Coréens bénéficient d'une solide éducation. Deuxièmement, ce qui est à l'origine de la première observation, la culture recommande en premier

lieu la diligence. Troisièmement, la grande qualité de l'éducation, couplée à une culture enracinée au plus profond de l'âme coréenne, a permis de mettre en place des conditions économiques démocratiques et libéralisées favorables aux investissements directs.

Par ailleurs, la Corée est le premier pays à avoir connecté toutes ses régions aux autoroutes de l'information grâce à l'outil informatique. De ce fait, la Corée a construit la réputation qui la caractérise aujourd'hui dans l'industrie informatique.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

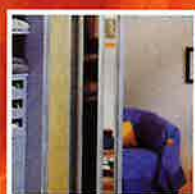
Adresse : 125, rue de Grenelle - 75007 Paris
 Tél : 01 47 53 01 01 - Fax : 01 47 53 00 41
 Site web : www.amb-coresud.fr
 Ambassadeur : M. Ju Chul-ki

Ministre : M. Kim Chang-yeob
 Section Politique : M. Lee Ji-ha (conseiller)
 Section Economique : Kim Hyong-gook (conseiller)
 Section Presse : M. Song Jeung-chil (conseiller)

Section Consulaire : M. Joo Bok-ryong (conseiller)
 Section Administrative : M. Ko Gyung-seog
 Centre Culturel Coréen : M. Sohn Woo-hyun (ministre & directeur)



Fait simplement Quadro



16, rue de Boulainvilliers - 75016 PARIS - Tél. : 01 53 92 09 09 - Fax : 01 53 92 09 10



Son Excellence Madame Savitri Kunadi
Ambassadeur de l'Inde en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Dans la nuit du 14 au 15 août 1947, Jawaharlal Nehru (le plus ancien Premier Ministre de l'Inde indépendante) proclame l'indépendance de l'Inde dans un discours qui deviendra célèbre « rendez-vous avec le destin » dont voici un petit extrait : « Il y a bien longtemps, nous avons pris un rendez-vous avec le destin, et voici venu le moment de remplir nos engagements... Lorsque sonnera minuit, tandis que le monde dormira, l'Inde s'éveillera à la vie et à la liberté... nous faisons le serment de nous mettre au service de l'Inde et de son peuple et d'une cause plus vaste encore, celle de l'humanité... »

Ce discours de Jawaharlal Nehru est à jamais imprégné dans l'esprit de tout citoyen indien. La construction de la toute jeune nation a nécessité d'énormes efforts de la part de chaque indien et indienne, et le pays a connu de nombreuses difficultés économiques, des changements politiques, ou encore des catastrophes naturelles... mais l'Inde a toujours relevé le défi, envers et contre tout, de maintenir ses valeurs de liberté, de démocratie, de respect et de tolérance. Valeurs que son héritage millénaire lui a léguées et que les pères fondateurs de la nation, telles que les grandes figures du Mahatma Gandhi, du Dr Ambedkar, de Rabindranath Tagore, ont rappelées maintes fois par leurs écrits et par l'exemple même de leur vie. Depuis, l'Inde s'est attachée à tenir sa promesse. D'une nation où l'auto-suffisance alimentaire posait problème, où l'infrastructure industrielle était quasi inexistante, l'Inde d'aujourd'hui est devenue une nation dynamique, classée au rang des grandes économies mondiales. Cependant, il lui reste, encore du chemin à parcourir, mais sous la forte impulsion de ces cinquante dernières années, elle porte en elle un grand espoir. ”

LES DONNEES DU PA

Superficie : 3.287.263 km²
Nombre d'habitants : 1 milliard
Capitale : New Delhi
Langue officielle : Hindi, anglais
17 autres langues officielles
Monnaie : roupie indienne
Régime politique : démocratie
Principales religions : hindouisme, christianisme, sikhisme et bouddhisme
Fête nationale : 26 janvier

LA SITUATION DU PAYS



- XVII^e siècle : Etablissement de comptoirs commerciaux européens
- 1757 : Bataille de Plassey, accordant la prééminence aux Anglais en Inde
- 1857 : Première guerre d'Indépendance
- 1885 : Fondation du Congrès National Indien
- 15 août 1947 : Indépendance
- 26 janvier 1950 : Proclamation de la République Démocratique et Souveraine d'Inde et entrée en vigueur de la Constitution Indienne.

Des élections sur la base du suffrage universel se tiennent tous les cinq ans. Le Parlement comprend deux chambres : le Lok Sabha (chambre basse) et le Rajya Sabha (chambre haute). Les deux chambres du Parlement et les Assemblées d'Etat (Assemblée Générale au niveau de chaque Etat de la Fédération) élisent à leur tour le Président de la République, qui jouit d'un mandat de cinq ans. Dr A.P.J. Abdul Kalam a été élu 11^{ème} Président de la République en juillet 2002. Le Président nomme le Premier Ministre, avec le soutien majoritaire du Lok Sabha. M. Atal Bihari Vajpayee a été nommé pour la troisième fois Premier Ministre le 13 octobre 1999. Chaque Etat comprend un Gouverneur, assisté d'un Conseil de ministres.

Au lendemain de son indépendance, l'Inde a su développer un secteur industriel diversifié. Les réformes inaugurées dans les années 1990 ont déclenché un nouvel esprit de libéralisation économique à travers le pays, suivant l'évolution de la politique sur les collaborations et investissements étrangers en Inde.

En agriculture, l'auto-suffisance en céréales vivrières fut rapidement assurée grâce à la « Révolution Verte », qui permit à la production céréalière de progresser. Depuis, l'auto-suffisance alimentaire s'étend sur tout le pays grâce au système de distribution publique.

L'Inde est également dotée d'un Conseil pour la recherche scientifique et industrielle, avec 39 laboratoires et 100 centres sur le terrain. Le pays est l'un des cinq membres du club spatial exclusif ayant la capacité de concevoir, de fabriquer et de lancer des systèmes satellites. L'industrie électronique comprend l'avionique, le logiciel et le matériel informatiques, l'électronique dans le domaine de la médecine et l'équipement de communication.

Les Indiens ont le sens inhérent de l'esthétique, tant dans leur mode vestimentaire culinaire, que dans leurs formes d'expression créatrice (danses, musique, beaux arts, cinéma, littérature, architecture...). Ces formes d'expression puisent leurs sources l'Inde ancienne, sa tradition et sa pluriculturalité, et offrent un panorama artistique contemporain riche et varié.



LES ATTRAITS DU PAYS



- Des ressources naturelles en abondance, une base minière et une auto-suffisance agricole : l'un des principaux producteurs de céréales, de fruits et légumes, de lait, de thé, de sucre, de charbon, de minerai de fer, de bauxite, de minerai de manganèse, et possède l'un des plus grands cheptels bovins et porcins.
- L'une des plus grandes économies au monde (4^{ème} rang) en termes de parité de pouvoir d'achat, et l'un des taux de croissance les plus élevés au monde.
- Un secteur privé dynamique et stable (75% du P.I.B.)

- Un système bancaire développé : plus de 6300 succursales de banques commerciales, soutenues par des institutions financières nationales et régionales.
- Un marché des capitaux très actif : 22 Bourses électroniques.
- Une progression économique impressionnante depuis 1995 (taux de croissance oscillant entre 6 et 7,6%), et une capacité à surmonter et à éviter des revers évidente, lorsque des turbulences ont secoué plusieurs économies émergentes en Asie du Sud-Est, en Russie et au Brésil en 1997-1999.

- Une démocratie stable, une indépendance judiciaire et légale et une totale liberté de presse et d'administration.
- Une volonté de continuité économique, malgré le changement structurel radical des réformes de 1991, dont la poursuite est progressive et prudente.
- Un système juridique des affaires en grande partie basé sur le système occidental.
- Un esprit d'entreprise, une conscience de qualité (ruee des entreprises indiennes vers l'obtention des certificats ISO 9000), de bas coûts et de nouveaux modes de consommation depuis les réformes de 1991.
- Un développement du tourisme considéré comme prioritaire, l'Inde représentant une destination majeure de découverte et de plaisirs (sports variés, centres de thérapie traditionnelle).



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 15, rue Alfred Dehodencq - 75016 Paris
Tél : 01 40 50 70 70 - Fax : 01 40 50 09 96
Site web : www.amb-inde.fr
Email : eiparis.admin@wanadoo.fr

Ambassadrice : Mme Savitri Kunadi
Député Chef de Mission : M. Sanjay Singh
Ministre Consulaire : M. Yogesh Prasad
Conseiller Economique : M. Krishan Kumar

Premier Secrétaire (presse et culture) : M. Sanjay P
Responsable de la Chancellerie (administration) :
M. Sanjeev K. Singla



Nouvelle boîte 6 vitesses
Moteur HDI



ÉLÉGANCE ET RAFFINEMENT

www.peugeot.com/diplomates

PEUGEOT SODEXA
Ventes aux diplomates et aux organisations internationales
115, avenue de l'Arche - 92400 Courbevoie
Tél. : +33 (0)1 49 04 81 81 - Fax : +33 (0)1 47 89 49 40
E-mail : diplomates@peugeot.com

PEUGEOT. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.





Son Excellence M. Seyed Mohammad Sadegh Kharazi
Ambassadeur de la République Islamique d'Iran en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Au second millénaire avant Jésus-Christ, sur l'immense plateau iranien commença à se développer l'une des plus grandes civilisations de la Mésopotamie et fleurit au cours de l'Histoire.

En raison de sa situation géographique privilégiée, se trouvant de surcroît sur la Route de la Soie, l'Iran fut pendant très longtemps un trait d'union entre les civilisations d'Orient et d'Occident.

Grâce à une civilisation plurimillénaire et une vaste et riche culture, le peuple iranien a élevé dans son giron de grands savants, penseurs et artistes tels que Avicenne, Kharazmi, Rhazès, Mowlana ou Khayyam ...

Aujourd'hui, bien qu'entouré - pour ainsi dire - de graves crises régionales (Irak, Afghanistan, Asie Centrale, Caucase, Cachemire, Moyen-Orient), mais jouissant d'une stabilité sans faille, l'Iran entend jouer un rôle de premier plan pour contribuer à sauvegarder la stabilité dans cette région considérée comme le foyer vital des ressources énergétiques du monde, en assumant toutes ses responsabilités et en gardant à l'esprit l'idée de dialogue des civilisations. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 1.648.195 km²
 Nombre d'habitants : 66,2 millions
 Capitale : Téhéran
 Langue officielle : farsi
 Monnaie : rial
 Régime politique : République islamique
 Principales religions : islam (chiite)

LA SITUATION DU PAYS

L'Iran s'étend entre la Mer Caspienne au nord, et le Golfe Persique au sud. Ses voisins sont d'ouest en est, l'Irak, la Turquie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, l'Afghanistan et le Pakistan. Situé entre l'Europe et l'Asie, l'Iran s'est toujours trouvé sur les routes des grandes invasions asiatiques. De nos jours, l'Iran apparaît comme une plaque tournante majeure du commerce entre l'ensemble Asie Centrale-Caucase et le reste du monde.

700 av. J.-C. : empire perse achéménide.

331-250 av. J.-C. : période hellénistique ; Alexandre le Grand envahit la Perse (nom donné à l'actuel Iran). Il fonde un empire de culture grecque et retire aux satrapes leurs pouvoirs militaires. L'Iran est attribué à Séleucos, roi de Syrie. Mais les Séleucides sont chassés du plateau iranien par les Parthes, cavaliers indo-européens venus des steppes araliennes.

250 av. J.-C. - 224 apr. J.-C. : période arsacide ; Arsace fonde l'empire de la Caspienne au golfe Persique. 38 rois se succédèrent en 5 siècles.

224-642 : période sassanide ; 224 dynasties fondée par Ardhéshir qui renverse et tue Artaban rétablissant la langue, la culture et la religion des Achéménides.

651-1040 : période islamique ; en 700, départ des zoroastriens vers l'Inde. L'Iran est administré par des gouverneurs arabes dépendant du calife de Damas puis de Baghdad.

1258-1335 : dynastie mongole des Ilkhans

1487-1524 : dynastie Séfévide ; en 1501 Ismâ'il 1er réunit l'Iran et converti l'Etat au chiisme

Se succèdent alors les dynastie Ghilzai, Afshar, Séfévide (restaurée), Zend, Kadjar, Pahlavi.

1979 : période de la révolution islamique.

Selon la Constitution de 1979, votée à la Révolution, toutes les institutions et les activités du pays sont fondées sur les principes du Coran. A la tête du pays se trouve le Guide, autorité religieuse suprême. Sous sa responsabilité, le pouvoir exécutif détenu par le Président de la République, Chef du Gouvernement, qui

dispose d'un cabinet de 22 ministres. Le pouvoir législatif appartient au Parlement (290 députés élus au suffrage universel) supervisé par un Conseil des Gardiens de la Constitution qui approuve ou s'oppose aux résolutions de l'Assemblée. Il existe également un Conseil de Discernement qui est chargé de ratifier, lors d'une opposition irrévocable du Conseil des Gardiens au Parlement, l'application des lois qu'il juge indispensables, d'assister le Guide pour la gestion du pays.



LES ATTRAITS DU PAYS

L'Iran, membre de l'OPEP, est un important producteur de pétrole (4^e rang mondial). Les exportations de pétrole - au sens large - constituent la source principale de revenus du pays. Ajoutons les célèbres tapis persans et les pistaches.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 4 avenue d'Iéna - 75016 Paris
 Tél : 01 40 69 79 00 - Fax : 01 40 70 01 57
 Ambassadeur : Mme Seyed Mohammad Sadegh Kharazi



Son Excellence Mme Dina Kawar, Ambassadeur de Jordanie en France



ET DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Je félicite l'Envol International pour avoir su mettre en avant les avantages de la mondialisation. En effet, cette approche permettra non seulement à un rapprochement économique et politique entre les pays, mais également à la consolidation des relations amicales qui existent déjà entre eux. Cette initiative est d'autant plus utile et remarquable qu'elle permettra à chacun de nos pays de présenter, de s'exprimer et de se faire connaître et reconnaître comme partie prenante d'une région qui accroît son rôle stratégique géostratégique mondial. Durant ces dix dernières années, la Jordanie a définitivement opté pour le développement économique de son pays et est déterminée à suivre le chemin de la mondialisation.

Ainsi, la priorité jordanienne est celle d'une économie plus forte dans un environnement politique et social stable. Cette vision d'économie de marché comme vecteur de développement durable est fortement inspirée par le Roi Abdallah II et solidement ancrée dans le gouvernement. Les fondamentaux économiques du pays sont pour l'année 2002 orientés de façon très positive, dans la continuité des années précédentes, qui ont permis une réduction significative de la dette du Royaume et son développement économique. Ces éléments soulignent, entre autres, le dynamisme de notre exportation régionale et internationale, la position de notre bourse (ASE) comme référence dans la région, nos investissements record dans la zone Proche Orient, l'intérêt des investisseurs étrangers pour les zones franches de notre pays, cet ensemble ayant des répercussions positives sur notre stabilité fiscale et financière. D'autre part, afin de poursuivre cette priorité économique avec l'ouverture aux capitaux étrangers, d'importantes réformes législatives totales et partielles sont pour la plupart achevées. Enfin, je tiens à souligner qu'au-delà des réformes en cours et de l'ouverture de notre pays aux fonds internationaux, la plus importante valeur ajoutée de l'économie jordanienne est le Jordanien lui-même. En effet, celui-ci est moderne et instruit, il possède le niveau de formation supérieure le plus élevé de la région, sa conscience professionnelle est reconnue dans tout le Moyen Orient.

Par ailleurs, afin d'accompagner ces mutations, les autorités s'emploient à développer des réformes dans le but de consolider cet environnement, limitant ainsi un développement irrégulier. Ces dernières ont également mis en place avec les concours d'entités internationales, telle l'Organisation Mondiale du Commerce, des comités de suivis et de surveillance pour des dossiers majeurs comme l'accès à l'OMC depuis quelques années, la zone de libre échange avec les USA, le partenariat Euro-Jordanien, ou la zone de libre échange entre pays arabes. Ces initiatives confortent la Jordanie au niveau international dans son rôle de plate-forme économique et géographique dans la région.

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 96.188 km² (incluant la Mer Morte)
- Nombre d'habitants : 6 millions
- Capitale : Amman
- Langue officielle : arabe
- Monnaie : dinar
- Régime politique : monarchie constitutionnelle
- Principales religions : musulmane
- Fête nationale : 25 mai



SITUATION DU PAYS



Depuis des temps reculés, la Jordanie a été une région du monde au sein de laquelle la civilisation humaine a prospéré. Plusieurs vagues de migration d'arabes sémites l'ont traversé. Des marques de civilisations passées sont toujours visibles. La ville de Petra, construite par les arabes nabatéens symbolise le règne ininterrompu, la détermination et la contribution du peuple arabe dans la région tout entière. VI^{ème} siècle : la Jordanie est le témoin de l'expansion de l'islam au-delà des frontières de la péninsule arabe. XII^{ème} siècle : période Mamluke et Ottomane. Oppression, malaise économique, corruption administrative : révolte.

10 juin 1916 : le Sharif Hussein conduit la grande révolte arabe dans le but d'unifier les pays arabes de l'est en un seul état arabe englobant l'Irak, le Hijaz, la Grande Syrie, la Jordanie et la Palestine. Cependant, la Grande-Bretagne et la France divisent le territoire arabe.

25 Avril 1920 : conférence franco-britannique de San-Remo. La Syrie et le Liban sont sous mandat français. L'Irak, la Palestine et la Jordanie sont eux sous mandat britannique. Malgré les oppositions arabes devant ces desseins impérialistes, une nouvelle réalité géopolitique est imposée par la force.

11 novembre 1920 : le Prince Abdullah bin Al-Hussein Premier arrive à Ma-an et

reçoit le soutien inconditionnel des Jordaniens et des arabes libres qui avaient afflué vers la Jordanie.

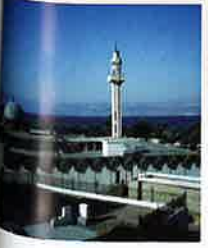
29 mars 1921 : les Britanniques concluent un accord politique avec le Prince Abdullah instaurant le premier gouvernement unifié trans-jordanien, sur lequel il préside. 17 juin 1946 : la Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance de toute la Jordanie sous le nom de Royaume Hashemite de Jordanie. Le processus démocratique s'accroît lors de l'accession au trône du roi Hussein en 1953.

La Jordanie est un pays relativement petit situé à la jonction des régions Levantines et arabes du Moyen-Orient. Le pays est encadré par la Syrie au nord, l'Irak à l'est, l'Arabie Saoudite au sud-est. A l'ouest se trouve Israël et l'Autorité Nationale Palestinienne. La seule ouverture de la Jordanie sur la mer est le Golfe d'Aqaba, au sud. Le Royaume Hashemite de Jordanie est une monarchie constitutionnelle avec un gouvernement représentatif. Depuis 1989, la Jordanie s'est engagée sur le chemin de plus de démocratie, de libéralisme et d'avancée consensuelle. Ces réformes, guidées par le roi Hussein, ont placé la Jordanie sur la route irréversible de la démocratisation.

La constitution garantit les droits des citoyens jordaniens, y compris la liberté d'expression, de la presse, d'association, de liberté académique, des partis politiques, de religion et le droit d'élire des représentants parlementaires et municipaux.

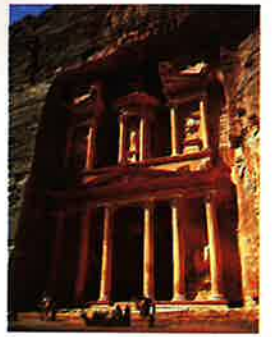
Conduite par un secteur privé actif, l'économie de la Jordanie est d'orientation libérale. L'actionnariat est principalement privé, l'exception étant l'implication du secteur public dans l'industrie des mines.

LES ATTRAITS DU PAYS



Dans le but de libérer l'économie nationale et d'augmenter le flux d'investissements étranger, le gouvernement de Jordanie a mis en place un programme de privatisation destiné à activer le rôle et l'efficacité d'investisseurs privés dans le développement à long terme. La loi de Promotion des Investissements gérée par le Bureau d'Investissement Jordanien, octroie des primes généreuses et attractives aux investisseurs locaux et étrangers en termes de : droits de douane, fiscalité et transfert illimités de capitaux et de bénéfices. Elle affirme de manière irrévocable que les investisseurs jordaniens et étrangers sont traités de façon égale. De 25% à 75% de dispense d'impôts sur les bénéfices et

charges sociales pendant une période de 10 ans, selon le lieu et le secteur concerné. La QIZ (zone industrielle qualifiée) représente une opportunité sans précédent pour accéder au marché américain sans payer de droits de douanes, rendant les produits éligibles plus compétitifs en termes de prix. Les investisseurs bénéficient aussi d'un atout supplémentaire : il n'y a pas de quotas pour les produits fabriqués en Jordanie et exportés aux Etats Unis. En raison du succès rencontré, le nombre total de QIZ en Jordanie est maintenant de 5 : 2 publiques et 3 privées. 4 nouvelles QIZ ont également été approuvées récemment.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 11, rue Alfred Dehodencq - 75016 Paris
 Tél : 01 55 74 73 73 - Fax : 01 55 74 72 74
 Email : amb.jor@wanadoo.fr
 Ambassadeur : Mme Dina Kawar

Conseiller : M. Walid Al-Rifai
 Section économique : M. Fawaz Bilbeisi
 Section presse : M. Fawaz Bilbeisi et Mme Mouna AL Husseini

Section culturelle : Mme Nermine Gousous
 Section administrative : Mlle Shiriu Sabri
 Service des visas : M. Bachar Abu Taleb



Son Excellence Madame Akmaral Arystanbekova
Ambassadeur de la République du Kazakhstan en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Le Kazakhstan d'aujourd'hui dispose de véritables institutions démocratiques, d'un Parlement bicaméral où sont représentés 4 des 17 partis politiques existants. C'est un Etat multiethnique et multiconfessionnel avec une culture très ancienne, où habitent en paix et entente mutuelle les représentants de plus de 100 nationalités et 46 confessions religieuses.

Le Kazakhstan a effectué des profondes réformes économiques. L'Union Européenne lui a attribué le titre de "pays avec une économie de marché". Le Kazakhstan est aussi une puissance spatiale. Sur son territoire se trouve Baïkonour, un des plus grands cosmodromes du monde. Sur le plan international, le Kazakhstan entretient des relations diplomatiques avec 120 Etats. Il réalise une politique étrangère multivectorielle, visant à maintenir les relations bilatérales égales et mutuellement avantageuses avec tous les pays du monde. Le Kazakhstan est un membre actif de l'ONU, de l'OSCE et de plusieurs autres organisations internationales. Le Kazakhstan est fier de sa contribution historique à la cause du désarmement. Notre pays a été le premier Etat du monde, qui ait fermé le polygone d'essais nucléaires de Semipala-tinsk et qui ait refusé volontairement l'arsenal nucléaire, quatrième par sa puissance, hérité de la période précédente. La contribution réelle du Kazakhstan au renforcement de la sécurité internationale fut l'initiative de son Président N.Nazarbaev sur la convocation de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie (CIMCA). Le premier sommet de 16 Chefs d'Etats membres de la Conférence a eu lieu récemment au Kazakhstan. Une amitié de longue date et les relations sincères de coopération lient notre pays avec la France. Les contacts politiques au niveau des Chefs de nos Etats sont devenus réguliers, la coopération interparlementaire se renforce, les liaisons économiques s'élargissent. Aujourd'hui, environ 40 sociétés françaises travaillent au Kazakhstan dans le domaine du pétrole, des mines, de l'énergie, des transports, de l'agriculture et des services.

Je profite de cette occasion pour dire combien nous sommes reconnaissants au peuple français, à ses dirigeants, aux milieux d'affaires du pays pour le soutien de nos efforts dans la réalisation des réformes économiques, dans la démocratisation de la société, et dans le devenir de notre Etat.

LES DONNEES DU PA

Superficie : 2.717.300 km²
 Nombre d'habitants : 14,95 m
 Capitale : Astana
 Langue officielle : kazakhe
 Monnaie : tengé
 Régime politique : république
 Principales religions : chrétien
 orthodoxes, musulmane, sun
 Fête nationale : 16 décembre



LA SITUATION DU PAYS



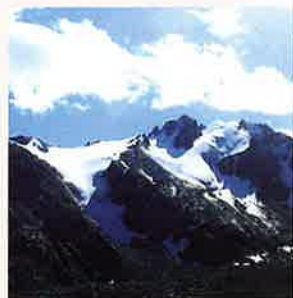
XIII s. invasion de Gengis Khan et des Mongols. XVII-XVIII s. invasions venues de l'Est. 1820-50 extension de l'Empire russe. Vers 1850 afflux de paysans russes. 1920 - République autonome socialiste soviétique, Depuis le 5 décembre 1936 - République socialiste soviétique. Le 24 avril 1990 - création d'une présidence. Le 25 octobre 1990 le Kazakhstan a proclamé sa souveraineté. Le 1^{er} décembre 1991 Noursoultan Nazarbaev (né en 1940) a été élu Président au suffrage universel (98,8 % des voix, candidat unique). Le 16 décembre 1991 la

République du Kazakhstan a proclamé son indépendance. Depuis le 2 mars 1992 le Kazakhstan est membre de l'ONU. En mai 1992 il est devenu membre de l'UNESCO.

En 1995, notre pays a adopté une nouvelle Constitution. Pour son élaboration, on avait pris en considération l'expérience de la France, qui a apporté une aide significative à la préparation du texte de la Loi fondamentale de notre pays. La structure de notre Etat se base sur le principe démocratique de l'unité du pouvoir d'Etat mais aussi sur la séparation entre pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire. Notre Etat accorde une importance particulière à l'amélioration du système éducatif, et, en premier lieu, de l'enseignement primaire et secondaire. Nous disposons également d'un large réseau des universités. Les scientifiques kazakhstanais sont connus pour leurs recherches en géologie, physique, chimie, métallurgie et autres.

L'essentiel, c'est que le Kazakhstan ait surmonté le déclin économique, qu'il soit sorti d'une

crise extrêmement lourde et qu'il ait surmonté le "seuil douloureux" des réformes de l'économie transitoire. Le rythme de la croissance place le Kazakhstan parmi les premiers des nouveaux Etats indépendants. Les exportations, seules, ont progressé de 70 %. Au cours de ces années, la totalité des investissements directs dans l'économie kazakhstanaise a atteint 15 milliards de dollars. Parmi les investisseurs, qui travaillent au Kazakhstan, se trouvent des sociétés connues de Russie, de Chine, de France, des Etats-Unis et d'autres pays encore. Le secteur privé se développe de manière dynamique et réalise des dans tous les domaines de l'économie. Le Kazakhstan est un pays extrêmement riche en ressources naturelles. Selon les estimations, il pourrait prochainement faire partie des premiers pays du monde en ressources pétrolières. En dehors du pétrole et du gaz, le Kazakhstan a aussi des réserves importantes d'autres ressources naturelles, comme le charbon, l'uranium, métaux noirs et des métaux non-ferreux. Le premier partenaire commercial est encore la Russie, mais avec 50%, les USA sont leader en matière d'investissements étrangers. Depuis 1999, il y a une accélération des implications étrangères et la présence d'investisseurs étrangers tels que la Corée du Sud, la Grande-Bretagne, la Turquie, la Chine, le Japon, la France n'arrive qu'en 16e position. La Banque Mondiale a intégré le Kazakhstan dans les 20 pays du monde qui attirent le plus les investisseurs.



LES ATTRAITIS DU PAYS

- La stabilité politique
- L'héritage culturel et historique unique qui tisse les liens entre nomades et sédentaires
- La présence de monuments historiques, archéologiques, naturels, architecturaux mais aussi ses musées, centres folkloriques et ethnographiques
- La variété des activités sportives potentielles
- Le tourisme dans le pays est en développement
- Les principales régions touristiques se trouvent dans le sud du pays, notamment les régions d'Almaty de Pavlodar, de Kzyl-Orda, d'Akmola et enfin celle de Zailiskii Alataou
- L'alpinisme: avec le glacier de Touiouk-Sou (4220m) et le pic de Talgar à Zailiskii Alatalou

- (4973 m), en forme de molaire, plus haut que le Mont-Blanc
- Parmi les plus beaux sommets du monde avec une montée très technique de 14 jours, le Khan (6995 m)
- Le ski : la station de Tchimboulak se trouve à 2200 m d'altitude. C'est l'une des meilleures stations d'Asie Centrale
- Les sports nautiques : avec la station balnéaire de Borovoïe et le centre de thalassothérapie de Kokcheatou
- La pêche : en rivières de montagnes ou lacs, où frétilent barbus, carpes, perches, et esturgeons
- La chasse : véritable tradition ancestrale, à tir, à l'aigle ou à cheval
- Les randonnées : pédestres, à cheval, à dos de chameau, en 4X4 ou en hélicoptère...



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 59, rue Pierre Charron - 75008 Paris
 Tél : 01 45 61 52 00 - Fax : 01 45 61 52 01
 Ambassadeur : Mme Akmaral Arystanbekova
 Ministre Plénipotentiaire : M. Berlin Irishev

Conseiller : M. Kadyr Kabdechev
 Premier Secrétaire : M. Galymzhan Amirov
 Deuxième Secrétaire (affaires consulaires) : M. Mels Torekeldi

Troisième Secrétaire : M. Jean Galiev
 Attaché : M. Bakhitzhan Jokebaev



Son Excellence Monsieur Hector K. Villarroel
Ambassadeur des Philippines en France



DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

oudrais adresser mes salutations aux lecteurs de l'Envol International et remercier ses éditeurs pour l'honneur et le privilège
de les Philippines dans sa publication.
souhaité à l'Envol International une réussite continue dans ses efforts. //

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 300.000 km²
- Nombre d'habitants : 84 millions
- Capitale : Manille
- Langue officielle : tagalog, anglais
- Monnaie : peso
- Régime politique : république
- Principales religions : catholique romain
- Fête nationale : 12 juin

EVOLUTION DU PAYS



Un archipel de 7.107 îles, les Philippines s'étendent du sud de la Chine jusqu'au Nord de Bornéo. Le pays a plus de cent groupes ethniques et un mélange d'influences étrangères qui ont modelé une culture Filipino unique. Avant l'arrivée des explorateurs espagnols, les marchands indonésiens et chinois s'étaient installés ici, les Espagnols menés par l'explorateur portugais Ferdinand Magellan avaient découvert les îles. Les conquérants espagnols ont mis en place un gouvernement colonial à Cebu en 1565. Le gouvernement a été transféré à Manille en 1571 par les Espagnols qui procédèrent à la colonisation du pays. Les Philippines ont résisté et lancé la première révolution nationale de l'Asie en 1896. Le 12 juin 1898, Emilio Aguinaldo a déclaré l'indépendance du pays et s'était proclamé Président. Après avoir dirigé le pays durant 333 ans, les Espagnols ont finalement le pays et furent remplacés par les Américains qui poursuivirent la colonisation 48 ans de plus. Les Américains ont apporté leur système éducatif et juridique et leur forme démocratique de gouvernement. Le 4 juillet 1946, les États-Unis ont reconnu l'indépendance des Philippines.

Les Philippines sont une république avec les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. L'exécutif est dirigé par le Président et son cabinet ; le législatif par le Sénat et la Chambre des Représentants et le judiciaire par la Cour Suprême et les Tribunaux de Première Instance.

LES ATTRAITS DU PAYS

Les Philippines ont une situation idéale au cœur de l'Asie du sud est, s'étendant de la côte sud-est du Continent Asiatique à la rive occidentale du Pacifique. Le pays est un des plus grands archipels du monde ; il se trouve au carrefour de l'Orient et de l'Occident sur le plan du commerce des affaires et de la culture. Le niveau d'aptitude à l'éducation et à la formation des Philippines est un des plus élevés en Asie. Les Philippines parlent couramment l'anglais et se distinguent par leurs compétences. Le peuple et ses dirigeants se sont engagés dans la libre entreprise et sont très favorables au développement des investissements étrangers. La réglementation des affaires est des plus flexibles et réceptives aux investissements étrangers. Les Philippines assurent aux entreprises étrangères le rapatriement complet de leur capital et de leurs bénéfices.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 4, Hameau de Boulainvilliers - 75116 Paris - Tél : 01 44 14 57 00 - Fax : 01 46 47 56 00
Email : ambaphiliparis@wanadoo.fr - ParisPE@wanadoo.fr
Ambassadeur : M. Hector K. Villarroel



Notre plus belle destination, c'est vous.

*Aéroports de Paris
une porte ouverte
sur d'autres horizons*

Pour accueillir les hautes personnalités recommandées par les Ambassades, les ministères ou le service du protocole du Quai d'Orsay, ADP dispose sur ses aéroports de salons spécialisés : le Salon 200 et le pavillon de réception à Roissy-Charles-de Gaulle ; le Salon 500 et le pavillon d'honneur à Orly.





Son Excellence Monsieur Mohamed AL-RUMAIHI
Ambassadeur de l'Etat du Qatar en France

LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Je tiens tout d'abord à remercier « l'Envol International » pour l'attention particulière manifestée vis à vis de notre pays. Nos priorités au Qatar visent à assurer le progrès et la prospérité de notre peuple et à participer à l'instauration des bases de la paix et de la sécurité dans notre région et dans le monde. Nous visons aussi à la création des assises d'un pouvoir fondé sur des institutions stables avec une large participation des citoyens qataris à la vie publique. Nous poursuivons aussi la ligne tracée par Son Altesse l'Emir Cheikh Hamad Ben Khalifa AL-THANI. Notre grande ambition est de participer au développement du dialogue politique, économique et culturel dans notre monde. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 11.437 km²
 Nombre d'habitants : 640.000
 Capitale : Doha
 Langue officielle : arabe
 Monnaie : rial du Qatar
 Régime politique : Emirats sans partis politiques, pouvoir
 Principales religions : islam
 Fête nationale : 3 septembre

LA SITUATION DU PAYS



Le Qatar se situe sur le 25 parallèle au nord du golfe et sur sa côte ouest. La superficie du Qatar est de 11437 Km², l'altitude moyenne est de 40 mètres au-dessus du niveau de la mer. La population qatarienne compte 640 000 habitants dont la majorité vit dans la capitale Doha. L'Islam est présent partout, le Doha seul compte quelques 300 mosquées. L'arabe est la langue officielle du pays, mais l'utilisation de l'anglais est courante dans les milieux d'affaires et de commerce.

Du point de vue historique, le Qatar figure dans les récits de voyages des grands historiens de l'antiquité tel que le grand historien grec Hérodote qui a qualifié ses habitants de l'époque de grands marins et d'excellents commerçants. Mais les Qataris étaient toujours de grands pêcheurs de perles.

Au milieu du 19^e siècle, le Cheikh Mohamed Bin THANI devient le premier gouverneur du Qatar. Le 3 septembre 1971 le Qatar acquit son indépendance après le départ des anglais.

Le Qatar occupe le 3^e rang mondial parmi les pays producteurs du gaz naturel (après la Russie et l'Iran) et son industrie pétrolière et gazière est très importante en se développant vers une industrie pétrochimique remarquable.

Sous l'égide de Son Altesse l'Emir Cheikh Hamad Bin Khalifa AL-THANI le Qatar est doté d'une politique d'ouverture et une vision à long terme. L'objectif recherché est de faire du Qatar un pays moderne en créant les assises d'une voie démocratique et en garantissant à chacun la dignité dans le respect des traditions socio-culturelles propres.



LES ATTRAITS DU PAYS



Le Qatar possède plusieurs atouts parmi lesquels : la forte croissance de l'économie du pays qui possède une importante richesse pétrolière et gazière avec une industrie pétrochimique remarquable. Mais le Qatar est orienté également vers le développement d'autres secteurs comme le tourisme, les services, l'environnement et l'agriculture.

Le Qatar jouit encore d'une stabilité politique et sociale renforcée par des mesures fiscales en faveur des investissements étrangers. Plusieurs lois et mesures prises par le gouvernement, vont dans ce sens.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 57 quai d'Orsay - 75007 Paris
 Tél : 01 45 54 90 71 - Fax : 01 45 54 77 07
 Ambassadeur : M. Mohamed Abdulah Al-Rumaihi
 Conseiller : M. Khamis Al-Sahoti
 Section économique : M. Ali Kamal
 Section presse : M. Mohamed Makhoulouf,
 M. Nabil Abou-Chacra

Section culturelle : M. Abdul Majid Al-Rabii
 M. Ibrahim Sukari
 Section administrative : M. Jabir Ak-Adba
 Service des visas : M. Ali Kamal





Son Excellence Monsieur MANH DZUNG
Ambassadeur du Vietnam en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"Je me félicite de cette heureuse initiative de "l'Ervol International", qui offrira au public l'occasion de faire connaissance avec nombre de pays de divers horizons, partenaires de la France.

Le Vietnam, après plus de 15 années de Doi moi (Renouveau), a enregistré des réalisations très importantes dans tous les domaines. Il s'agit là des fondements solides pour la poursuite de sa réforme et de son intégration économique internationale. Sur cette voie, nous attachons d'une part à mettre en valeur toutes les forces vives de la nation et d'autre part à intensifier la coopération avec tous les pays amis dans la communauté internationale.

Nous accordons une importance particulière aux relations avec la France et espérons sincèrement que la France occupe au Vietnam une place digne de son rôle et de sa position internationale. La visite d'Etat du Président vietnamien Tran Duc Luong en France en Octobre 2002 a insufflé un nouvel élan aux rapports bilatéraux traditionnels d'amitié et de coopération sur les bases existantes.

Ouvrons avec synergie à la prospérité de chacun de nos deux pays et au renforcement de l'amitié entre nos deux peuples. //

A SITUATION DU PAYS



- 208 av. J.-C. : Annexion du Vietnam par la Chine
- 939 : Indépendance et début d'édification du pays
- 2 Septembre 1945 : Proclamation de l'Indépendance du Vietnam par le Président Ho Chi Minh
- Printemps 1975 : Victoire de la guerre du Vietnam contre les Américains et proclamation de la République socialiste du Vietnam
- 1995 : Adhésion à l'ASEAN
- 2002 : Négociations en vue d'une adhésion à l'OMC

Le Parti Communiste du Vietnam est « la force dirigeante de l'Etat et de la société. » Le Président de la République Socialiste du Viet Nam, élu pour 5 ans par l'Assemblée Nationale, est le chef suprême de l'Etat. Il représente la République Socialiste du Vietnam dans les affaires intérieures et extérieures.

L'institution suprême du pouvoir d'Etat, l'Assemblée Nationale est élue pour 5 ans au suffrage universel direct. Unique organe détenteur des pouvoirs constitutionnel et législatif, elle exerce le droit de surveillance suprême sur les activités de l'Etat. Les Conseils Populaires représentent l'Etat vietnamien dans leur ressort administratif. Ils élisent les Comités Populaires, organes exécutifs du pays au niveau local. Le pouvoir judiciaire est constitué de Cours populaires au niveau local et national.

En 1986, le VIe Congrès National du Parti Communiste du Vietnam a défini la politique du Renouveau (Doi Moi), tournant historique dans le processus de développement économique.

LES ATTRAITS DU PAYS



- Un développement croissant depuis la stabilité politique consécutive aux différentes guerres
- Une forte croissance économique (le volume des exportations en 2001 représente 7,2 fois celui de 1991 ; le volume des importations 6,9 fois), et ce malgré les retombées négatives de la situation internationale au cours des dernières années
- Une progression rapide du pouvoir d'achat et de la consommation
- Une position géographique stratégique dans une région au développement dynamique

De nombreuses ressources naturelles (ressources minières, pétrole...)

Une main d'œuvre bon marché

Un fort potentiel touristique : paysages naturels spectaculaires, sites historiques, culturels et architecturaux classés, dont certains au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Un peuple courageux, intelligent, travailleur et hospitalier

Pour le monde entier, au cours de cette seconde moitié du XXe siècle, le Vietnam a été un pays en guerre. Mais les conflits dévastateurs ont cessé depuis plus de 20 ans et aujourd'hui le

La riziculture constitue la principale culture du Vietnam (36% du PNB). Longtemps importateur, le Vietnam est devenu le troisième exportateur mondial du riz. Grâce à la stabilité de sa conjoncture politique et économique, le Vietnam a attiré plus de 3700 projets d'investissement étrangers – soit 41 M\$ de capital. Le tourisme offre un potentiel important. Le Vietnam conduit à présent une politique d'ouverture au marché international, avec pour objectif de devenir un pays industrialisé et moderne avant 2020. La France est le premier partenaire européen du Vietnam en matière d'aide au développement, de commerce et d'investissement.

Malgré les nombreuses vicissitudes historiques, des milliers de sites culturels et historiques témoignent toujours des florissantes cultures antiques du Vietnam. Près de 3000 d'entre eux sont classés au patrimoine national.

Le Vietnam possède sa langue et son écriture propres. L'identité nationale est composée des 54 minorités ethniques qui constituent le pays. Cette diversité donne naissance à de nombreux arts traditionnels qui se sont développés depuis des millénaires.

Les légendes, les festivals, les coutumes (mariages et funérailles, chique de bétel, etc.), la musique et la danse sont également des témoignages de la culture traditionnelle.



Le Vietnam qui a pansé ses plaies, s'efforce de se relever et de se développer ; notamment en s'intégrant à la vie économique de l'Asie-Pacifique et du monde entier.

La mise en oeuvre de la politique de renouveau depuis 16 ans a fait sortir le Vietnam de la sérieuse crise économique et sociale et y a créé des transformations et changements positifs. Entre 1991 – 2001, le PIB du Vietnam n'a plus que doublé, le revenu moyen par habitant a été multiplié de 1,8 fois.

Avec l'amélioration de l'environnement pour l'investissement, la stabilité de la conjoncture politique et économique, la progression rapide du pouvoir d'achat, la bonne qualité de la main d'œuvre, le Vietnam a réussi à attirer l'attention d'un bon nombre des investisseurs étrangers. Les avantages du Vietnam dans le domaine de l'investissement étranger sont créés par sa position géographique, sa nature, ses ressources naturelles, ses mains d'œuvres bons marchés... Le Vietnam possède aussi un potentiel touristique énorme, doté de paysages naturels spectaculaires, de sites historiques, culturels et architecturaux classés. Quatre d'entre eux, la baie d'Halong, la cité impériale de Hue, la ville ancienne de Hoi An et les tours chams de My Son ont même été classés dans la liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 62, rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01.44.14.64.00 - Fax : 01.45.24.39.48 - 01.44.14.64.42

Email : vnparis@imaginet.fr

Ambassadeur : M. Manh Dzong

Ministre conseiller : M. Nguyen Quang Chien

Conseiller : M. Nguyen Cao Van - M. Pham Ngoc Ky

Section administrative : tél : 01.44.14.64.01 - Fax : 01.45.24.39.48

Section économique : tél : 01.44.14.64.33 - Fax : 01.44.14.64.42

Section culturelle et de presse :

Tél : 01.44.14.64.34 - Fax : 01.44.14.64.42

Services Consulaires : tél : 01.44.14.64.17 - Fax : 01.44.14.64.24



Son Excellence Mme Imma Tor Faus,
Ambassadeur d'Andorre en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“La principauté d'Andorre, connue comme « le petit pays des Pyrénées », a fait son entrée dans le concert des nations en 1993, année de l'approbation de la première Constitution de son histoire. Alors que nous nous apprêtons à fêter le dixième anniversaire de notre pleine souveraineté, le bilan est largement positif : l'Andorre s'est distinguée par une présence discrète mais efficace dans les enceintes intergouvernementales et elle a eu le souci de développer ses relations avec les Etats voisins. La société andorrane, traditionnellement repliée sur elle-même au milieu des hautes montagnes qui l'entourent est aujourd'hui une société moderne, plurilingue et multiculturelle, prête à affronter les défis du futur tout en sauvegardant sa spécificité.

J'espère que les informations qui suivent vous permettront de comprendre en quoi réside cette spécificité.”

LA SITUATION DU PAYS



Economie : L'économie andorrane est une économie qui s'adapte. Le tourisme et ses activités annexes représentent 80% du PIB. L'absence de véritable TVA (l'IMI taxe les produits de 1 à 12% selon leur codification) rend le pays attractif pour les produits de luxe (bijouterie, maroquinerie, habillement, parfumerie...). Le pays vit essentiellement des services (le secteur tertiaire représente 94%) tandis que l'agriculture occupe 0,7% de la population active.

Quelques étapes fondatrices : 14 mars 1993 : Référendum sur la Constitution. L'Andorre est désormais une coprincipauté parlementaire dans laquelle le gouvernement doit répondre face au parlement. 1990 : Accord d'union douanière signé avec la CEE.

LES ATTRAIT DU PAYS

Situation géographique privilégiée : proximité de la France et de l'Espagne. Abolition de la véritable TVA rend le pays attractif pour les produits de luxe. Développement des PME de pointe et de l'industrie pharmaceutique et optique. Système andorran extrêmement réglementé. Mise en place de lois qui donnent un cadre solide au système.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 30, rue d'Astorg - 75008 Paris

Tél : 01 40 06 03 30 - Fax : 01 40 06 03 64 - Site web : www.amb-andorre.fr

Ambassadeur : Mme Imma Tor Faus - Deuxième Secrétaire : Mme Régine

Superficie : 468 km²
Nombre d'habitants : 66.344 (41.680 résidents et 24.654 andorrans)
Capitale : Andorre
Langue officielle : espagnol
Monnaie : l'euro
Régime politique : coprincipauté parlementaire
Principales religions : Catholicisme
Fête nationale : 14 mars



Son Excellence M. Andres Talvik
Ambassadeur d'Estonie en France



LA SITUATION DU PAYS



L'Estonie est le plus septentrional et le plus petit des Etats Baltes. Le pays est ouvert sur la mer Baltique et le Golfe de Finlande. Il partage ses frontières avec la Lettonie et la Russie. Son territoire est composé de 1.521 îles.

1625-1721 : la Suède occupe tout le territoire estonien

1721 : l'Estonie est annexée pour deux siècles à la Russie.

1917 : le gouvernement provisoire de Petrograd reconnaît l'autonomie de l'Estonie qui sera déclarée République Soviétique d'Estonie après la révolution d'octobre

1921 : l'Estonie devient membre de la Ligue des Nations

1934-1939 : régime dictatorial

1940-1941 : le pays est occupé par les Russes

1941-1944 : occupation allemande

1944 : l'Estonie redevient une république soviétique

Août 1991 : l'indépendance est déclarée

1992 : nouvelle constitution

LES ATTRAIT DU PAYS

- Un climat propice aux affaires ;
- Une économie de marché, viable et performante ;
- Des ressources en matières premières : bois, schistes bitumineux ;
- Des infrastructures de transport : construction et rénovation des routes, des chemins de fer ;
- Des technologies de l'information très avancées ;
- Un faible taux d'imposition ;
- Une situation géographique idéale pour accéder aux marchés de la région celtique et de l'Union Européenne.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 46, rue Pierre Charron - 75008 Paris - Tél : 01.56.62.22.00 - Fax : 01.49.

Site web : www.est-emb.fr - Email : Embassy.Paris@mfa.ee - Ambassadeur : M. Andrus

Conseillers politique : Mme Inge Reiman, Mme Eeva Eek-Pajuste

Conseiller pour les Affaires économiques et commerciales : M. Peeter Kohand

Déléguée à l'Information : Mme Sigrid Kristenprun

Superficie : 45.227 km²
Nombre d'habitants : 1,37 million
Capitale : Tallinn
Langue officielle : estonien
Monnaie : kroon (couronne)
Régime politique : démocratie parlementaire
Principales religions : protestante (luthérienne)
Fête nationale : 24 février



Son Excellence M. Ferit HOXHA,
Ambassadeur d'Albanie en France



MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

"L'Albanie, terre et espace européen depuis l'antiquité, a été pendant longtemps la grande absente de l'Europe. Ce décalage horaire lui fut imposé par les aléas de l'histoire. A cause de sa position géographique, l'Albanie, a toujours été un pays au carrefour des empires et des civilisations. Dans l'Antiquité, elle se trouvait pendant des siècles à la frontière politique, militaire et culturelle entre l'Est et l'Ouest. D'abord entre l'empire romain et la civilisation grecque. Puis au Moyen Âge entre l'Italie catholique et le Bas-Empire orthodoxe. Plus tard encore, jusqu'à sa conquête définitive par les Ottomans, elle se trouvait sur le front entre l'Europe chrétienne et l'Orient islamique pour finir par assumer durant la deuxième décennie du siècle dernier ce rôle bizarre de coin stalinien, surréaliste entre l'empire soviétique et l'Ouest capitaliste et démocratique.

Mais ce parcours de l'histoire n'a en rien modifié son destin. L'Albanie est parvenue à garder sa foi, elle a préservé son âme et a conservé sa culture. Aujourd'hui, pays démocratique, l'Albanie regarde l'avenir en face et continue sa marche vers l'Union Européenne dans cette course pour rattraper le temps échappé définitivement au souvenir amer du temps perdu."

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 28.748 km²
- Nombre d'habitants : 3,4 millions
- Capitale : Tirana
- Langue officielle : albanais
- Monnaie : lek
- Régime politique : république
- Principales religions : islam, orthodoxe, catholicisme
- Fête Nationale : 28 novembre

SITUATION DU PAYS



Au cours de son histoire le territoire actuel des Albanais a été colonisé par les Grecs, est passé sous la domination de Rome, pour faire ensuite partie de l'Empire romain d'Orient. Les Wisigoths, les Antes, les Lombards, les Avars, les Slaves et les Normands puis les Turcs y ont successivement constitué résidence. Pendant près d'un quart de siècle, Skënderbeg inflige de rudes défaites aux troupes turques, sans toutefois parvenir à les chasser. Ce n'est qu'en 1912 que le pays retrouve son indépendance. La deuxième guerre mondiale le frappe de plein fouet car

maîtrise constante de l'inflation au niveau 2-4% ainsi qu'une restructuration du secteur bancaire en plein développement devraient contribuer à maintenir le taux de croissance au même niveau. Le pays connaît par contre un déficit commercial croissant. En 2000 les importations albanaises étaient quatre fois plus importantes que ses exportations.



La politique étrangère albanaise est axée sur les relations étroites avec l'Union européenne et l'Otan, qu'elle souhaite rejoindre dans les meilleurs délais, ainsi que sur le développement de relations étroites avec ses voisins de l'Europe du sud Est. L'Albanie est membre des organisations internationales les plus connues et a rejoint, il y a une année, l'Organisation Mondiale du Commerce. Elle a un réseau diplomatique relativement restreint. On dénombre 45 ambassades et consulat généraux dans le monde et une trentaine de représentations diplomatiques étrangères en Albanie.

L'Albanie a une population qui compte environ 3,4 millions d'habitants, avec une longévité de la vie de 71 ans. Le taux de croissance démographique s'affiche de 19,6 par 1000 habitants.

Officiellement on reconnaît trois religions, mais quatre confessions : l'islam (y compris la confrérie des bektachis) qui représenterait la majorité même si aucun recensement n'est effectué à cet égard depuis 1939 ; l'orthodoxie (environ 20%) et le catholicisme (environ 12%). L'Albanie offre un exemple parfait de la coexistence des religions et il n'y a jamais eu dans son histoire de problèmes liés à ce sujet.

Le patrimoine culturel est l'héritage le plus précieux que les Albanais ont pu sauvegarder et transmettre d'une génération à l'autre. Les vestiges du passé, les villes anciennes, entre autres celle de Durrachium, Apollonia et Berat, le théâtre antique de Butrint etc. Les musées, les chants, les danses folkloriques, la littérature, la vie artistique et tant d'autres aspects de ce domaine, sont les preuves vivantes de la richesse culturelle de ce petit pays.

Le pays est envahi par l'Italie fasciste en 1939 et par la suite par les nazis. Fait notable, l'Albanie parvint à se libérer sans l'aide de l'Armée rouge, le 29 novembre 1944. En janvier 1946, la république populaire d'Albanie est proclamée. Derrière le «rideau de fer», le pays s'engage dans le camp socialiste. Une dictature communiste féroce se profile. Cela dure jusqu'en 1990. La chute du mur de Berlin apporte le pluralisme politique.

L'Albanie est une république parlementaire. Le paysage politique compte environ 60 partis mais seulement une dizaine sont véritablement actifs. Les dernières élections ont eu lieu en juin 2000 et la majorité est détenue par le Parti Socialiste. Le président actuel est M. Alfred Moisiu. Les pouvoirs du président sont limités. Le Président est élu par le parlement pour 5 ans.

L'Albanie est un pays européen et demande d'intégrer l'Union européenne. Elle est en train d'achever la transition vers une économie de marché et le rôle de l'état diminue au fur et à mesure que ce processus avance. Avec un taux de croissance entre 6-8% depuis 1998, l'économie albanaise affiche un dynamisme très apprécié. Après l'agriculture qui demeure le contributeur principal au PIB (52%) et l'industrie (25.2%) qui se remet lentement, les secteurs des transports, construction, des services et du tourisme prennent un part de plus en plus importante dans la production nationale. Le taux des investissements directs en croissance : de 41 millions de \$ en 1999 on est passé à 250 millions \$ en 2001. Une

ATTRAITES DU PAYS

En raison de sa position géographique très favorable, l'Albanie est dotée de ressources minérales. Les réserves de pétrole, de charbon, les gisements de bitume, de fer, de gaz naturel, de fer-nickel et de nickel-silicate, de chrome et de cobalt, font de l'Albanie un pays riche et avec des perspectives de développement économique.

L'existence d'une population très jeune, dont la population active est de 56% est un encouragement pour la prospérité du pays et un attrait pour les investisseurs.

En raison d'une beauté époustouflante l'Albanie a un potentiel touristique considérable. Riche en contrastes, où les montagnes, les mers et les lacs s'ajoutent à la diversité du climat et l'hydrographie expliquent la grande

diversité de la flore (3221 types de fleurs) et de la faune du pays. A ce paysage pittoresque s'associe la présence de plusieurs sites archéologiques connus et appréciés ainsi que l'héritage d'un patrimoine culturel qui donnent au pays sa propre originalité.

Axes principaux de développement : L'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire, réformes de l'administration publique et développement institutionnel, le secteur social, infrastructure publique, la privatisation de grandes entreprises publiques, l'aide au développement du secteur privé, création d'un espace de libre échange en Europe du sud Est.



INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 57, avenue Marceau - 75116 Paris
Téléphone : 01 47 23 31 00 - Fax : 01 47 23 59 85
Site web : www.ambassadealbanie.org
E-mail : ambassade.albanie@wanadoo.fr
Ambassadeur : M. Ferit Hoxha

Ministre Conseiller : Mme Jolanda Parruca
Ministre Conseiller : M. Almir Ahovi
Section culturelle et de presse : M. Ilir Tepelena
Section économique et Service consulaire :
Mme Margarita Nathanaili



Son Excellence Monsieur Vladimir Senko,
Ambassadeur du Bélarus en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« Cet ouvrage représente une possibilité exceptionnelle d'élargir votre vision du monde - de ce monde qui, en réalité, n'est pas si grand comme on pourrait l'espérer.

L'objectif de cette publication, comme je le vois, est de faire rapprocher les pays et les peuples, les professionnels et les citoyens ordinaires. A mon avis, l'ouvrage contribue à l'accomplissement des tâches des missions étrangères en France. Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance à l'équipe de l'Envol International. Le Bélarus se trouve au carrefour des voies européennes et sa riche histoire a toujours été étroitement liée avec celle de l'Europe. Nous sommes conscients du rôle que notre pays, en tant que l'Etat nouveau indépendant, n'a à jouer pour garantir la stabilité du continent européen. Notre coopération avec d'autres pays prend de l'ampleur et cela restera, j'en suis certain, la priorité pour l'avenir.

L'Europe grande et rayonnante, le monde sans guerres et injustices sont les aspirations du Bélarus. Mon pays continuera à œuvrer à leur faveur côte-à-côte avec tous ceux qui partagent ces idéaux. »

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 208.000 km²
 Nombre d'habitants : 10 millions
 Capitale : Minsk
 Langue officielle : bélarussien, russe
 Monnaie : rouble bélarussien
 Régime politique : république
 Principales religions : orthodoxe, catholique
 Fête Nationale : 3 juillet

LA SITUATION DU PAYS



Au VI-VII siècles après J.C. les slaves s'installent définitivement sur le territoire du Bélarus actuel. Une de plus importantes peuplades slaves, les Kryvitchy, fonde à la fin du IX siècle la Principauté de Polatsk qui est devenue le berceau de l'Etat bélarussien. Dans les années 30s du XIII siècle vint la naissance d'un important Etat - Grand Duché de Lituanie, qui est devenu avec le temps le Grand Duché de Lituanie, de Ruthénie et de Samogitie et s'étendait de la mer Baltique au Nord jusqu'à la mer Noire au Sud. Le Grand Duché de Lituanie était à cette époque un centre culturel important de toute l'Europe d'Est. Au XVI s. l'Union entre le Grand Duché de Lituanie et le Royaume de Pologne a été formée. A la fin du XVIII s. Puis le Bélarus a été annexé à la Russie ce qui a empêché considérablement l'évolution de l'Etat bélarussien. En 1919 la République Soviétique Socialiste de Bélarus a été créée pour faire parti depuis 1922 de l'URSS. Le temps de perestroïka, en juillet 1990 le Parlement du Bélarus a adopté la Déclaration de l'Indépendance qui proclamait en tant que but principal la construction d'un Etat démocratique neutre non-nucléaire. Pendant des élections démocratiques du juillet 1994 Alexandre Loukachenko a été élu le premier Président du pays.

Bientôt la frontière est de l'Union Européenne deviendra en même temps la frontière ouest du Bélarus. Dans le contexte de l'extension de l'OTAN, le Bélarus, en tant qu'état qui a des frontières communes avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord, pose de façon justifiée la question de la nécessité de la fixation juridique de ses rapports avec l'alliance.

Vu la répartition du travail et la spécialisation des régions au sein de l'Union Soviétique le Bélarus s'est avéré comme la région des produits manufacturés. Aujourd'hui le Bélarus est une des républiques de la C.E.I. les plus industrialisées. Les principales branches d'activités sont la pétrochimie, le raffinage du pétrole, la production d'engrais potassiques et azotés, de fibres artificielles, de matières plastiques, la synthèse organique, les constructions

mécaniques, l'électronique, le bâtiment. La construction mécanique est connue, notamment, par les camions, les bennes de carrières avec la capacité jusqu'à 200 tonnes (seul constructeur en ex-URSS), les tracteurs et machines agricoles, les machines-outils, les moteurs. Les industries électronique et électromécanique produisent les transformateurs, les câbles, les postes de télé et de radio, les appareils photo, les montres, les congélateurs et réfrigérateurs, le matériel optique et informatique. L'industrie textile est spécialisée dans le traitement du lin, du coton et de la laine. La république fabrique les tissus, vêtements, chaussures, bonneterie, mercerie. L'étendue des voies ferrées est de 5 553 km, des routes - 74 400 km.

Le secteur agricole a été fortement touché par la catastrophe de Tchernobyl en 1986 qui a contaminé plus de 20% de terres cultivées et 310 000 hectares ont été mise hors service. Les principales productions sont (par habitant, kg): viande - 59, lait - 449, pommes de terre - 871, céréales - 485, légumes - 138. Bien connu en ex-URSS pour sa production agricole importante de bonne qualité la république a néanmoins les problèmes d'entreposage de traitement des produits, ce qui diminue ses possibilités de la bonne commercialisation.

Le pays n'est pas riches en matières premières et doit importer 90% des ressources premières. L'extraction annuelle de pétrole est de 1,9 mln. de tonnes. Parmi d'autres on peut néanmoins noter l'importance des réserves de la tourbe (30% du volume global de la C.E.I. ou 400 mln.t.), potassium (deuxième rang en Europe ou 500 mln.t. avec la production annuelle de 5 mln. de tonnes), du bois (800 mln. de mètres cubes). La république produit annuellement 230 mille du sel de cuisine. On a découvert récemment les gisements du minerai de fer à 500 mln. de tonnes, des métaux de terre rare comme titane, cobalt, zirconium, des phosphorites, des dolomites, du charbon.



LES ATTRAITIS DU PAYS

Notre situation géographique est très favorable au développement des liens économiques avec les pays étrangers. Il suffit de rappeler qu'une des branches de fameuse voie de l'antiquité reliant la Scandinavie à la mer Noire passait par notre territoire. Nous sommes également sur le chemin qui mène de Paris à Moscou. Deux corridors de transport approuvés par la Commission Européenne traversent le Bélarus.

Le bon voisinage dans la région octroie des opportunités supplémentaires pour les hommes d'affaires. L'Accord sur l'union douanière avec la Russie, la Kazakhstan et la Kirguizie permet la circulation de marchandises des pays participants sans droits de douane. L'accord sur les libres échanges avec l'Ukraine représente les mêmes avantages. Il élargit les possibilités de la découverte de nouveaux débouchés couvrant presque tous le territoire de l'ex-URSS. Notre main-d'oeuvre qualifiée facilitera

l'application de toutes les technologies les plus avancées. La situation permet encore de diminuer les frais de production vue le niveau des salaires.

Le Bélarus a un potentiel scientifique et technique de haut niveau, concentré à l'Académie des sciences, dans plus de 30 universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur, un grand nombre de centres et de laboratoires de recherches. Dans ces établissements sont effectuées de nombreuses recherches fondamentales et appliquées dans de différentes branches de la science et de la technique telles que la physique, la chimie, l'électronique, la cybernétique, la biologie. Au total plus de 100 000 chercheurs travaillent dans ce domaine.

Enfin il n'y a pas de conflits ni religieux ni ethniques au Bélarus.

La législation actuelle visant à favoriser et protéger les investisseurs étrangers crée un cadre juridique nécessaire

pour l'implantation des entreprises étrangères au Bélarus. Pratiquement tous les secteurs sont accessibles au capital étranger. Parmi les secteurs porteurs de l'économie bélarussienne on peut surtout souligner les suivants :

- Infrastructure de communication
- Construction mécanique
- Production des matériaux de construction
- Agro-alimentaire
- Textile



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 38, bd. Suchet - 75016 Paris
 Tél : 01 44 14 69 79 - Fax : 01 44 14 69 70
 Site web : france@belembassy.org

Ambassadeur : M. Vladimir Senko
 Section UNESCO : M. Alyaksandr Istomine
 Section économique : M. Igar Gubarevich

Section presse/culturelle : M. Igor Yermakov
 Section administrative : Mme Tatiana Bogushevich
 Service des visas : M. Alyaksandr Sikorski



Son Excellence Monsieur Slobodan ŠOJA, Ambassadeur de Bosnie-Herzégovine en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

La Bosnie-Herzégovine, pays au passé multicolore, fait partie des plus intéressantes, passionnantes, mais également des plus complexes provinces de la région balkanique.

Aux lendemains de la guerre, aux pas un peu ralentis, tout le pays, avec beaucoup d'enthousiasme, vit une reconstruction générale. Elle comporte, outre la reconstruction de ce qui est détruit, celle qui a pour but la reconstruction spirituelle, totale : une reconstruction de la confiance et de l'espoir, le seul garant d'un avenir prospère de l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine. On parle beaucoup moins de la Bosnie-Herzégovine aujourd'hui. C'est pourtant un pays dont on doit parler davantage afin de mieux connaître ses réalités et surtout sa situation préoccupante. En effet, le rythme de notre redressement et de notre relance économique n'est pas satisfaisant. La misère y est inquiétante. La Bosnie-Herzégovine a mérité mieux. Il faut lui donner la chance et l'aider afin qu'elle démontre à tout le monde son côté ensoleillé, depuis quelque temps oublié. La meilleure façon de faire quelque chose est de s'intéresser davantage à tous nos atouts et d'agir dans différents domaines, en mettant accent sur son économie qui devrait se développer avec les efforts mutuels de nous-mêmes et de la communauté internationale afin d'assurer la prospérité à la population qui souffre encore.

Rendons la Bosnie-Herzégovine plus heureuse. C'est une mission noble et même très simple !

LES DONNEES DU PAYS

- Superficie : 51.130 km²
- Nombre d'habitants : 3,8 millions
- Capitale : Sarajevo
- Langue officielle : bosniaque, Croate, Serbe
- Monnaie : mark convertible
- Régime politique : démocratie
- Principales religions : catholicisme
- Fête Nationale : 25 novembre

LA SITUATION DU PAYS



Les différentes traditions spirituelles et culturelles coexistent depuis des siècles en Bosnie-Herzégovine en font un des pays les plus diversifiés d'Europe sur le plan culturel.

Les tribus slaves ont été influencées par les générations d'Illyriens, de Byzantins, de Romains et d'Ottomans, qui ont façonné une Bosnie-Herzégovine multiethnique dominant toujours le paysage actuel.

Pour cela, les raisons sont anthropologiques et historiques : une langue commune, une origine commune,

des traditions similaires et des siècles d'une vie harmonieuse en communauté.

La vie quotidienne a réuni davantage ensemble différents peuples et leurs cultures.

La richesse culturelle extraordinaire a été la cible, tout au long de son histoire, d'attaques de la part de forces d'invasions étrangères... les blessures se cicatrisent toujours et le pays se reconstruit en devenant de plus en plus fort.

La récente histoire tragique a fait de nouveau émerger la Bosnie-Herzégovine de ses cendres afin de maintenir sa coexistence harmonieuse entre ses peuples, tous héritiers de ce pays d'une beauté mystique et magique qu'est la Bosnie-Herzégovine.

Préserver les « Anciennes » traditions du passé et poursuivre un « Nouveau » chemin dans le monde moderne est notre but.

Ce gourmet de cultures est précieusement mélangé dans un pays de montagnes des Alpes du sud avec des pistes de ski Olympiques, de canyons de rivières profondes de couleur émeraude, de sommets des montagnes Dinariques recouvertes de neige, d'un

paysage continental et ondulé de verdure, et d'une côte Adriatique ensoleillée.

Différents paysages composent un pays petit pays comme la Bosnie-Herzégovine, un pays merveilleux et naturel.

Les gens y sont chaleureux et ouverts... en offrant la meilleure hospitalité d'Europe. C'est un endroit où l'amitié et la famille sont la richesse de l'homme.

Nous vous invitons à pénétrer dans son passé mystique et à savourer les beautés magiques de son présent !

Faite de la Bosnie-Herzégovine votre prochaine destination !



LES ATTRAITS DU PAYS

Bosnie-Herzégovine... une bonne main-d'œuvre, de bons clients et de bons résultats. Que faut-il de plus ?

- A deux heures d'avion des plus grands centres d'affaires d'Europe, située entre l'Occident et l'Orient, entre la Méditerranée et le Continent, la Bosnie-Herzégovine a une situation géographique très avantageuse.
- Les entreprises de Bosnie-Herzégovine ont une riche tradition sur le marché international dont certains ont été avant la guerre parmi les leaders dans leurs secteurs respectifs.
- La Bosnie-Herzégovine a une main d'œuvre qualifiée et motivée, possédant une bonne connaissance des langues étrangères.
- La Bosnie-Herzégovine a l'une des monnaies les plus stables de la Région, convertible en Euro. L'inflation annuelle ne dépasse pas 4%.

- 95% de la production est exemptée de toutes taxes douanières lors de son importation dans les pays de l'Union Européenne.
- Les droits des investisseurs étrangers sont en particulier respectés.
- Ils peuvent transférer librement à l'étranger tous les bénéfices effectués en BH, dans toutes les devises
- La Bosnie-Herzégovine est dotée d'un réseau de télécommunication moderne.
- La Bosnie-Herzégovine est un important producteur et exportateur de l'énergie électrique dans la région.
- La Bosnie-Herzégovine est un candidat sérieux pour les Jeux Olympiques d'Hiver de 2014. (Sarajevo a déjà organisé les J.O. d'Hiver en 1984).

Dans l'industrie du software (ou de l'industrie informatique) et l'industrie électronique, le tourisme (en particulier le

secteur hôtelier), dans la construction d'autoroutes, dans l'agriculture et la production agroalimentaire, dans l'industrie du bois (pour le secteur du mobilier), fabrication de matières premières pour l'industrie de la cellulose, l'industrie du textile, dans la fabrication de cigarettes, la production du ciment et la fabrication de certains métaux...etc.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

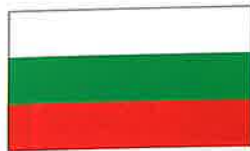
Adresse : 174, rue de Courcelles - 75017 Paris
Tél : 01.42.67.34.22 - Fax : 01.40.53.85.22
Ambassadeur : M. Slobodan ŠOJA

Ministre Conseiller : Mme Jadranka Kalmeta
Ministre Conseiller : M. Almir Šahovi
Conseiller : M. Radomir Bejatović

Section presse : Mme J. Kalmeta
Service de visas : M. Bejatović



Son Excellence Monsieur Marin Raykov
Ambassadeur de la République de Bulgarie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Les relations diplomatiques entre la France et la Bulgarie sont établies après l'instauration du troisième royaume bulgare en 1878 mais les sentiments de notre pays pour la France sont toujours allés au-delà des liens formels. Les Bulgares n'ont jamais oublié ni le courage du Consul français Léandre Gay, ni la voix de révolte de Victor Hugo qui ont incité l'Europe à la défense des peuples opprimés des Balkans. La reconnaissance et l'amitié pour la France ont depuis lors dominé l'esprit bulgare, malgré toutes les vicissitudes de notre histoire.

Isolée pendant un demi-siècle par le rideau de fer, la Bulgarie a fait, il y a 12 ans, son choix en faveur de la démocratie et des valeurs qui dirigent l'Europe d'aujourd'hui. Elle a changé son orbite géopolitique et de civilisation, ce qui implique un effort remarquable de transformation dans tous les domaines de la vie sociale. Et si dans le domaine culturel ce changement a pu se réaliser de façon naturelle, la culture bulgare ayant appartenu au patrimoine européen depuis plus de 13 siècles, il est bien évident que dans les secteurs de l'économie, de la construction institutionnelle, de la législation, la tâche entamée implique une vraie persévérance sur la voie des réformes.

Pays politiquement et économiquement stable et prévisible, la Bulgarie est devenue un facteur majeur de la sécurité en Europe du Sud-Est et s'est attachée de créer, ensemble avec les pays de la région qui ont l'ambition d'adhérer à l'UE ou qui, comme la Grèce, sont déjà membres de l'Union, un espace de confiance qui devrait servir de base au futur élargissement. La Bulgarie a su prendre de grandes responsabilités sur le plan régional qui répondent tant aux attentes de la population bulgare, qu'aux attentes de nos partenaires européens.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 110.993 km²
Nombre d'habitants : 8,2 millions
Capitale : Sofia
Langue officielle : bulgare
Monnaie : leva
Régime politique : république parlementaire
Principales religions : orthodoxe, islam, protestantisme
Fête Nationale : 22 septembre

LA SITUATION DU PAYS



- 681 : Fondation du Royaume Bulgare
- 1018 : Domination Byzantine
- 1185 : Insurrection de Vliko Tarnovo, et restauration du Royaume bulgare
- 1396 : Annexion du Royaume bulgare à l'Empire Ottoman
- 1878 : Traité de San Stefano, qui consacre l'Etat bulgare
- 1946 : Proclamation de la République Populaire communiste de Bulgarie
- 12 juillet 1991 : Constitution de la nouvelle République parlementaire de Bulgarie

La Bulgarie est une république parlementaire sur la base de la séparation des pouvoirs. Le Président est le Chef de l'Etat. Il est élu au suffrage universel pour un mandat

quinquennal, renouvelable une seule fois. L'Assemblée Nationale exerce le pouvoir législatif et le contrôle parlementaire, elle adopte, amende et annule les lois, elle adopte le budget de l'Etat et le rapport de son exécution, elle vote la nomination du premier ministre et de son cabinet.

Avec 80% de son PNB généré par le commerce extérieur malgré les contraintes d'un lent redressement économique, la Bulgarie demeure l'une des économies les plus ouvertes d'Europe orientale. Sur le plan des privatisations, la relance s'avère satisfaisante dans l'industrie, l'agriculture et la banque. La restructuration des grands monopoles d'Etat devrait également se traduire par la privatisation d'un certain nombre de services publics (électricité, gaz, eau / assainissement).

L'Union Européenne est le premier partenaire économique de la Bulgarie.

La Bulgarie bénéficie d'un héritage culturel et historique exceptionnel, ainsi que d'atouts naturels qui en font un pays très ouvert au tourisme international.

Pour cette raison le tourisme est considéré comme un secteur prioritaire pour l'économie.

D'autre part, le patrimoine national est très riche avec de précieux monuments, beaux témoins d'une culture ancienne, parmi lesquels le Monastère de Rila, le Monastère de Batchkovo, le Monastère de Rojen, le Monastère de Préobrajéni.



LES ATTRAITS DU PAYS

- position centrale de la Bulgarie sur la péninsule balkanique lui permet d'aspirer à devenir un centre régional pour la distribution de gaz naturel, et un point de passage pour les couloirs de transport Est-Ouest et Nord-Sud. Passage obligé de la région Caspienne, du Caucase et de l'Asie Centrale vers l'Europe Occidentale
- contexte juridique favorable aux investissements étrangers
- potentiel agricole certain du pays : grande fertilité des terres arables, bonnes conditions climatiques et concurrence étrangère relativement faible pour le moment
- un creuset de ressources naturelles classé au 45^e rang mondial : ressources énergétiques (charbon, pétrole, gaz

naturel, uranium, géothermie), ressources minérales (gisements ferreux et non ferreux), et en matériaux de construction dont une grande partie de la production est destinée à l'exportation (France, Autriche, Allemagne...)

- signature de l'accord européen d'association de 1993 visant à promouvoir la coopération concernant la modernisation, la restructuration et la privatisation de l'agriculture et des industries
- quelques secteurs d'investissement intéressants : l'habillement, les chaussures, l'électronique.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 1, avenue Rapp - 75007 Paris
Tél : 01.45.51.85.90 - Fax : 01.45.51.18.68

Ambassadeur : M. Marin Raykov



Son Excellence Monsieur Minas Hadjimichael
Ambassadeur de Chypre en France



MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« C'est avec un grand plaisir que nous félicitons l'initiative pour cette édition de l'Envol International qui poursuit et favorise l'ensemble des initiatives d'échanges entre les pays européens.

L'élargissement de l'Union Européenne est un défi sans précédent de par son envergure et par sa diversité. L'entreprise d'élargissement constitue un tournant historique pour le Vieux Continent et plus particulièrement pour la construction européenne. Un des plus célèbres historiens français, Fernand Braudel, dans son œuvre « La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'âge de Philippe II », nous rappelle que le rôle joué par les îles méditerranéennes était disproportionné par rapport à leur taille. Comme dans toutes les étapes importantes de sa riche histoire, Chypre, aujourd'hui, à l'aube de son adhésion à l'Union Européenne, a la volonté et la capacité de jouer pleinement le rôle qui est le sien, afin de contribuer à étendre la paix, la stabilité et la prospérité dans une Europe élargie. Chypre étant au carrefour des trois continents et entretenant d'excellents rapports avec tous les pays de la région, deviendra un pont naturel entre l'Europe et le Moyen-Orient. Ceci permettra à l'Union européenne d'élargir ses propres intérêts politiques, économiques, commerciaux et culturels et autres et ainsi contribuer à la sécurité, à la stabilité et remplacera l'incertitude actuelle dans cette région très fragile. L'adhésion de Chypre, renforcera, la dimension méditerranéenne de l'Union européenne, et par conséquent son poids accru qui permettra à l'Union d'être un acteur à part entière sur la scène internationale. Malgré la taille de notre pays, Chypre avec sa diversité culturelle, sa longue histoire liée toujours au destin de l'Europe, dispose de la vocation et a la volonté de renforcer sa participation au sein d'une famille européenne élargie.

Quant aux relations entre Chypre et la France, il serait utile de rappeler les liens privilégiés qui unissent nos deux pays depuis le règne de la Famille des Lusignan du XIIe au XVe siècles, pendant lesquels Chypre fut un royaume. Depuis, les relations entre la France et Chypre sont restées très proches dans tous les domaines, à la fois sur le plan politique, économique, commercial, technologique et culturel. »

SITUATION DU PAYS



Chypre joua un rôle majeur dans l'histoire de la Méditerranée orientale. La préhistoire de l'île remonte au début du 6e millénaire av. J.-C. Au début du 2e millénaire av. J.-C., les Grecs Achéens établirent sur Chypre des royaumes-cités sur le modèle de Mycènes. Ils y introduisirent également la langue, la religion ainsi que le mode de vie grecs. Cependant la position stratégique de l'île en fit l'objet de convoitises de la part des puissances qui dirigèrent le monde à différentes époques. Ainsi Chypre s'est vue

occupée à travers les âges par un grand nombre de peuples. Elle passa tour à tour entre les mains des Egyptiens, des Romains et des Byzantins. Les Francs s'y installèrent à la fin du XIIe siècle et la dynastie des Lusignans - d'origine poitevine - y maintint jusqu'à la fin du XVe siècle. Au cours de cette période, de nombreux monuments gothiques furent érigés sur l'île dont il subsiste quelques beaux témoignages notamment à Nicosie et à Famagouste. Puis les Vénitiens prirent le relais avant que ne surviennent en 1571 les Ottomans. Ces derniers cédèrent en 1878 la place aux Anglais qui instaurent en 1914 un système colonial.

Aujourd'hui, le régime politique, de type présidentiel, repose sur une séparation stricte des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le Président de la République, élu pour 5 ans au suffrage universel direct, nomme les ministres, membres du gouvernement qui n'est pas responsable devant la chambre des Représentants. La chambre des Représentants comprend actuellement 56 députés élus à la proportionnelle et issus, pour la plupart de 4 formations politiques : l'AKEL (parti démocratique), le DISY (droite modérée), le DIKO (centre), et le KISOS (ex-PEDEK, socialistes).

Avec un PIB par habitant de 15 000 euros, Chypre est le plus riche des pays candidats à l'adhésion à l'UE. Avec des institutions démocratiques et des services administratifs qui fonctionnent correctement, Chypre est devenue l'un des pays les

plus avancés de la Méditerranée orientale. De par leur histoire, leur culture, leur niveau de vie et leur système d'économie libérale qui n'a jamais été remis en cause, les Chypriotes se sentent, malgré leur position géographique, éloignés du Moyen-Orient et proches de l'Europe occidentale.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 9.251 km²
 Nombre d'habitants : 759.300
 Capitale : Nicosie
 Langue officielle : grec, turc
 Monnaie : livre chypriote
 Régime politique : république
 Principales religions : orthodoxe, musulman
 Fête Nationale : 1^{er} octobre



ATTRAITES DU PAYS

Une situation géopolitique exceptionnelle, de nature à faciliter des transactions avec les pays du Proche-Orient ainsi que la Russie et les PECS,

L'un des futurs membres de l'UE élargie,

Des institutions politiques démocratiques et stables,

Un niveau de vie élevé (PNB de 14 000 USD par habitant),

- Un environnement propice aux affaires,
- Des infrastructures développées,
- Des partenaires ouverts, anglophones, fiables et solvables,
- Des avantages fiscaux,
- Une destination touristique appréciée.

INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 23 rue de Galilée - 75116 Paris

Tél : 01 40 70 14 68 - Fax : 01 40 70 13 44

Email : embrecyp@worldnet.fr

Ambassadeur : M. Minas Hadjimichael

Conseiller : M. Costas Miltiadès

Section commerciale : Mme Eleni Pitsilidou



Service de presse : M. Iacovos Giragosian



Son Excellence Sir John Holmes, Ambassadeur de Grande-Bretagne en France

LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

John Holmes est né en avril 1951 à Preston, dans le nord de l'Angleterre. Il fait ses études à Oxford (Balliol College) et entre dans la Carrière en 1973. Après trois années à l'administration centrale, à Londres, interrompues par une affectation temporaire à la mission britannique de l'ONU à New York, il est nommé troisième (puis deuxième) secrétaire à Moscou.

Retour à Londres en 1978, à la direction du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. En 1982, il devient chef adjoint de cabinet du secrétaire au Foreign Office. Il est nommé à Paris en 1984 (premier secrétaire, Affaires économiques), puis à Londres en 1987 (sous-directeur d'URSS), détaché en 1989 chez le fabricant de billets de banque Thomas De La Rue & Co., et nommé en 1991 au Haut-Commissariat à New Delhi (conseiller économique et commercial).

A partir de 1995, il se retrouve successivement au Foreign Office, à la tête de la direction de l'Union européenne, et auprès du Premier ministre comme chef de cabinet, puis directeur de cabinet. En 1999 il est fait grand officier de l'ordre de l'Empire britannique et nommé ambassadeur à Lisbonne. Sa nomination à Paris est rendue publique en juillet 2001. Il a pris ses fonctions en octobre 2001.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 245.000 km²
 Nombre d'habitants : 59 millions
 Capitale : Londres
 Langue officielle : anglais
 Monnaie : Livre Sterling
 Régime politique : Monarchie constitutionnelle.
 Principales religions : protestant
 Fête Nationale : 21 avril

LA SITUATION DU PAYS



Peuplée d'abord par de petits groupes de chasseurs, l'Angleterre de l'âge de pierre voit l'arrivée d'immigrants qui, vers 4000 av. J.-C. Débarqués en l'an 43, les Romains n'ont besoin que de sept années pour prendre le contrôle de l'Angleterre. Leur domination s'achève ainsi, sans défaite, vers 410. Les Angles, les Jutes et les Saxons envahissent à leur tour l'Angleterre. Vers 850, les Vikings ont déjà envahi le Nord de l'Ecosse, le Cumberland et le Lancashire tandis que les Danois pénètrent l'Est de l'Angleterre. En 1066, Guillaume le

Conquérant, duc de Normandie, débarque avec 12.000 hommes sur la côte sud de l'Angleterre. Au XVI^e siècle, les problèmes matrimoniaux d'Henri VIII, qui rompt avec le catholicisme faute d'obtenir du pape l'autorisation de divorcer, aboutissent au schisme religieux qui marque la naissance de l'anglicanisme. Durant la période d'expansionnisme qui suit, l'Angleterre conquiert des colonies dans le monde entier. Lorsque la reine Victoria est couronnée, en 1837, le pays est devenu la première puissance mondiale. En 1914, la Grande-Bretagne se laisse entraîner dans une guerre qui fait un million de victimes parmi ses soldats et élargit le fossé creusé entre les classes dominantes et la classe ouvrière. Durant la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne joue un rôle déterminant dans la victoire des Alliés, sous le leadership de Winston Churchill. La « Dame de fer » écrase le pouvoir syndical, privatise l'économie nationale, instaure la méritocratie, accentue les disparités sociales. Sous le ministère de Tony Blair, l'Angleterre change.

A la fin du XVIII^e siècle, la Grande-Bretagne s'est imposée comme le premier pays industrialisé du monde. Elle tirait sa richesse de la production de fer, d'acier, de machines et de tissus en coton, de l'extraction du charbon, des constructions navales et du commerce. Mais l'organisation économique et industrielle a beaucoup changé ces

dernières années : les services représentent aujourd'hui 66 % environ du produit intérieur brut et 75 % de l'emploi. La « City » de Londres possède plus de banques étrangères que n'importe quel autre centre financier, et l'un des plus gros marchés mondiaux de l'assurance.

Si les industries de transformation continuent de jouer un rôle majeur, des industries à haute technologie, telles que les produits pharmaceutiques, les biotechnologies, les produits chimiques, les matières plastiques et l'électronique sont en plein essor. L'extraction pétrolière et gazière offshore a eu un impact considérable sur l'économie.

La Grande-Bretagne est le quatrième pays du monde pour son commerce, avec environ 5,7 % du commerce mondial des biens et services. En tant que membre de l'UE, qui réalise 40 % des exportations mondiales, elle fait partie du premier groupe commercial du monde.

Elle possède un réseau complet d'autoroutes et de lignes ferroviaires reliant les grandes villes. Le Tunnel sous la Manche, ouvert en 1994, a amélioré les liens avec le continent européen. L'aéroport d'Heathrow, à Londres, est le premier du monde pour le trafic passagers.

Le gouvernement est convaincu que la libre concurrence permet l'émergence de marchés efficaces et sert au mieux les intérêts des consommateurs en leur offrant le plus vaste choix de biens et services. C'est pourquoi il réglemente soigneusement les monopoles, les fusions, les prix de vente imposés et les pratiques commerciales restrictives ou les atteintes à la libre concurrence. Des organismes réglementaires indépendants ont été créés pour les compagnies privatisées (télécommunications, électricité, gaz, eau, etc.) ; ils ont le devoir et le pouvoir d'encourager la concurrence et de défendre les intérêts des consommateurs. Ces derniers sont également protégés par des lois régissant la description, la qualité et la sécurité des biens, ainsi que le contrôle des produits médicaux et de certains autres produits par le biais de licences et certificats.



LES ATTRAITS DU PAYS

La politique gouvernementale s'efforce de promouvoir un système ouvert de commerce multilatéral et la poursuite de la libéralisation du commerce mondial. Le Royaume-Uni a joué un rôle de premier plan au sein d'organisations telles que l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, l'Union européenne.

Le gouvernement est aussi favorable aux investissements à l'étranger qu'aux investissements étrangers. Invest.UK est l'organisme chargé de promouvoir les investissements étrangers ; le gouvernement y voit un moyen d'introduire des technologies, produits et modes de gestion nouveaux ; de créer ou sauvegarder des emplois ; et d'augmenter les exportations ou de substituer des exportations aux importations. En 1998-99, Invest.UK a recensé 652 nouveaux projets d'investissements permettant la création de 44000 emplois et le maintien de 74000 autres. Les investissements à

l'étranger permettent de créer de nouveaux marchés pour les exportations britanniques et de générer des recettes, sous la forme de revenus de placements.

Le gouvernement s'efforce de travailler en partenariat avec les entreprises pour les aider à devenir aussi compétitives que possible, afin d'augmenter la richesse du pays et de soutenir l'emploi. Il estime que son rôle, dans ce domaine, est de :

- promouvoir un marché ouvert et compétitif à l'intérieur du pays et à l'étranger ;
- encourager le développement d'un marché du travail flexible et qualifié ;
- encourager les investissements, la recherche de la qualité et de bonnes pratiques de gestion ;
- apporter un soutien direct aux PME qui n'ont pas les ressources des grandes entreprises ;
- encourager la croissance économique et la compétitivité

dans les régions, en particulier grâce aux nouvelles agences de développement régional (en Angleterre) ;

- traiter honnêtement les consommateurs ;
- maintenir et renforcer un cadre efficace pour les activités commerciales, en supprimant les contraintes réglementaires superflues qui pèsent sur les entreprises ;
- aider les entreprises à tirer pleinement parti des innovations technologiques et à adopter des politiques de l'environnement rationnelles ;
- développer au maximum la contribution de la science, de l'ingénierie et de la technologie à une croissance durable et à la qualité de la vie.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 35, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
 Tél : 01.44.51.31.00 - Fax : 01.44.51.34.83

Site web : www.amb-grande-bretagne.fr
 Ambassadeur : Sir John Holmes

L'espace réservation du groupe SI2C vous ouvre les portes de vos rêves ...

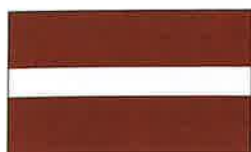


*** Contact réservation - Tél : 01 43 35 02 02 - Fax : 01 43 22 62 71 ***

*** E-mail : espace.reservation@annu-ambassades.com - Site internet : www.si2c-consulting.com ***



Son Excellence M. Rolands Lappuke
Ambassadeur de la République de Lettonie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Je remercie l'édition de l'Envol International pour cette initiative tenant à favoriser une meilleure connaissance du réseau diplomatique étranger en France. La Lettonie a toujours ressenti la France comme un partenaire solide et bienveillant. Dans le passé, après la naissance de l'Etat letton en novembre 1918, sa reconnaissance sur le plan international avec l'admission à la Ligue des Nations en janvier 1921 a eu lieu en grande partie grâce au soutien et aux efforts des autorités françaises. Même si les cinquante années d'occupation soviétique ont interrompu le développement des relations bilatérales dans tous les domaines, la culture française a servi de refuge spirituel pour survivre à «l'étréouesse» du régime totalitaire. Après le recouvrement de notre indépendance nationale, le Président François Mitterrand devint le premier chef d'Etat occidental en mai 1992 à visiter les Pays baltes pour les féliciter de leur retour dans la famille des pays libres et démocratiques. Ces dernières années la France nous a activement soutenu dans nos efforts à rejoindre l'Union européenne. L'objectif d'adhésion à l'Union européenne que la Lettonie s'était fixée au début des années quatre-vingt-dix vient d'être approuvé par les Lettons avec un vote massif au référendum du 20 septembre 2003. Au 1^{er} mai 2004 la Lettonie sera membre à part entière de l'Union européenne. Cela impliquera de nouveaux accents dans nos relations bilatérales et un renforcement des échanges économiques.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 64 589 km²
 Nombre d'habitants : 2,351 millions
 Capitale : Riga
 Langue officielle : letton
 Monnaie : lats
 Régime politique : république
 Principales religions : luthérienne, catholique, orthodoxe russe
 Fête nationale : 18 novembre

LA SITUATION DU PAYS



Pays voisins : Estonie, Russie, Biélorussie et Lituanie. La Lettonie est située au croisement des anciennes routes commerciales européennes et continue encore aujourd'hui à servir de pont entre l'Europe de l'ouest et la Russie.

La République de Lettonie fut fondée le 18 novembre 1918. Depuis 1920, malgré les occupations par l'Union Soviétique (1940-1941, 1945-1991) et l'Allemagne nazie (1941-1945), cette indépendance fut continuellement reconnue par d'autres pays. Le

21 août 1991, la Lettonie déclara la restauration de son indépendance de facto. Depuis, elle participe activement dans les processus internationaux. La plus importante priorité de la politique extérieure est l'adhésion à l'Union Européenne et à l'OTAN. Elle est membre de l'ONU, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation Internationale du Commerce, de l'OSCE, du Conseil des pays riverains de la mer Baltique, du Conseil de partenariat euro-atlantique de l'OTAN.

La Lettonie est une démocratie et république parlementaire. Comme la constitution (Satversme) le prévoit, le pouvoir législatif appartient à la chambre simple du parlement (Saeima) composée de 100 députés élus tous les quatre ans. Le parlement élit le Président de la République pour une période de 4 ans. Le Président signe les lois, nomme le Premier Ministre (qui dirige le gouvernement) et a des fonctions représentatives.

Les plus importants secteurs d'industrie : technologies informatiques, électroniques et sciences de l'ingénierie mécanique, industrie chimique et pharmaceutique, transformation du bois, industrie alimentaire et textile.

Les zones économiques spéciales bénéficient de 80 - 100% de réduction de la taxe corporative, de propriété et foncière et sont exonérées de la TVA et des taxes douanières pour la marchandise importée.



LES ATTRAITS DU PAYS

Avec ces 500 km de côte sur les rives de la Baltique et trois ports internationaux libres de glace l'année entière, relayés par une infrastructure routière et ferroviaire dense, la Lettonie se trouve dans une position stratégique au carrefour entre l'Est et l'Ouest pour les échanges commerciaux. Plus de la moitié de ces échanges sont orientés vers l'Union Européenne. Les restructurations économiques mises en œuvre se sont traduites par une croissance particulièrement notable ces dernières années (7,7% en 2001) et ont rendu le pays attractif aux investisseurs étrangers qui en Lettonie ont les mêmes droits et obligations que les investisseurs

locaux. Le secteur privé, inexistant il y a 12 ans, contribue aujourd'hui au PIB à hauteur de 67%. La main-d'œuvre locale hautement qualifiée représente des coûts encore relativement réduits. Le pays est fier de sa jeunesse ouverte aux nouveautés, attirée par les études supérieures et l'apprentissage des langues étrangères. 44% du territoire étant couverts de forêts, le bois est le premier produit à l'exportation de la Lettonie. La richesse du paysage naturel et le mélange des différentes influences au cours de l'histoire rendent la Lettonie attrayante pour les touristes.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 6, villa Saïd - 75106 Paris
 Tél : 01.53.64.58.10 - Fax : 01.53.64.58.19 - Email :

embassy.france@mfa.gov.lv
 Ambassadeur : M. Rolands Lappuke



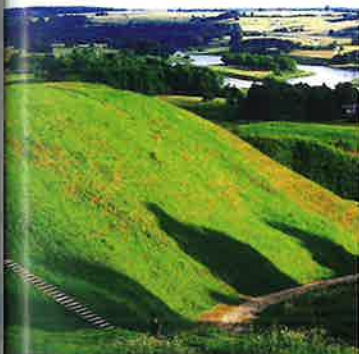
Son Excellence Madame Asta Skaisgiryte Liauskiene
Ambassadeur de Lituanie en France



MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

« C'est Litwa, la Lituanie, la terre de Gedymin et de Jagellon... », écrit en 1930 Oscar Vladislav de Lubicz Milosz, poète français et diplomate lituanien, premier représentant de la Lituanie à Paris. S'apprêtant à fêter le millénaire de son existence, la Lituanie d'aujourd'hui est un pays moderne qui honore ses traditions nationales. Bientôt membre de l'Union européenne et de l'OTAN, la Lituanie reviendra pleinement dans la famille des nations européennes. »

SITUATION DU PAYS



1009 : première mention de la Lituanie dans les annales historiques de Quedlinburg

1253 : création de l'Etat lituanien par le roi Mindaugas

1569 : union de la Lituanie avec la Pologne: création de la Rzeczpospolita

1795 : annexion par la Russie tsariste

1918 : proclamation de l'indépendance de la République de Lituanie

1940 : annexion de la Lituanie par l'URSS

1990 : la Lituanie recouvre son indépendance

1991 : admission à l'ONU

1994 : 1er état balte à demander l'adhésion à l'OTAN

1995 : signature d'un accord d'association avec l'UE

2000 : début des négociations d'adhésion à l'UE

La Lituanie possède des frontières communes avec la Lettonie, le Bélarus; la Pologne, la Russie.

Le Parlement (appelé Seimas) est élu pour 4 ans au suffrage universel. Le Président de la République est le chef de l'état, élu pour 5 ans sur la base du suffrage universel direct.

L'orientation culturelle occidentale a toujours dominé dans l'histoire de la culture lituanienne. Son évolution est évidente dans l'héritage de la civilisation du Grand Duché de Lituanie, par exemple dans la vieille ville de Vilnius, où se mêlent harmonieusement les traditions et styles gothique, baroque et renaissance. La culture archaïque de la Lituanie est témoignée par des traditions lituaniennes uniques des chants et contes populaires, de l'architecture des domaines ruraux, des symboles religieux uniques en Lituanie, comme les Christ penseur et les croix de bois sculpté. Des influences slaves et juives apportent leur contribution à la richesse du patrimoine historique national, dont le plus bel exemple est la capitale de la Lituanie, Vilnius. L'ancienne capitale, Trakai, fut et reste encore le centre spirituel incontesté de la communauté caraïte.

Dès l'indépendance, beaucoup d'artistes lituaniens ont été découverts par le public étranger : les compositeurs Osvaldas Balakauskas et Bronius Kutavicius, les peintres Saninas Sauka et surtout Stasys Eidrigevicius, les chanteurs Violeta Urmana et Sergejus Larinas, le violoniste Vilhelmas Cepinskas, le cinéaste Satinas Bartas. Grâce aux metteurs en scène Eimuntas Nekrosius et Oskaras Korsunovas, le théâtre lituanien se fait connaître et apprécier par le public étranger.

LES ATTRAITS DU PAYS

- Un pont stratégique entre l'UE et la Communauté des Etats Indépendants (CEI)
- Une main d'œuvre bon marché et hautement qualifiée
- Un réseau de transport régional développé
- Zones franches et parcs industriels
- Une production à l'exportation aux standards internationaux
- Satisfaction des investisseurs internationaux
- Un fort développement des Investissements étrangers directs
- Un développement rapide du commerce électronique
- Une stabilité politique et sociale
- Des coûts de production restreints.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 22, bd de Courcelles - 75017 Paris

Tél : 01 40 54 50 50 - Fax : 01 40 54 50 75

Email: amb.lituanie@magic.fr

Site web : www.amb-lituanie-paris.fr

Ambassadeur : Mme Asta Skaisgiryte Liauskiene

Section politique : Mme Jolanta Jacovskiene

Conseiller (affaires politiques; presse) : Melle Goda Venslauskaitė (2^e Secrétaire (affaires européennes))

Section économique : Mme Ramune Petrauskaitė (1^{er} Secrétaire)

Section Culturelle : Mme Meta Mikelaityne

(Attaché Culturel)



LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 653.000 km²

Nombre d'habitants : 3,5 millions

Capitale : Vilnius

Langue officielle : lituanien

Monnaie : Litās

Régime politique : république

parlementaire démocratique

Principales religions : catholique

Bureau militaire près l'Ambassade : Lieutenant-Colonel Marius Jatautas (Attaché de Défense)

Section consulaire : Mme Violeta Baltrusyte

Chancellerie : Mme Rasa Mikuckaitė,

Mme Sophie Chergui

Administration : Melle Inga Tulisevskaite, M. Rimantas Matelis



Son Excellence Monsieur Jordan Plevnes
Ambassadeur de la République de Macédoine en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“Toute l'histoire et la position géographique de la Macédoine, ont fait d'elle un carrefour où se sont développées et entrecroisées les différentes cultures et les civilisations, qui ont fondé l'Europe, ce qui témoigne du fort attachement de ce pays à l'Europe.

Depuis son indépendance, la République de Macédoine, a manifesté sa vocation et, plus encore, sa prédisposition à suivre le chemin européen : l'établissement d'un système démocratique, le renforcement des droits de l'homme et des minorités, la mise en œuvre des réformes économiques, dont le résultat est un véritable fonctionnement de l'économie de marché et la création d'un milieu très favorable aux investissements étrangers. La Macédoine a fait face à beaucoup de défis depuis son indépendance, avec la dignité d'un petit pays, conscient de l'enjeu historique et soucieux de montrer au monde sa maturité et son attachement aux valeurs européennes. Dans la dernière décennie de son existence en tant qu'Etat indépendant, la République de Macédoine est devenue un modèle de cohabitation paisible entre citoyens de différentes ethnies, dont les fondements sont la culture de la tolérance et du dialogue.

La Macédoine a été le premier pays avec lequel l'Union Européenne a conclu l'Accord de la stabilisation et d'association. C'est, à la fois, une reconnaissance pour le parcours passé, ainsi qu'une preuve d'engagement pour l'avenir. Maintenant, alors que les perspectives européennes se dessinent clairement, la Macédoine va continuer de suivre le chemin qui est le sien et qui l'emmène vers l'avenir européen commun.”

LA SITUATION DU PAYS



Les tribus de Macédoine sont unifiées au sein d'un royaume qui atteint son apogée sous les règnes de Philippe II (356-336 av. J.-C.) et d'Alexandre le Grand (336-323). A la mort de ce dernier, ses lieutenants et successeurs se disputent la Macédoine. La victoire romaine de Pydna (168 av. J.-C.) met un terme à l'indépendance macédonienne. En 148 av. J.-C., la Macédoine devient romaine ; elle est rattachée au IV^e s. apr. J.-C. à l'Empire romain d'Orient. Les

Slaves macédoniens s'y établissent au VII^e siècle. A la fin du X^e siècle, un vaste empire des Macédoniens a été créé, sous le règne de l'Empereur Samuel. La Macédoine est conquise par les Ottomans en 1371. Le 2 août 1903 une insurrection contre les Turques, menées par les révolutionnaires macédoniens, a donné naissance à la première république dans les Balkans : la République de Krusevo. La Macédoine est libérée de la domination turque à l'issue de la première guerre balkanique (1912-13). La question du partage de la Macédoine oppose la Serbie, la Grèce et la Bulgarie au cours de la seconde guerre balkanique (1913). À son issue, les côtes reviennent à la Grèce (Macédoine d'Égée), l'intérieur à la Serbie (le territoire de l'actuelle République de Macédoine), la Bulgarie vaincue obtient la vallée de la Strumica (Macédoine de Pirin). De 1915 à 1918, la Macédoine est le théâtre d'une opération menée par les Alliés contre les forces austro-germano-bulgares. Les Macédoniens prennent part à la lutte antifasciste lors de la Seconde guerre mondiale et le 2 août 1945, L'Assemblée antifasciste pour la libération nationale (ASNOM) proclame la création de la République Populaire de Macédoine, qui deviendra l'une des six républiques de la Yougoslavie. La République de Macédoine devient un Etat indépendant et souverain, à l'issue du référendum pour l'indépendance du 8 septembre 1991. Le 8 avril 1993, elle devient état-membre de l'ONU.

La République de Macédoine est également membre du Conseil de l'Europe (1995), de l'OSCE (1995), membre associé de la Francophonie

(1999). Programmes et accords : Partenariat pour la Paix (1995) ; Phare (1996) ; Accord de coopération avec l'Union européenne (1997) ; candidat à l'adhésion à l'OTAN (1999, Sommet de Washington) ; premier pays à avoir signé l'Accord de stabilisation et d'association avec l'UE (2001).

L'appareil productif macédonien se caractérise par l'importance des secteurs traditionnels de l'agriculture (blé, tabac, vin, fruits-légumes, élevage ovin) et de l'industrie (cuivre, charbon, chrome, plomb, nickel).

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 25.713 km²
Nombre d'habitants : 2.041 millions
Capitale : Skopje
Langue officielle : macédonien
Monnaie : denar
Régime politique : république
Principales religions : 66,6 % orthodoxe
30,6 % musulmane
2,8 % catholique



LES ATTRAITS DU PAYS

Les mesures de réforme structurelle conduites par les autorités macédoniennes portent sur la privatisation des entreprises publiques, l'ouverture de l'économie aux investissements étrangers, le développement de l'entrepreneuriat, la consolidation du secteur bancaire ou encore la modernisation du système fiscal. Les opérations de privatisations s'adressant à l'origine à la population macédonienne, ont été réorientées en direction des investisseurs étrangers depuis 1998.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 21, rue Sébastien Mercier - 75015 Paris
Tél : 01.45.77.10.50 - Fax : 01.45.77.14.84
Email : amb.mk@wanadoo.fr

Ambassadeur : M. Jordan Plevnes
Ministre conseiller : M. Pajo Avirovick
Conseiller : M. Daim Ilazi

Section culturelle : M. Igor Popovski
Section administrative et service des visas :
M. Refet Hajdari



Son Excellence le Professeur Salvino Busuttì
Ambassadeur de Malte en France



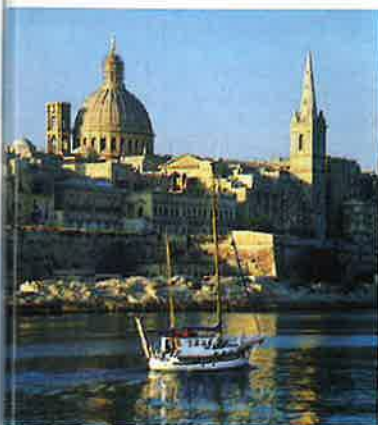
LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

Berceau de la civilisation européenne, Malte a accueilli tout au long d'une histoire qui plonge ses origines dans la préhistoire, tous les peuples qui se sont croisés en Méditerranée.

Malte, Etat indépendant et démocratique depuis 1964 et aujourd'hui candidat à l'Union Européenne, ne vit pas seulement de mémoire et de traditions. Les magnifiques églises et palais attirent des touristes français dont la présence s'accroît chaque année. Mais il ne faut pas oublier son industrie basée essentiellement sur la technologie de pointe (SGS-Thomson a installé à Malte une des plus grandes usines du groupe). L'exportation des produits fabriqués dans l'île donne au pays un produit national brut qui, per capita, est supérieur à certains Etats de l'U.E. L'entrée de Malte à Bruxelles confirmera ce que l'histoire, aidée par la géographie, a déjà octroyé, voire un pays qui est la quintessence de l'Europe et qui soulignera la perspective et l'ouverture méditerranéenne de l'U.E. Vis-à-vis de la France - qui, par le biais de Bonaparte, était présente dans l'archipel entre 1798 et 1880 -, Malte a un regard privilégié car la France a soutenu avec enthousiasme sa candidature à l'U.E.

En étroite collaboration avec l'Institut pour la culture maltaise, les Consuls Honoraires de Malte en France (Bordeaux, Lyon, Marseille, Monaco, Montpellier, Nice et Toulouse), et les nombreuses Associations franco-malteses, l'Ambassade de Malte en France a l'intention de promouvoir d'autres activités destinées à rendre plus vivante et présente l'image de Malte en France. Nous coopérons également avec l'Ambassade de France à La Valette, renforçant ainsi les liens entre les deux pays qui, en Europe et en Méditerranée, ont parcouru un chemin similaire et qui, ensemble, regardent l'avenir avec l'espoir sûr de la réussite.

LA SITUATION DU PAYS



- 900 avant J.C : Les Phéniciens s'installent à Malte vers 900 avant J.C
- 1530 : Charles Quint fait cession de Malte à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de
- Jérusalem, qui sera désormais plus connu sous le nom de l'ordre de Malte
- 1814-1815 : les traités de Paris et de Vienne confirment la colonisation britannique de
- Malte jusqu'en 1964
- 1947 : Malte est décorée de la George Cross et reçoit une constitution lui garantissant un gouvernement autonome et une assemblée.
- 13 décembre 1974 : Malte devient une république autonome

La situation économique maltaise est excellente avec un PIB par habitant évalué à 9.438 euros

et un taux de croissance de 24,1%. Le tourisme constitue le premier secteur d'activité avec 1/3 de la population active. Le secteur industriel se concentre essentiellement sur les produits manufacturiers d'exportations destinés à l'UE (41% des exportations totales), le Moyen-orient et l'Amérique du Nord. La part de l'export dans le PIB est l'une des plus élevées au monde.

Malte présente quelques uns des plus beaux sites de la préhistoire européenne tels que les temples mégalithiques construits vers 6000 avant J.C ou plusieurs complexes de temples érigés vers 3000-2500 avant J.C dont Hagar Qim, Mnajdra ou Mgarr sont des exemples.

La musique maltaise n'est pas en reste du patrimoine culturel : elle est imprégnée d'une tradition de chants folkloriques à la fois d'influence arabe mais aussi d'Europe du Sud.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 316 km²
 Nombre d'habitants : 400 mille
 Capitale : La Valette
 Langue officielle : maltais et anglais
 Monnaie : lire maltaise
 Régime politique : démocratie parlementaire
 Principales religions : catholique, protestantisme, musulmane, juive
 Fête Nationale : 21 septembre



LES ATTRAITS DU PAYS

Un des aéroports internationaux les plus avancés du bassin méditerranéen.

Un réseau de télécommunications remis à neuf.

Membre du Commonwealth, de l'organisation des Nations-unies et de l'OMC.

Mise en place par l'Etat maltais d'une série d'infrastructures destinées à encourager les investissements et les exportations, tout en réglementant le secteur financier.

Fait partie de la première vague des pays candidats à l'entrée dans l'UE.

Un port franc d'une capacité de 500 000 unités-conteneurs qui devrait doubler en 4 ans et devenir ainsi un des principaux ports-conteneurs en Méditerranée.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 92, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris
 Tél : 01 56 59 75 90 - Fax : 01 45 62 00 36
 Email : salvino.busutti@gov.mt
 Ambassadeur : Pr. Salvino Busuttì

Premier secrétaire : M. Simon Pullucino
 Service économique : Mme Joséphine Vassallo
 Service presse : M. Simon Pullucino
 Section culturelle : M. Simon Pullucino

Section administratif : M. Simon Pullucino
 Service de visas : M. Simon Pullucino



Son Excellence Monsieur Emile Jacote
Chargé d'affaires de la République de Moldavie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Je remercie L'ENVOL INTERNATIONAL pour l'opportunité offerte de présenter mon pays.
La République de Moldavie attache une importance particulière au développement de la coopération moldo-française, notamment dans les domaines politique, économique et commerciaux, mais aussi culturel, scientifique et technique. Il s'agit, en effet, des domaines d'action prioritaire, appelés à soutenir la Moldavie dans la gestion d'une économie moderne, ainsi que dans son processus de rapprochement avec l'Europe.
Depuis les dernières années, les relations entre nos deux pays sont en constante progression. Une impulsion particulière a été donnée par les contacts et échanges au plus haut niveau, y compris les visites réciproques des présidents des deux pays en septembre 1997 et 1998 et celle du Premier Ministre de Moldavie en septembre 1999. Les différentes rencontres interministérielles intervenues régulièrement après ces visites ont encore enrichi la confiance entre la Moldavie et la France.

Plusieurs entreprises françaises ont manifesté leur intérêt d'investir dans l'économie du pays. A la date du 1er janvier 2002, on comptait en Moldavie 39 entreprises moldo-françaises, 9 entreprises multinationales et 10 avec participation du capital français à 100%. Le cadre législatif de la Moldavie est très favorable, la qualité de sa main d'œuvre en font un point fort d'attraction. Un autre avantage non négligeable dont les entreprises françaises devraient tirer profit est la francophonie et la francophilie traditionnelles de la Moldavie, confirmés par son adhésion à la Francophonie en décembre 1997. Le français reste la première langue étrangère étudiée en Moldavie : plus de 55% des élèves moldaves choisissent cette langue qui reste enseignée par un réseau de plus de 200 professeurs.

Attachée aux valeurs démocratiques, la république de Moldavie poursuit courageusement son entreprise de rénovation. Rénovation nécessaire aux grands équilibres économiques et sociaux autant pour la Moldavie elle-même que pour l'objectif d'ancrage à l'Union européenne qu'elle s'est fixé. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 33.700 km²
Nombre d'habitants : 4 millions
Capitale : Chisinau
Langue officielle : moldave
Monnaie : leu
Régime politique : république
Principales religions : orthodoxe
Date Nationale : 27 août



LA SITUATION DU PAYS



A l'époque médiévale, la principauté de Moldavie fut disputée par les puissances voisines (Ottomans, Tatars) pour qui elle constituait une zone de confins. En 1455 elle fut finalement annexée par l'empire ottoman. En 1812 le territoire de la Moldavie fut conquis par l'Empire russe. Après l'unification des provinces roumaines en 1859 le « conseil du pays » (Sfatul Tarii) décida de rejoindre la Roumanie en 1918. Ce territoire fut annexé par l'URSS en 1940 et remodelé avec une partie de la République autonome de Moldavie créée

en 1924 (territoire de l'actuelle Transnistrie) pour former la République socialiste soviétique de Moldavie. Reprise par les Roumains en 1941, cette République réintégra l'URSS au lendemain de la seconde guerre mondiale (Traité de Paris de 1947).

Après la dislocation de l'URSS, la République de Moldavie a déclaré son indépendance le 27 août 1991. Craignant la réunification avec la Roumanie (fort mouvement nationaliste 1989-1991), la Transnistrie, fortement peuplée de russophones, fit sécession. A l'issue d'un conflit armé qui a fait plus de 500 morts, un cessez-le-feu a été signé en juillet 1992. Des négociations sont en cours depuis pour définir un statut à cette région dans le cadre des frontières étatiques de la République de Moldavie.

Depuis le 4 avril 2001, le chef de l'Etat est M. Vladimir Voronine. Les dernières élections législatives ont eu lieu le 25 février 2001. 3 groupes politiques sont représentés au Parlement : parti communiste (PC) : 71 sièges sur un total de 101 ; Alliance Braghis (ex-Premier ministre) : 14 sièges ; Parti populaire chrétien démocrate (PPCD) : 11 sièges ; indépendants (par défection de l'Alliance Braghis) : 5 sièges. Depuis avril 2001, le Premier Ministre est M. Vasile Tarlev.

La Moldavie a le statut de membre des organisations internationales suivantes :

- Organisation des Nations Unies (1992) • Communauté des Etats Indépendants (1992)
- Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (1992) • Conseil de l'Europe (1995) • Organisation Internationale de la Francophonie (1995) • Organisation

Mondiale du Commerce (2001) • Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est (2001).

Après une croissance modeste en 1997 (+1,3%) et une baisse continue en 1998 - 1999, en 2000 le PIB a augmenté de 1,9% et s'est établi à 1.33 milliard de dollars. Le produit intérieur brut moldave a connu une progression de 6,1 % en 2001, selon les statistiques officielles. Il s'agit du plus fort taux de croissance jamais observé depuis l'indépendance. L'année 2001 marque aussi, pour la première fois, une croissance positive sur deux années.

L'indice des prix à la consommation, qui affichait une hausse de plus de 2000% en 1993 a été ramené à 23,8% en 1995. Si l'inflation a été maintenue en dessous de 15% (exigence du FMI) pendant le 1er semestre 1998, la crise russe a fait voler en éclat les efforts moldaves. A la fin de l'année 1998 ; l'inflation était de 18,2%. Fin 1999 elle a atteint 43,1% et cela est principalement dû aux effets persistants de la crise russe sur l'économie moldave. Stabilisée à 18,4% fin 2000, elle a été ramenée à 6,3% en 2001.

Malgré une crise économique sévère, le nombre officiel de chômeurs reste modeste (entre 6 et 10%). En mai 2001 on en dénombrait 35 500 (contre 28 000 en janvier 1998). Les catégories les plus touchées par le chômage sont les femmes (66%) et les jeunes de moins de 30 ans (50%). 20% des chômeurs ont une formation universitaire.



LES ATTRAITS DU PAYS

La législation fiscale tend à favoriser l'investissement local et à soulager les entreprises. Ainsi le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés est passé de 28% à 25%. En outre, une réduction d'impôts sur les bénéfices est octroyée à hauteur de 50% du montant investi en immobilisations.

Le taux de la TVA applicable aux marchandises et aux services est actuellement de 20%. Les droits de douanes

varient entre 5% et 15%. Les droits de douanes sont fixés annuellement par la loi sur le budget. Les importations temporaires et certains équipements destinés à la production ne sont pas soumis à la TVA, aux droits de douanes et aux accises.

Par ailleurs, la Moldavie est liée à l'Union européenne par un Accord de Partenariat et de Coopération depuis 1997.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 1, rue de Sfax - 75116 Paris
Tél : 01.40.67.11.20 - Fax : 01.40.67.11.23
Email : ambassade.moldavie@free.fr

Chargé d'affaires : M. Emile Jacote
Premier secrétaire : M. Vedceslav Ecbotori
Conseiller : M. Ion Esaru



Son Excellence Monsieur Oliviu Gherman
Ambassadeur de Roumanie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ J'ai reçu avec plaisir l'offre de l'Envol International pour participer à ce projet avec des informations utiles concernant la Roumanie. Je le fais avec le plus grand plaisir et en même temps je salue l'initiative de l'Envol International de lancer sur le net un projet pour faire connaître les pays du monde. Je souhaite un grand succès à toute l'équipe. ”

LA SITUATION DU PAYS



- Vie-VIIe s. : Formation du peuple roumain, issu de la symbiose daco-romaine
- 1599 : Réunification des territoires roumains par Michel le Brave, prince de Valachie, de Transylvanie et de Moldavie
- 5 février 1862 : Proclamation de la Roumanie (Valachie et Moldavie) ; capitale : Bucarest
- 1919-1920 : Reconnaissance par l'Europe de l'union de toutes les provinces habitées par les Roumains en un seul Etat
- 1940 : Annexion par la Russie stalinienne et par la Hongrie
- 1947 : Déclaration de la République Populaire de Roumanie, satellite de l'U.R.S.S.
- 1965 : Prise du pouvoir par le dictateur Nicolae Ceaucescu
- 1989 : Révolution démocratique

Le Parlement roumain, qui détient le pouvoir législatif, comprend le Sénat (140 membres) et la Chambre des Députés (345 membres). Le pouvoir exécutif est assuré par le Gouvernement, formé de 27 ministères.

Au niveau de la politique extérieure, le programme de gouvernement pour la période 2000-2004, établit comme objectif fondamental l'accélération de l'intégration de la Roumanie dans les structures politiques, économiques et stratégiques européennes et euro-atlantiques. L'adhésion à l'Union Européenne, prévue pour 2007, est la priorité stratégique. La Présidence de l'OSCE par Mircea Geoană, ministre des Affaires Etrangères roumain, en 2001, confirme le rôle de la Roumanie dans la garantie des valeurs démocratiques et du respect des droits et libertés fondamentales de l'homme, en coopération avec la communauté européenne.

Le potentiel économique de la Roumanie lui permet de satisfaire aux besoins de la population et aux échanges internationaux. Ce potentiel comporte notamment une main d'œuvre de 4,5 millions de salariés qualifiés.

La structure industrielle, en plein processus de restructuration et de privatisation, annonce une plus grande variété et un volume plus important dans certaines branches,

comme l'agriculture, le tourisme et les communications. De nombreux programmes suivent une exploitation plus efficace des ressources naturelles du pays, ainsi que l'augmentation du commerce extérieur.

Tout en conservant ses liens avec le fonds byzantin, la culture roumaine de l'époque moderne manifeste une forte tendance de ralliement aux mouvements artistiques européens, d'où sont venus successivement des échos renaissants, romantiques, académiques et impressionnistes.

Mais la culture roumaine puise également sa richesse dans ses sources folkloriques aux multiples visages.

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 238.391 km²
 Nombre d'habitants : 22,4 millions
 Capitale : Bucarest
 Langue officielle : roumain
 Monnaie : leu
 Régime politique : république
 Principales religions : orthodoxe
 Fête Nationale : 1^{er} Décembre



LES ATTRAITS DU PAYS

- un contexte politique stable et une défense des valeurs démocratiques sur la scène internationale
- une réforme économique en cours de réalisation, offrant de nombreux avantages juridiques et fiscaux aux investisseurs non résidents en Roumanie
- un réseau de zones franches en expansion, grâce à la récente réforme économique
- le soutien du gouvernement roumain pour stimuler les sociétés roumaines à rendre leur niveau technologique compétitif, par la participation des investissements étrangers avec de nouveaux équipements, du know-how et de l'expérience managériale
- une réelle croissance du PIB, due surtout à l'évolution de l'industrie de transformation et des services
- une Loi sur les investissements directs de 2001 qui annihile toute discrimination entre les investissements étrangers et roumains, et prévoit une série de facilités : simplification des procédures, rapidité des délais d'émission des avis, autorisations et licences
- des facilités accordées aux PME sur trois plans : fiscal, investissement, bancaire, et des financements nationaux et européens pour développer la présence des PME en Roumanie.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 5, rue de l'Exposition - 75343 Paris Cedex 07
 Tél : 01 47 05 10 46 - Fax : 01 45 56 97 47
 Email : secretariat@amb-roumanie.fr
 Site web : www.amb-roumanie.fr
 Ambassadeur : M. Oliviu Gherman
 Ministre Conseiller : Mme Anca Orris

Conseiller : M. Cornel Alecsu
 Section économique : M. Vasile Radu
 Section presse : Mme Cleopatra Lorintiu
 Section culturelle : M. Horia Badescu
 Section administrative : M. Mihai Cotrau
 Service de visas : M. Stefan Stoica





Son Excellence Monsieur A. Avdeev
Ambassadeur de la Fédération de Russie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ Tout d'abord je félicite les éditeurs d'avoir eu cette heureuse idée de réunir dans un seul recueil toutes les ambassades des pays ayant les relations diplomatiques avec la France.

L'utilité pratique de cet ouvrage est évidente. Je voudrais cependant mettre l'accent sur la conception de cette édition qui, à mon avis, révèle, entre autres le degré remarquable de l'ouverture de la France contemporaine au monde extérieur. Je suis persuadé que sur ces pages un lecteur attentif trouvera non seulement des contacts utiles et des informations intéressantes mais à travers tout cela il pourra également découvrir divers continents et systèmes politiques, connaître les problèmes et les aspirations des peuples lointains. Une longue histoire des relations existe entre la Russie la France. Cependant le niveau de confiance et de compréhension que ces relations connaissent aujourd'hui est vraiment remarquable. Alors, il m'est d'autant plus agréable de présenter aux lecteurs de l'Envol International l'Ambassade de la Fédération de Russie en France, et à travers elle, mon pays, la nouvelle Russie jeune et dynamique qui professe désormais les mêmes valeurs que l'ensemble du monde démocratique.

Je suis convaincu que les informations présentées dans cet ouvrage ainsi que les contacts qu'elles permettront d'établir contribueront à la meilleure compréhension entre les gens et les nations et enrichiront le dialogue entre les cultures et les civilisations. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 17.075.400 km²
 Nombre d'habitants : 145 millions
 Capitale : Moscou
 Langue officielle : russe
 Monnaie : rouble
 Régime politique : république fédérale
 Principales religions : orthodoxe, catholisme, islam, judaïsme, bouddhisme
 Fête Nationale : 12 juin

LA SITUATION DU PAYS



La Russie a adopté un système de gouvernement républicain. Elle réunit 21 républiques, 6 territoires, 49 régions, une région autonome, 10 districts autonomes et 2 villes d'importance fédérale. Le Président de la Fédération de Russie est Vladimir Vladimirovitch Poutine. Elu le 26 mars 2000, il est entré en fonction le 7 mai. Il préside le Conseil d'Etat, composé des chefs d'administration des 89 entités de la Fédération, ainsi que le Conseil de Sécurité de la Russie. L'Assemblée Fédérale de la Fédération de Russie

est constituée de deux chambres: le Conseil de la Fédération (deux représentants du pouvoir par entité, législatif et exécutif) et la Douma d'Etat (450 députés).

Après une longue période de stagnation l'économie russe présente aujourd'hui une croissance dynamique et stable. En 2002, le volume du produit intérieur brut s'est accru de 4,5% environ, la production industrielle de 4%, et le transport de marchandises de 5%. Les revenus monétaires réels de la population se sont accrus de 7%. Le chômage a diminué et se chiffre aujourd'hui à 5,5 millions de personnes.

Le chiffre d'affaires du commerce extérieur de la Russie a atteint 141,9 milliards de dollars en 2001. Les principales marchandises que la Russie exporte en dehors de la CEI sont les combustibles et les produits énergétiques (56,1%) et les métaux (15,6%). Pour les importations dominent machines et équipements (37,3%), produits alimentaires et matières premières agricoles (26,7%), produits de l'industrie chimique (17,3%).

La stabilisation économique actuelle est le fruit direct des réformes structurelles entreprises par le Gouvernement russe au cours des dernières années. Ainsi, la réforme fiscale a abouti à l'instauration du taux d'imposition des revenus des personnes physiques le plus bas en

Europe (13%). De nombreuses lois sur la «dé-bureaucratiation» et la libéralisation de l'économie ont été également adoptées afin de moderniser divers secteurs de l'activité économique et commerciale. On s'attend à de nouveaux investissements de capitaux étrangers dans l'économie du pays pour un minimum de 10 M \$ par an. 40% de ce montant seront investis à Moscou. L'exploitation de ces facteurs de relance devrait permettre d'accroître les volumes du PIB et de la production industrielle d'au moins 15-16%, entre 2003 et 2005.



LES ATTRAITS DU PAYS

- projet de création d'une zone de libre-échange au sein de la CEI
- le fort potentiel politico-diplomatique et économique de Moscou
- une accélération du rapprochement avec les pays occidentaux depuis 2000
- une main d'œuvre qualifiée, une population formée, utiles au développement de l'industrie et des services

La Russie accorde également une importance prioritaire au développement des relations de partenariat avec l'Union européenne. Tout en considérant l'élargissement de l'UE comme une composante objective de l'évolution

de l'Europe, la Russie veillera à ce que ses intérêts soient respectés. Un grand pas dans cette direction a été fait lors du sommet Russie - UE à Moscou au mois de mai 2002, qui a examiné un document sur la formation d'un espace économique européen commun, en entérinant un rapport sur la coopération dans le secteur énergétique.

Dans l'ensemble, la ligne choisie par la Russie - une politique active et tous azimuts - porte des fruits de plus en plus nombreux. Quant au potentiel politico-diplomatique de Moscou, il devient toujours plus recherché dans le monde.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 40-50, boulevard Lannes - 75116 Paris
 Tél : 01 45 04 05 50 / 40 30 - Fax : 01 45 04 17 65
 Email : ambrus@wanadoo.fr

Ambassadeur : M. Alexandre Avdeev
 Ministre Conseiller : M. Vladimir Pozdnyakov
 Service politique : M. Dmitry Lobanov

Service économique : M. Sergey Bogolyubov
 Service culturel : M. Eygueni Kaznine
 Service presse : M. Sergueï Parinov



Dolce Chantilly

Doté d'un espace conférences et de formation de 32 salles, Dolce Chantilly est passé maître dans l'art d'organiser des conférences, séminaires, et séjours incentive dans un cadre prestigieux.

A seulement 40 min au nord de Paris et 25 min de l'aéroport International Roissy CDG, Dolce Chantilly, est un élégant hôtel quatre étoiles de 200 chambres et suites, situé au cœur de la forêt. Un Centre de Conférences de plus de 2 500 m² offre 32 salles de réunion équipées à la pointe de la technologie (WIFI...), toutes à la lumière du jour. Un business Center (accès Internet, secrétariat ...) est à la disposition des organisateurs.

Dolce Chantilly présente un vaste choix d'activités sportives, «team building» et de détente :

- Parcours de golf 18 trous, VTT, tennis, badminton, volley ball,
- Fitness Center avec piscine intérieure, sauna et hammam,
- et à proximité, Château de Chantilly, Musée Vivant du Cheval, Senlis, Abbayes...



Forfait Golf et Gourmet
65 € /personne/nuit incluant :
1 nuit en chambre double,
Petit déjeuner buffet,
Dîner gourmet et boisson,
1 Green Fee - Valable sur réservation.



Contact Commercial : Sophie Cresta
Route d'Apremont - Vineuil-Saint-Firmin - 60500 Chantilly
Tél : 03 44 58 47 80 - Fax : 03 44 58 47 99
www.chantilly.dolce.com - E-mail : sophie.cresta@dolce.com



Son Excellence Monsieur Petr Janyska,
Ambassadeur de la République Tchèque en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ La république tchèque a signée en 2003 son adhésion à l'Union européenne. La conclusion de ces négociations signifie pour la République tchèque le retour complet à l'Europe, à laquelle, par ses racines, elle appartenait depuis toujours. Notre objectif est de devenir un partenaire à part entière des Etats membres actuels et de participer aux décisions portant sur l'avenir commun.

Nous sommes conscients que l'élargissement à l'Europe de 25 va créer une structure sans précédent dans l'histoire européenne. Il sera ainsi indispensable de réfléchir cette nouvelle structure et surtout ses instruments, les institutions européennes. La République tchèque se réjouit de sa participation aux travaux de la Convention menée sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, Convention qui tâche d'inventer de nouveaux mécanismes de décision et de fonctionnement de l'Union.

La République tchèque est aujourd'hui membre de la plupart des organisations internationales ainsi que de l'organisation des Nations-Unies, de l'OECD, de l'OMC, du Fond Monétaire International, de la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement de l'Organisation internationale de la Francophonie en tant qu'observateur.

En tant que membre de l'OTAN, la République tchèque a eu le plaisir d'organiser le dernier sommet qui a eu lieu fin novembre 2002 à Prague. Nous nous réjouissons de l'élargissement à sept nouveaux membres et nous espérons que ce sommet a également contribué à l'avancement dans les projets de réforme de l'organisation. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 78.864 km²
 Nombre d'habitants : 10,4 millions
 Capitale : Prague
 Langue officielle : tchèque
 Monnaie : couronne
 Régime politique : démocratie Parlementaire
 Principales religions : catholique
 Fête Nationale : 28 octobre

LA SITUATION DU PAYS



- 1614-1648 : Guerre de Trente Ans, entraînant la perte de la souveraineté politique nationale
- 1918 : Création de la Tchécoslovaquie
- 1939-1945 : Occupation par les nazis
- 1948-1989 : Occupation par les communistes
- 1993 : Proclamation de la République tchèque indépendante

Après trois ans de récession, l'économie tchèque s'est clairement remise. Le PIB a augmenté de 3% en 2000. La croissance a été alimentée par

les retombées des investissements directs de l'étranger (IDE) tandis que le gouvernement s'est attaqué aux problèmes des secteurs industriel et financier qui avaient contribué à la récession.

Après la mise en garde, en octobre 1999, de la Commission européenne relative à son retard, par rapport à 'autres pays de la « première vague », dans la réforme de ses structures et l'harmonisation de ses lois, la république tchèque a accéléré le rythme de ses réformes et de son harmonisation.

Le tourisme concerne principalement les villes de Bohême, de Moravie mais aussi de Prague, centre historique de l'Etat tchèque depuis mille ans. L'image typique du paysage tchèque est composée d'innombrables châteaux forts et châteaux.

Beaucoup d'entre eux ont survécu aux siècles sans grands remaniements, d'autres ne sont plus que des ruines pittoresques. Ainsi, le château de Karlstejn près de Prague accueille chaque année le plus grand nombre de visiteurs.



LES ATTRAITS DU PAYS

- un accueil favorable des investissements directs de l'étranger, quel que soit leur secteur économique ou leur pays d'origine.
- aucune restriction quant au montant des investissements ou au degré de propriété en résultant.
- encouragement et soutien par la république tchèque à la création de sociétés mixtes par des entreprises tchèques et étrangères.
- une main d'œuvre hautement qualifiée, notamment dans les sciences et techniques.
- quelques secteurs d'investissement : L'industrie, les services d'utilité publique, les services financiers, le marché immobilier, le tourisme, les télécommunications.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 75, boulevard Haussmann - 75008 Paris
 Tél : 01 72 76 13 00 - Fax : 01 72 76 13 13
 Site web : www.mzv.cz
 Email : paris@embassy.mzv.cz

Ambassadeur : M. Petr Janyska
 Premier Ministre Conseiller : M. Pavel Hrnčíř
 Conseiller : M. Bretislav Kalusek
 Section économique : M. Bretislav Kalusek

Section presse : Mme Dominika Rádlová
 Section culturelle : M. Karel Peroutka
 Service de visas : Mme le Consul Ljuba Svobodová
 Service consulaire : 19, rue Bonaparte - 75006 Paris



Notre savoir-faire : l'innovation
et l'écoute des clients partout
dans le monde

➤ **1^{er} Distributeur européen**

➤ **2^{ème} Distributeur mondial**

➤ **1^{er} distributeur en FRANCE > ESPAGNE > GRÈCE > BELGIQUE > ARGENTINE > BRÉSIL > TAIWAN > INDONÉSIE.**



NOS ENSEIGNES :

➤ Carrefour
Champion
Dia
8 à huit
Ed
GS
Marché Plus
Norte
Ooshop
Prodirect
Promocash
Proxi
Puntocash
Shopi
Supermarché GB

Chiffre d'affaires T.T.C (2001) :
78 milliards d'euros

350 000 salariés dans le monde.

Dans plus de **9 000 magasins.**

Dans **31 pays**

AMÉRIQUE :

Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique.

ASIE :

Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.

EUROPE :

Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Suisse, Turquie.

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT :

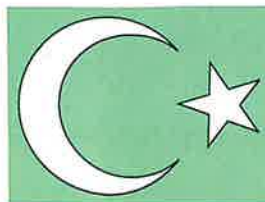
Emirats Arabes-Unis, Ile Maurice, Madagascar, Maroc, Qatar, Tunisie.

Carrefour





Son Excellence Monsieur Uluç Özülker
Ambassadeur de Turquie en France



LE MOT DE SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR

“ La Turquie est un acteur stratégique par sa géographie historique et culturelle qui s'étend des Balkans au Caucase, du Moyen Orient à l'Asie Centrale. Elle possède tous les attributs stratégiques, historiques et culturels qui lui permettent de jouer un rôle capital dans la nouvelle géographie de l'Eurasie. La Turquie est associée à l'Union Européenne avec un Accord datant de 1963. Elle a une union douanière avec celle-ci depuis 1996. Elle figure parmi les candidats à l'adhésion à l'Union Européenne avec toutes les conséquences positives qui en découlent. Avec ces caractéristiques la Turquie offre aux investisseurs des avantages exceptionnels. ”

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 779.452 km²
 Nombre d'habitants : 63,8 millions
 Capitale : Istanbul
 Langue officielle : turc
 Monnaie : Livre turque
 Régime politique : démocratie parlementaire
 Principales religions : musulmane
 Fête nationale : 29 octobre

LA SITUATION DU PAYS



La République de Turquie est située dans une zone où les continents asiatique, européen et africain se rapprochent le plus.

La République de Turquie est un Etat laïque. La majorité de sa population est musulmane.

L'Anatolie fut patrie des Hittites, des Urartiens, Phrygiens, Lyciens, Lydiens, Romains et Byzantins avant l'arrivée des Turcs au début du 11^e siècle. L'Empire ottoman vit le jour à la fin du 13^e siècle en tant que petite principauté près de Bursa à la frontière nord-ouest de l'Empire seldjoukide d'Anatolie et resta au pouvoir pendant six siècles, devenant ainsi la dynastie impériale dont le règne fut le plus long de l'histoire.

La République de Turquie fut proclamée le 29 Octobre 1923. Aussi important que ses victoires sur les champs de bataille furent les réformes d'Atatürk pour reorienter la société turque dans le courant principal de la vie jusqu'à nos jours.

La Constitution turque stipule que la souveraineté appartient sans condition ni restriction à la Nation. L'exercice de la souveraineté par la Nation reflète le modèle d'un Etat démocratique. La démocratie spécifiée par la Constitution est une démocratie représentative. L'exercice de la séparation des pouvoirs en Turquie est garanti par le principe d'Etat de droit.

Près de deux décennies de libéralisme économique ont forgé le dynamisme des entrepreneurs dans un pays qui a toujours connu la libre entreprise. Une jeune génération bien formée contribue à l'ouverture de l'économie turque aux marchés internationaux incitant des firmes étrangères à investir en Turquie. La Turquie offre aux investisseurs une gamme unique d'avantages. Elle a été pendant les trois dernières décennies, celle des économies européennes qui s'est développée le plus rapidement. Le pays est en pleine transformation avec des marchés financiers qui se développent très vite, des entrepreneurs dynamiques, une infrastructure industrielle grandissante, des consommateurs avisés et actifs.

Parmi les principaux domaines d'opportunité pour les investissements et les entreprises conjointes l'on peut citer : le secteur de l'énergie et des télécommunications, deux domaines profitant particulièrement du programme de privatisations du pays, l'agrobusiness et l'agroindustrie, la fabrication, en particulier d'équipements et de matériels de construction :

l'industrie de l'électronique et l'industrie de la défense, l'industrie pharmaceutique, les hôpitaux et la médecine privée et le tourisme. Les opportunités en matière de services

financiers sont également importantes. Les marchés financiers d'Istanbul offrent leurs services également aux pays d'Europe Orientale et l'Asie Centrale, preuve acclamante du rôle de relais que remplit la Turquie en tant que pays clef au cœur de l'Eurasie.

Ses industriels et constructeurs immobiliers l'ont aidé à devenir une puissance régionale, engagée auprès de l'Occident, liée avec le Moyen Orient et devenant un centre d'investissements et de développement des affaires pour les Républiques de l'Asie Centrale.

La Turquie a l'industrie manufacturière la plus importante dans la région s'étendant de l'Italie à l'Inde. La Turquie est un des plus grands fournisseurs de textiles, d'habillement et d'électroménagers de l'Europe. Elle exporte également des voitures, des camions, des autobus, des tracteurs et des pièces détachées pour voitures, des centrales téléphoniques et des pièces électroniques, du fer et de l'acier, du verre et de la céramique, des bijoux en or, des produits alimentaires, et une gamme très large de produits de consommation.

Membre fondateur de l'ONU, après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la Turquie a signé en 1949, la Déclaration universelle des droits de l'homme. La même année, elle a intégré le Conseil de l'Europe. Agissant en pleine concertation avec les pays occidentaux dans le domaine de la sécurité, elle est devenue en 1952 membre de l'OTAN. La Turquie a également pris part depuis ses débuts aux travaux de l'OECE et puis de l'OCDE, fondée en 1948. Elle est associée à l'Union Européenne avec un Accord datant de 1963 dont l'objectif final est son adhésion à celle-ci.

Dans sa région la Turquie développe des liens de coopération avec tous ses voisins pour aboutir à une interdépendance basée sur des intérêts mutuels. Dans le contexte multilatéral, la Turquie s'est attelée à différents projets de coopération régionale dont elle a souvent été l'initiatrice, dans le but d'encourager la paix et la stabilité dans les zones sensibles qui l'entourent.



LES ATTRAITS DU PAYS

La Turquie dispose d'une base industrielle solide, portée par des groupes financiers et industriels importants, un encadrement de haute qualification et une main d'œuvre salariée dont le coût de revient est beaucoup plus faible qu'en Europe de l'Ouest.

Le secteur industriel turc comprend tous les secteurs habituels, avec un développement particulier dans le textile et l'industrie automobile.

Le poids des PME reste très important, ce qui est un avantage pour la souplesse des adaptations.

A côté d'un important secteur de petit commerce et d'artisanat, le secteur bancaire peut rivaliser avec les principales banques européennes, du point de vue des techniques et de la qualité de ses produits.

Son vaste territoire, sa richesse en ressources naturelles, son potentiel humain, sa main d'œuvre qualifiée, le dynamisme de son économie et la capacité de production ainsi que la compétitivité de son industrie lui permettent effectivement de mettre en œuvre une politique d'interdépendance bénéfique pour tous.



LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 16, avenue de Lamballe - 75016 Paris
 Tél : 01 53 92 71 12 - Fax : 01 45 20 41 91
 Email : ambassade@amb-turqje.fr
 Ambassadeur : M. Uluç Özülker
 Premier Conseiller : M. Ali Savut
 Conseiller : M. Ahmet Ülker, Mme Artemiz Sümer

Service presse : Mme Borrero, Mme Castello
 Service administratif : Mme Nursen Özlü, Attaché
 Service de visas : Mlle Deniz Erdoğan
 Conseillère juridique : Mme Nebir Ünel
 Conseillère commerciale : Mme Tulu Gürakan
 Conseiller financier : M. Nadir Öztürk

Service presse : Mme Nilgün Pirlot
 Service d'information : Mme Serpil Varol
 Service d'éducation : M. Halil İbrahim Demirel
 Service travail : M. Kadir Işıklı
 Service affaires sociales : M. Fikret Karaman

Turquie

REZ DANS LE RYTHME...
LA TURQUIE VOUS ENTRAÎNE

Une merveilleuse idylle



Qu'est-ce qui, à Istanbul, fascinait tant les voyageurs du 19^{ème} siècle? Le souvenir de Byzance, la magnificence des mosquées et des palais ottomans, les reflets du soleil sur la Corne d'Or? Tout cela et plus encore. Mais l'attrait d'hier n'est rien en comparaison de celui d'aujourd'hui. La Turquie plus belle que jamais.

istanbul



Monsieur Vitaliy YOKHNA
Chargé d'Affaires de l'Ambassade d'Ukraine en France



LE MOT DU CHARGÉ D'AFFAIRES

“L'Ukraine est un pays situé au centre géographique de l'Europe. Sa renaissance Nationale a été confirmée par l'Acte d'Indépendance en date du 24 août 1991 et par le référendum national du 1er décembre 1991, ce qui a porté le coup fatal à l'existence de l'Union Soviétique.

Un Etat d'une superficie équivalente à celle de la France, fort de quelque cinquante millions d'habitants, et ayant des racines européennes très profondes, émerge dans l'espace post-soviétique. Depuis l'accession à l'indépendance, l'Ukraine mène sa politique extérieure à la base du respect sans réserve des normes et principes du droit international, de la charte de l'ONU, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de l'Acte final d'Helsinki, de la Charte de Paris pour la nouvelle Europe et des autres documents de l'OSCE. Les priorités stratégiques de la politique extérieure de l'Ukraine sont le rapprochement et l'adhésion à l'Union Européenne, l'approfondissement des partenariats stratégiques avec la Fédération de Russie et les Etats-Unis d'Amérique.

La voie choisie par l'Ukraine a contribué à son adhésion à l'OSCE, au Conseil de l'Europe, à l'élection de l'Ukraine au Conseil de Sécurité de l'ONU comme membre non-permanent. L'Ukraine continue à promouvoir la politique visant à l'approfondissement des intégrations européennes et transatlantiques, après avoir signé la Charte de partenariat particulier avec l'OTAN (juillet 1997) et l'Accord de partenariat et de coopération avec l'Union Européenne (signé en juin 1994, entré en vigueur le 1er mars 1998).”

LA SITUATION DU PAYS

L'Ukraine actuelle se présente comme un Etat jeune mais qui a un passé historique et culturel riche et très ancien. C'est un pays qui est situé au centre géographique de l'Europe.

Les plus vieilles traces de vie humaine sur le territoire de l'Ukraine remontent au début du paléolithique (200.000 av. J.C.). A la fin de celui-ci presque tout le territoire de l'Ukraine était peuplé d'hommes chasseurs. Au néolithique (8000-3000 av. J.C.) sa population pratiquait l'agriculture et l'élevage et ce dernier connut un grand développement chez les tribus de la culture Tripolienne (4000-2000 av. J.C.) qui à cette époque ont commencé à utiliser le bronze pour fabriquer des outils, des armes et des ornements. C'est sur le territoire de l'Ukraine que les fameux Scythes, nomades d'origine iranienne qui avaient une maîtrise parfaite du travail sur métal, fondèrent au VI siècle av. J.C. leur Etat : la Grande Scythie.

Au Sud de l'Ukraine les Grecs anciens fondèrent sur le littoral nord de la mer noire les villes de Tyras, Olbia, Khersonesse, Panticapée et empreignèrent la vie de cette région de leur culture. Les vestiges de ces polis antiques attirent toujours de nombreux touristes.

La majorité des traditions culturelles et des coutumes trouvent leurs racines dans la culture de la Rous' de Kyiv (Kiev) puissant Etat des tribus slaves orientales qui existait sur le territoire de l'Ukraine au IX-XII siècle. Kyiv, leur capitale fut fondé encore au V siècle. L'arrivée au IX siècle des guerriers Varègues (Normands) donna l'impulsion à la formation de la Rous' ou Ruthénie. Sous le Prince Volodymyr le Grand la conversion au christianisme (988) fut cruciale pour le développement de l'Etat ruthène.

Au XVII-XVIII siècle, l'Etat cosaque tenta de contenir l'agression de ses voisins, la Pologne, l'Empire ottoman et la Russie, avant d'être englobé par la dernière.

Dans le cadre de l'empire russe, puis soviétique le peuple ukrainien eut beaucoup de mal à développer et sauvegarder sa propre culture sur son sol.

Néanmoins, le peuple ukrainien qui aspirait toujours à la liberté sut préserver son authenticité culturelle et à la fin du XX siècle avec l'éclatement de l'Union Soviétique proclama son indépendance.

Après onze ans d'indépendance, l'Ukraine commence à être connue et reconnue comme un pays européen distinct et culturellement développé. En cette période historiquement courte l'Ukraine réussit à acquérir tous les instruments de l'Etat souverain y compris la réalisation de la doctrine de la politique extérieure par la création de l'outil diplomatique efficace avec le réseau étendu de postes diplomatiques.

L'Ukraine continue à promouvoir la politique visée à l'approfondissement des intégrations européenne et euroatlantique. Elle prend une part active à la création d'une nouvelle architecture de la sécurité en Europe. Ses représentants participèrent aux missions de long terme de l'OSCE en Géorgie, en RFY, en Croatie et à Nagorny Karabakh (Haut Karabakh). Une importance particulière revient à la participation de l'Ukraine aux opérations de la paix de l'ONU en Bosnie, en Croatie, en Géorgie, au Timor Oriental, au Congo et au Liban.

LES ATTRAITIS DU PAYS

L'Union européenne a ouvert depuis le 26 mars 2001 son marché aux produits textiles ukrainiens en supprimant tous les contingents d'importation de textiles et d'habillement venant de l'Ukraine.

Considérée comme l'un des Etats les plus stables de toutes les républiques de l'ex-URSS, l'Ukraine est un pays hospitalier et accueillant qui ne manque pas d'attraits et a de quoi satisfaire la curiosité des touristes.

Des grands lieux historiques que sont Kyiv et Lviv, la vierge Crimée au climat méditerranéen, les petites villages avec les églises orthodoxes traditionnelles fascinent par le trésor d'architecture ainsi que par les vestiges de l'histoire très ancienne.

LES INFORMATIONS PRATIQUES DE L'AMBASSADE

Adresse : 21 avenue de Saxe - 75007 PARIS
Tél : 01 43 06 07 37 - Fax : 01 43 06 02 94
Email : emb_fr@mfa.gov.ua
Chargé d'affaires : M. Vitaliy Yokhna

Conseiller : M. Victor Voytovych
Section économique : M. Valéry Say, Serguïy Kruglyk
Section protocole : Mme Oleksandra Kovaleva
Section presse : M. Oleksandr Rybak

Section culturelle : Mme Nataliya Kochubey
Section administrative : M. Petro Potylchak
Service des visas : M. Viacheslav Vozdigan,
M. Serguïy Poda, M. Igor Prykhodko

LES DONNEES DU PAYS

Superficie : 603.700 km²
Nombre d'habitants : 49 millions
Capitale : Kiev
Langue officielle : ukrainien
Monnaie : hryvnia
Régime politique : république
Principales religions : orthodoxe
Fête Nationale : 24 août





La coordination des énergies et la fluidité de circulation de l'information est indispensable pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

SI2C forte d'une expérience de dix années et expert des milieux diplomatiques pour la promotion et le développement des échanges économiques, commerciaux et culturels internationaux, SI2C a créé des passerelles entre tous les acteurs concernés.

CONTEXTE STRATÉGIQUE

Un dialogue économique et culturel international en pleine mutation
De nouvelles perspectives de croissance, de nouveaux défis à relever

LA REPONSE

- Coordonner les énergies
- Accélérer la circulation de l'information
- Une expérience de dix années dans la promotion et le développement international
- Une expertise des milieux diplomatiques et des grands comptes internationaux

LES METIERS DE SI2C

- Etudes
- Formation
- Événementiel
- Communication corporate
- Marketing opérationnel
- Publicité
- Communication online
- Edition
- Relations presse
- Négoce international

- Ambassades et missions diplomatiques
- Industriels
- Investisseurs
- Décideurs
- Banques
- Producteurs internationaux
- Grandes écoles
- Ministères et Organismes affiliés
- Organismes et Associations Humanitaires
- Médias
- Organisations internationales

LES PARTENAIRES

L'envol International est une marque déposée du groupe SI2C